SOUVENANCE ANABAPTISTE

MENNONITISCHES GEDÄCHTNIS

BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FRANCAISE
D'HISTOIRE ANABAPTISTE - MENNONITE

Parution annuelle - numéro 20-2001

- L'Association est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace.
- Elle est inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Colmar sous le numéro 58 volume XXXI.
- Immatriculation ISSN : 0769 – 1734.
- Prix de vente de ce bulletin : 16 €.

Membres : cotisation annuelle 16 € (donnant droit au bulletin)

Membres actifs : demande écrite et cotisation annuelle 20 € (donnant droit au bulletin)

Membres bienfaiteurs : au-delà de 20 € (donnant droit au bulletin)

Pour tout ce qui concerne ce bulletin, on peut écrire à :

- Thierry HÜCKEL, président.
  4, grande rue
  70400 COUTHENANS 03 84 46 70 55
  email : thierry.huckel@ps.ge.com
- Robert BAECHER, vice-président.
  32B, rue de l'Arc
  68120 PFASTATT 03 89 53 48 48
  email : robert.baecher@wanadoo.fr

Pour tout ce qui concerne l'AFHAM, on peut écrire à :

- Thierry HÜCKEL, président.
  4, grande rue
  70400 COUTHENANS 03 84 46 70 55
  email : thierry.huckel@ps.ge.com
- René EYER, trésorier.
  6, rue Rohan
  67230 BENFELD 03 88 74 40 92
  email : rc.eyer@wanadoo.fr
- Ernest HEGE, secrétaire.
  68, rue de Turenne
  90300 VALDOIE 03 84 26 18 09

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Leur reproduction est interdite sans l'autorisation préalable de la Rédaction.

CREDIT ICONOGRAPHIQUE

Robert Baecher, page : ..... 32, 36, 41, 42, 44, 51 et 54.

Ernest Hege, pages : ..... 25 et 70.

Thierry Hückel, pages : ..... 27, 28 et 58.

Jean-Paul Muller, pages : ..... 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17.

André Nussbaumer, page : ..... 99.

Claude Pierret, pages : ..... 76, 77, 78, 80 et 81.

SOMMAIRE

• Sommaire....3

• Editorial, Thierry HÜCKEL....4

• Assemblée Générale 2000 de l'AFHAM à Toul, Ernest HEGE....5

• Histoire de l'assemblée mennonite de TOUL, Jean-Paul MULLER....7

• Un recueil particulier de cantiques et de chants suisses aux XVII et XVIII^{èmes} siècles, Elie PETERSCHMITT....18

• Le Martyrologe ou Miroir des Martyrs. Histoire extraordinaire d'un livre, Ernest HEGE....22

• Il y a un siècle, ainsi va la vie dans les assemblées anabaptistes, pris sur le vif, Ernest HEGE....24

• L'Association Fraternelle Mennonite fête son cinquantenaire, Ernest HEGE....25

• Châtenois : Un nouveau lieu de culte, Mireille et Thierry HÜCKEL....26

• '' Allons voir ce qui se passe chez les anabaptistes en Alsace '' ou la chronique familiale des Goldschmidt, Robert BAECHER....29

• Une journée champêtre dans le Jura, Mireille et Thierry HÜCKEL....55

• 1845-1846 : les mennonites de Florimont obtiennent l'autorisation d'ouvrir un cimetière et la légalisation de leur chapelle, Csaba SCHOLLE....59

• Delbert L. Gratz - 1920 - 2000, Ernest HEGE....71

• L'extraordinaire destin de Catherine-Marguerite AMSTUTZ, Hélène WIDMER....72

• Les fermiers anabaptistes de Bickenholtz et environs, Christine KOFFEL, Manuel KLOTZ et Jean-Claude KOFFEL....75

• Les meuniers anabaptistes de Niderhoff, Christine KOFFEL, Manuel KLOTZ et Jean-Claude KOFFEL....79

• Les mennonites dans la littérature régionale, Claude JÉRÔME....83

• Der Bärbelsteinerhof und die Wiedertäufer, Werner KUHN....85

• Recensions....96

• Notes de lecture....98

• Ouvrages et fascicules disponibles, Jean HEGE....100

EDITORIAL

C’est avec surprise que je me retrouve chaque année devant mon ordinateur pour préparer et mettre en page les articles du nouveau Souvenance. Chaque fois je suis surpris par la rapidité du temps écoulé : un an déjà !

De même, chaque année la question : *y aura-t-il assez d’article ?* est un passage obligatoire en début d’année, puis au fur et à mesure, ils arrivent, tranquillement jusqu’au mois de mars et c’est alors que la deuxième question se pose : « *y aura t’il assez de place dans Souvenance pour mettre toute cette richesse ?* ». Et chaque année, le "Souvenance Nouveau" fait sa sortie le lundi de Pentecôte. C’est un challenge que nous avons pu tenir depuis 20 ans, car nous fêtons cette année la parution du 20ème numéro de Souvenance Anabaptiste.

J’en profite pour dire un grand merci à nos auteurs habituels et occasionnels pour leurs articles transmis, certains avec régularité d’autre occasionnellement mais avec une grande richesse et une grande diversité chaque fois. C’est grâce à vous que nos abonnés découvrent chaque année les résultats de vos recherches.

Un grand merci également aux nombreux lecteurs de Souvenance Anabaptiste pour leur fidélité.

Je vous laisse découvrir le N° 20 et je vous souhaite bonne lecture.

Thierry HÜCKEL.

ASSEMBLEE GENERALE 2000 DE L'AFHAM A TOUL

Faisant suite à une invitation de l'assemblée mennonite de Toul, l'assemblée générale de l'A.F.H.A.M. eut lieu, le 12 Juin 2000, à Toul, 22 rue du Ménin, dans les locaux de l'église.

Ce fut une belle journée et certains membres n'avaient pas hésité à couvrir de grandes distances pour être présents. La liste des membres mentionne une quarantaine de noms, à laquelle il faut ajouter presque autant de visiteurs.

A 9H30 Monsieur le Président, Thierry HÜCKEL, déclare l'assemblée générale ouverte. Il souhaite la bienvenue à tous et présente les excuses des membres empêchés. Ensuite, Daniel MULLER, enseignant en retraite, introduit la journée par une méditation dans laquelle il montre la place du chrétien par rapport au temps et à l'histoire. Notre temps a eu un commencement et il aura une fin, ensuite viendra le Royaume de Dieu. La Bible présente le chrétien comme voyageur et étranger et non comme quelqu'un qui s'installe pour durer et rester.

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 24 mai 1999 est lu par Mireille HÜCKEL. Personne ne faisant de remarque, il est approuvé à l'unanimité.

Nous écoutons le rapport du Président. L'évènement principal a été la manifestation à Montbéliard en automne 1999 « En Dieu mon appuy ». Les différentes activités prévues ont connu un succès dépassant notre attente. Les réunions étaient très bien fréquentées et notre action a été bien comprise et acceptée par la population du pays de Montbéliard. A cette occasion, un livre de 140 pages, imprimé par les soins de l'A.F.H.A.M., et qui présente les églises du pays de Montbéliard, s'est bien vendu. Le 14 janvier 2000, M. Marc LIENHARD a donné à Colmar une conférence sur : « Les Anabaptistes et la laïcité ». L'A.F.H.A.M. était aussi présente à l'exposition du Patchwork à Sainte-Marie-aux-Mines ainsi qu'au Salm pour la journée du patrimoine.

Thierry HÜCKEL annonce la sortie du numéro 19 de la revue « Souvenance ». Il remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à sa réalisation, soit en fournissant des articles, soit en travaillant à sa mise en page.

Rapport financier présenté par le trésorier, René EYER.

Comptes du 1 janvier 1999 au 31 décembre 1999.

Recettes :	Cotisations, ventes	102 082,09 FF
	Colloque, conférences	970,00 FF
	Divers	1 152,21 FF
	Stocks fin	120 163,00 FF
	Total :	224 367,30 FF
Dépenses :	Souvenance, achats	84 761,92 FF
	Evénements	14 921,65 FF
	Frais généraux	15 728,73 FF
	Amortissements	650,00 FF
	Stocks début	79 954,00 FF
	Excédents	28 351,00FF
	Total :	224 367,30 FF

Après avoir remercié le trésorier, l'assemblée générale approuve les comptes par un vote à l'unanimité et donne quitus à R. EYER.

Jean HEGE intervient pour parler de la vente de livres. La liste, toujours mise à jour, se trouve en fin de « Souvenance ». Un ouvrage en français a paru sur les Amish et un travail de recherche a été fait sur les Mennonites en Colombie.

Ernest HEGE annonce une bonne nouvelle concernant les archives de L'A.F.H.A.M. Depuis le début de cette année, ils sont logés dans les nouveaux locaux du bâtiment administratif de l'Association Fraternelle Mennonite de Valdoie. Une pièce est mise gratuitement à disposition. Un meilleur stockage et classement est devenu possible et permet de ranger dans de bonnes conditions les nombreux documents qui continuent à arriver.

Elie PETERSCHMITT prend la parole pour une communication concernant le livre de chants « Auss-Bundt » dont il a étudié les textes et les mélodies.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée générale fut close à 10H30 pour faire place à la suite du programme.

Le secrétaire : Ernest HEGE

HISTOIRE DE L'ASSEMBLEE MENNONITE DE TOUL

L'historique de l'Assemblée de Toul n'est pas très facile à écrire car d'une manière générale nous ne sommes pas très conservateurs et ainsi les documents et archives sont souvent réduits à leur plus simple expression. J'en conviens, c'est un peu dommage ! Cependant, à partir de quelques documents, thèses et divers témoignages glanés ici et là chez nos anciens, il est possible de donner un aperçu des grandes étapes qui ont marqué la vie de notre assemblée.

Il faut remonter au début de 19ème siècle (1809) pour découvrir la trace de quelques 136 familles anabaptistes réparties dans l'ancien département de la Meurthe dont le chef-lieu est Nancy. De même il faudra attendre le recensement général de 1850 pour avoir une idée un peu plus précise de leur implantation dans le Toulois. C'est à cette époque que 60 personnes, soit une dizaine de familles habitent dans un rayon de 15 km. Ce nombre augmentera après 1885 avec l'arrivée de plusieurs familles de la région de Sarrebourg. Ces implantations seront donc minoritaires sur les terres de l'ancien évêché où l'on reste cependant méfiant vis à vis de ces gens aimant vivre à l'écart des autres. Avant la guerre de 1870 plusieurs de ces petites fermes retirées, moulins et tuileries étaient occupées par des anabaptistes. Peut-être certains de ces noms rappelleront quelques souvenirs à nos aînés : Faux Moulin, Renard Moulin, Vieux Moulin, Le Val des Nonnes, Saint Fiacre, Bois le Comte, la Tuilerie de Bruley, la Rochotte, etc. A tous ces noms de lieux, on peut y associer facilement les différents noms de famille : Kennel, Condi, Guingrich, Roth, Hodler, Neyhouser, Muller, Gerber, Oesch, etc.

Ils ont vécu là, assez à l'écart du monde et pour la plupart tolérés par leurs voisins. Cependant quelques éminents personnages furent encore capables à cette époque, de trouver des boucs émissaires parmi les Anabaptistes et dans l'esprit des meilleures croisades, l'abbé Emonet de Nancy rédigea un monument historique, comme le rappelle Jean Seguy dans son livre sur les assemblées anabaptistes ; je le cite : le dernier morceau de la littérature anti-anabaptiste de langue française. Dans ce document, une bonne partie des anabaptistes de la région de Toul ont été nommément cités pour différents faits et méfaits qu'on leur reprochait et notamment pour certains de collaborer avec l'ennemi prussien. L'utilisation encore à cette époque du dialecte bernois y était peut-être pour quelques chose.

Relativement loin et isolés des grands centres de rassemblement anabaptistes, ils se sont regroupés au sein d'une assemblée appelée : Welschland Gemeinde, qui se situait dans les environs de Vaucouleurs. Répartie en quelques 27 lieux de réunions correspondant aux implantations des différentes familles, cette communauté fonctionnera jusqu'aux environs de 1880-1885. Chaque famille ou tout du moins une partie de la famille (faute de place dans le char à banc) se déplaçait ainsi une à deux fois par mois faisant parfois jusqu'à 40 km pour assister au culte. Souvent en hiver les cultes n'avaient pas lieu ou alors on restait chez soi parce que les journées étaient bien courtes et il fallait malgré tout accomplir le travail de la ferme ! Cette assemblée conservera aussi jusqu'à cette date le dialecte Bernois pour ses réunions. Peter Kennel et son frère Michel de Châlaines en étaient les Anciens.

On doit la création de l'assemblée de Toul à des événements plutôt malheureux. En 1885 des rivalités de familles qui aspiraient à

la direction spirituelle de cette Welschland Gemeinde eurent pour effet la séparation d'un certain nombre d'entre elles. Habitant dans les environs de Toul, elles décidèrent alors de fonder, dans le courant de l'année 1886 la nouvelle assemblée sous la direction de l'Ancien Christ Muller du Val des Nonnes et de son frère Jean de St Fiacre. Vers 1892 une tentative de rapprochement et de réunion entre les deux assemblées (celle de Vaucouleurs et la nouvelle assemblée de Toul) fut mise en œuvre mais se solda rapidement par un échec.

Les réunions se firent pendant quelques années à Foug chez un membre de ce petit groupe de Toul puis on se conforma ensuite à la coutume des assemblées de la région consistant à aller de mois en mois alternativement dans les différentes familles.

La situation spirituelle dans l'ensemble n'était pas brillante et si la foi demeurait vivante chez les plus âgés, elle n'était plus enracinée dans de profondes convictions chez les plus jeunes.

Joseph Muller, alors qu'il était encore jeune homme disait ceci : *Si nos prédicateurs se sentaient obligés d'assister à ces cultes pour en assurer le service, nous les jeunes nous n'avions guère que trois ou quatre fois par an cette occasion et ce privilège. Dans ces conditions, on comprend facilement que la vie religieuse d'une telle communauté ne soit pas florissante. Nous, jeunes, nous grandissions complètement ignorants spirituellement et indifférents à la vie de l'assemblée.* Les séparations, les dissensions, l'émigration vers l'Amérique, l'installation dans les villages et les mariages mixtes firent beaucoup de mal à la cohésion spirituelle et humaine de la communauté.

C'est en 1913 que Joseph Muller fut consacré comme prédicateur à l'age de 25 ans. Sans instruction ni formation ni expérience, il s'efforçait de son mieux d'accomplir son service chaque fois que les anciens le lui demandaient. Il apprenait par cœur les quelques sermons disponibles qu'il « récitait » sans beaucoup de conviction lors du culte. Les hostilités ayant rendu difficiles les réunions habituelles, les anciens adoptèrent comme lieu de culte la « petite salle » annexe du temple réformé aimablement mis à disposition par le Pasteur Etienne Durand. Joseph Muller se voit alors confié par les anciens devenus âgés, des responsabilités plus importantes dans la communauté mais plusieurs membres « boudent » le nouveau lieu de culte.

En 1921 les choses changèrent brutalement dans sa vie car une simple brochure envoyée dans une lettre, par un ami du nord de la France, sera à l'origine d'une conversion profonde et radicale et le point de départ d'une vie nouvelle riche d'un nombre incalculable d'expériences avec le Seigneur. Mais pendant quatre années, il rencontrera l'hostilité, l'incompréhension et les moqueries des autres prédicateurs et de sa proche famille. Dix huit mois durant, il persistera avec fidélité à assurer le culte tous les Dimanches… pour deux personnes ! Son épouse qui avait donné sa vie au Seigneur quelques mois après lui et une autre personne.

L'année 1925 marquera alors le début de ce que certains ont appelé : « le réveil de Toul ». Ce fut un véritable renouveau pour notre assemblée. Une des toutes premières conversions fut celle de Georges Muller de Foug qui devint rapidement un solide pilier pour la communauté. Un autre nom bien connu et qui évoque encore dans nos mémoires bien des souvenirs lumineux est celui de Jean Baptiste Muller, le paysan-poète. Très vite celui-ci deviendra le fidèle compagnon de service de Joseph Muller et leurs deux ministères se complèteront admirablement. Il sera l'homme de l'enracinement biblique et de l'identité anabaptiste. Prédicateur de talent il saura

mettre ses dons à la portée de tous. Son message enraciné dans l'Ecriture et éclairé par les images de la vie sera toujours porteur de sagesse et d'espérance. On doit à cette période de réveil et ce, dès 1927, les fameuses réunions de jeunesse qui rassemblèrent parfois jusqu'à 500 personnes dans des lieux tels que : Saint Fiacre, Gybercy, Bois le Comte, Foug et qui furent pour beaucoup, le commencement d'une vie nouvelle et d'un engagement profond au service de Dieu. Cette même année des cultes assurés par l'ancien Emile Muller furent organisés dans les salles de l'hôtel de ville à Vaucouleurs puis à Commercy. Au cours des années qui suivirent, la Parole se répandit et devant les besoins, plusieurs lieux de culte s'ouvrirent : Verdun, Pont à Mousson, etc. La deuxième guerre mondiale perturbera passablement la vie de l'assemblée obligeant à réduire le nombre des réunions mais elle n'aura pas d'effets réellement désastreux sur sa croissance.

Des 1945, la communauté mennonite trop nombreuse et utilisatrice de la « petite salle » partagera en alternance avec L'Eglise Réformée de France (ERF) l'ensemble des locaux du Temple qui fut rénové et inauguré en 1950. A ce jour, nous partageons toujours ces locaux avec l'ERF mais d'autres réunions sont organisées dans une salle d'un quartier de la ville prêtée par la municipalité. Il faut souligner que ces rencontres qui ont lieu le deuxième et le quatrième dimanche de chaque mois se faisaient dans les familles de l'assemblée il y encore très peu de temps.

Une des particularités de notre assemblée est sa dissémination et si un noyau important des membres habite dans un rayon situé entre 15 et 20 km autour de Toul, huit familles résident dans la Meuse à 80 km. Ces familles ne pouvant participer à toutes les réunions de l'église, elles se réunissent une fois par semaine dans leur secteur pour des moments de prière et des études bibliques. L'assemblée de Toul a assuré un culte pour ces familles et sympathisants le quatrième dimanche de chaque mois jusqu'à la fin de 1998.

Il est difficile de résumer ici en quelques mots ces 115 années d'existence qui ont été caractérisées par une vie d'assemblée dense, riche en événements et en actions aussi divers que variés.

C'est avec une profonde reconnaissance que nous repensons à ces années et à toute la richesse de cette histoire, mais nous voulons nous tourner vers l'avenir afin de continuer à répandre la Parole de Dieu et être des témoins là où nous vivons.

Jean-Paul MULLER

1886 Naissance de l'assemblée de TOUL

Les anabaptistes habitant dans la lorraine de langue française se groupèrent au sein d'une assemblée dénommé « Welschland Gemeinende ». Cette communauté exista probablement depuis le début du XVIII[ème] siècle jusque vers 1880. Michel KENNEL et son frère Peter étaient anciens de cette assemblée. En 1886, lorsque l'emploi de la langue française devint plus général, les anabaptistes de la région se regroupèrent et constituèrent l'Assemblée de Toul. L'ancien Jean-Baptiste MULLER de Saint-Fiacre et son frère Christ du Val-des-nonnes en furent les fondateurs. Pendant de nombreuses années, ils se réunirent pour les cultes dans les fermes aux alentours notamment au val-des-nonnes, à Bois-le-comte et à Saint-Fiacre

LORRAINE

WELSCHLAND GEMEINDE

Assemblée Française

Région de Vaucouleurs

27 lieux de culte

1800



Michel KENNEL

1886

Assemblée de Toul



Jean-Baptiste MULLER

Assemblée de la Meuse



Joseph MULLER

1922

Période de réveil spirituel



Joseph MULLER



Michel Kennel



Jean-Baptiste MULLER

1945

Création de la Chorale

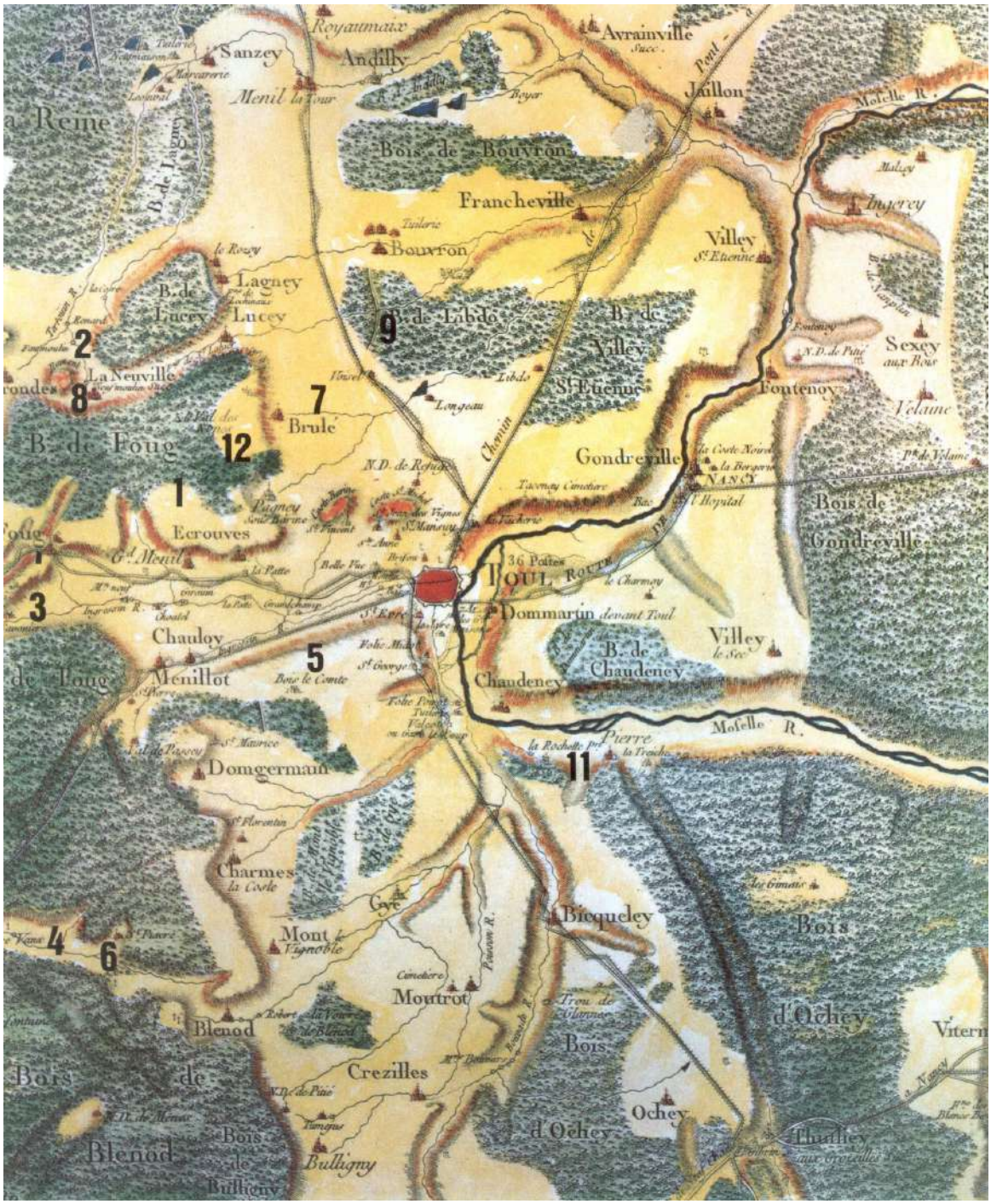
1950

Utilisation du temple



Raymond MULLER

Fermes anabaptistes dans les années 1880



Carte de la région de Toul datant du XVIII[ème] siècle.

Ferme de Gombervaux.



1 Ferme du Point du jour : famille Nicolas MULLER.



2 Ferme de Faux-Moulin : famille FARNY MULLER et GONDI.



3 Ferme de Savonnieres : famille Pierre MULLER.



4 Ferme de Quatre-Vaux : famille MULLER.



5 Ferme de Bois-le-comte : famille MULLER.



5 Ferme de Bois-le-comte : famille MULLER.



6 Ferme Saint-Fiacre : famille Roth et Muller Jean-Baptiste.



6 Ferme Saint-Fiacre : famille Roth et Muller Jean-Baptiste.



7 Tuileries de Bruley : famille MULLER.



8 Ferme de Neuf-Moulins.



9 Ferme Sebastopol : famille Nafziger.



10 Moulin de Longor : famille GONDIN HODLER et BACHMANN.

11 Moulin de la Rochotte : Famille KENNEL.

UN RECUEIL PARTICULIER DE CANTIQUES ET CHANTS SUISSES AUX XVII ET XVIII^{èmes} SIECLES

L'Ausz Bundt, dans une moindre mesure le Lobwasser, ont été, en Europe, les recueils de chants utilisés par nos ancêtres mennonites depuis la fin du 16ème siècle jusqu'au début du 20ème siècle[1]; il en résulte que de nombreux exemplaires sont conservés dans les familles mennonites. Ces recueils, partiellement structurés, sont **paginés**, comme c'est la règle pour des ouvrages formant une **unité d'impression**.

Un recueil particulier de chants m'a été confié ; il est constitué **par la reliure de carnets non paginés, édités par divers imprimeurs, à diverses époques**, avec un point commun : le format *in octavo,* 10 x 16 cm, le même que celui des Ausz Bundt et des Lustgärtlein.[2] **Il n'y a aucune pagination générale.**

Une estimation conduit à la présence d'environ 200 carnets, 250 à 300 chants dans un millier de pages. Après un livret de 112 pages de chants numérotés et ordonnés, la grande majorité des carnets se compose de 8 pages, la première mentionnant des indications variables à savoir :

- les titres du ou des chants inclus avec l'indication des mélodies et des précisions telles que : "Geistliches Lied - *Chant spirituel"* (Cantique) et "Weltliches Lied - *Chant mondain*" ou sans spécification. Un certain nombre de ces derniers chants, souvent relatifs à la Suisse, ont des textes plus généraux en conservant une coloration spirituelle. Voir texte ci-dessous (« Les dix âges »)[3].
- 12 carnets contiennent les dates d'impression, comprises entre 1671 et 1746 ; dans la plupart des cas on trouve l'indication " **Gedruckt in diesem Jahr** - *Imprimé au cours de cette année* "…
- Une seule indication de lieu a été relevée - Bâle -, mais aucun nom d'imprimeur.
- quelques bois gravés - Joseph, Tobie, fleurs - sont présents.

Dans leur très grande majorité les textes présentent des analogies frappantes avec ceux des cantiques repris en 1584 par les compilateurs de l'Ausz Bund : **surtout la foi profonde**, quelquefois martyrologe, l'attachement à la terre. Ces carnets ont, de façon presque certaine, été imprimés en Suisse, les auteurs des chants faisant très probablement partie de la mouvance des **Täufer**. Des recueils de ce type semblent très rares : les archives suisses de Jeangui en possèdent un exemplaire, avec, sauf exception, d'autres chants. Il n'y existe pas aux archives allemandes du Weierhof.

Elie PETERSCHMITT

---

[1] Voir E. Peterschmitt - Le recueil de cantiques des Täufer et les chants actuels des amish - Souvenance N° 17, 1998, pp. 18 à 38

[2] Le regretté Jean ROTT m'avait signalé l'existence de ce recueil présenté au cours de la réunion du 15 mai 1989 de l'AFHAM à Ligny-en-Barrois.

[3] "Die zehn Jahren - *Les dix âges*" est un de ces textes libres à coloration spirituelle. Il révèle, à coté de la foi nécessaire, un profond sens psychologique, un pessimisme général résultant des difficultés de la vie de l'époque. Ma traduction essaie de rester le plus proche possible du texte allemand.

Die zehn Alter

1.
O Mensch erheb dich nicht soviel /allhier auff diese Erden
sonder bedenk deines Lebens Ziel /
wann du wilt selig werden :
Weil du schnell schiessest wie ein Pfeil /
und zur Erden in der Eil /
musst werden / musst werden / musst werden.

2.
Gedenk dein ganzes Leben ist /ein kurzer trüber Sommer/
du musst dein ganze Lebens-frist /
zubringen mit gross Jammer :
Der Anfang ist so bitterlich /und der Ausgang endet sich /
mit Kummer / mit Kummer / mit Kummer.

3. Zehen Jahren Ein Kind
Vom ersten biss auf zehen Jahr /
thust dich ein Kindlein schreiben /du bekümmerst dich nicht
umb ein Haar /und wilt ein Kindlein bleiben /
Thust dich in dem Kinderspiel /auch der guten Tagen viel /
vertreiben/ vertreiben / vertreiben.

4. Zwanzig Jahr Ein Jüngling
O junger Mesch von zwanzig Jahr / thust lustig singen und
jauchzen / du achtst dich nicht / thust immerdar /
gewaltig herum spreutzen : Du bildst dir ein / du seist
etwas / da du noch nit kanst die Mass /
recht schneutzen / 3x

5. Dreissig Jahr Ein Mann
Und wann du dreissig Jahr alt wirst / die Welt
thut dich probieren /alsdann du dich am stärksten irrst /
und lässt dich nit vexiren /
Der Teufel legt dir heimlich Strick /
das eigne Fleisch das will dich dick /
verführen / verführen / verführen.

6. Vierzig Jahr Wol getan
Und wann du kommst ins vierzigst Jahr /
dann kommt die Sorg mit Hauffen /
du gehst in Pracht gar schnell daher /
und kanst auch tapfer sauffen :
dass aber mögst dein Brod bezahln /
must um Arbeit Berg un Thaln /
durchlauffen / durchlauffen / durchlauffen.

7. Fünffzig Jahr im Stillstand
Und wann du fünffzig Jahr alt bist
ist lauter Weh und Klagen / alsdann
der Stillstang bey dir ist / :
und kommen dir viel Plagen :
Wann ein Unglück ist gangen für /
kommt ein anders für die Thür /
zu traben / zu traben/ zu traben.

Les dix âges

1.
O Homme ne t'élève pas trop ici sur toute cette terre,
mais pense au but de ta vie
si tu veux être bienheureux :
Parce que tu t'élances vite comme une flèche,
dans la terre dans la hâte
dois devenir, dois devenir, dois devenir.

2.
Pense que toute ta vie est un court et sombre été,
tu dois, tout le cours de ta vie,
passer avec grande misère :
Le début est tellement amer et la fin s'achève
avec affliction, avec affliction, avec affliction.

3. Dix ans Un enfant
De ta première bouchée jusqu'à dix ans,
tu te nommes un petit enfant, tu ne te soucies pas
d'un cheveu et veux rester un petit enfant :
Dans les jeux d'enfants, beaucoup de beaux jours,
tu passes, passes, passes.

4. Vingt ans Un jeune homme
O jeune homme de vingt ans tu chantes gaiement et
exaltes ta joie, tu ne te ménages pas, toujours tu
sautes très fort de-ci de-là : Tu t'imagines que tu es
quelqu'un, alors que tu ne connais pas encore la mesure
de bien te moucher, 3x

5. Trente ans Un homme
Et quand tu auras trente ans, le monde
te mettra à l'épreuve lorsque tu te trompes le plus
et ne te laisseras pas le mystifier :
En secret le diable te pose des liens,
fortement ta propre chair veux te
séduire, séduire, séduire.

6. Quarante ans Bien fait
Et quand tu arrives dans la quarantième année,
alors les soucis arrivent en masse,
en magnificence tu avances tellement vite
et peux également boire avec excès :
Mais pour pouvoir payer ton pain
pour le travail, les monts et vaux, il te faut
les parcourir, les parcourir, les parcourir.

7. Cinquante Ans A l'arrêt
Et quand tu auras cinquante ans,
c'est plein de douleurs et de plaintes ; alors
l'arrêt est chez toi
et beaucoup de plaies viennent à toi :
Quand un malheur est survenu,
devant la porte un autre s'approche
au trot, au trot, au trot.

8. Sechtzig Jahr im Abgahn
Und wann du sechzig Jahr wird sein /
dein Blut fängt an zu erkalten /
der Abgang deiner Krafft wird sein /
und kanst auf nichts mehr halten :
Deine Stärke weicht davon / dein Glieder fangen an /
eralten / eralten / eralten.

9. Siebentzig Ein Greiss
Was Freud hast im siebenzigst Jahr /
in deinen weissen Haaren / ein Greiss musst du sein und
bleiben gar / und must darinn verharren :
Wann dich ersctecken will der Husten /
und allzeit an Stäcken must /
umbfahren / umbfahren / umbfahren.

10. Achtzig Jahr Ein Narr
Und wann du achtzig Jahr wirst seyn /
du denkest nicht der gleichen /
ein Narr wirst gheissen / macht die Pein /
der Tod thut dir nachschleichen :
Der Verstand je mehr und mehr und
darzu dein Gesicht gar sehr /
thut weichen / 3x

11. Neuntzig Jahr der Kindern Spott
Wanns Alter neuntzig Jahre ist /
man muss sich dann recht fassen /
ein Spott der Kindern worden bist /
die Welt thut dich dann hassen :
Verschwunden ist dein Gwalt und Macht /
sBeth kannst weder Tag und Nacht /
verlassen, / verlassen, / verlassen.

12. Hundert Jahre Genad dir Gott /
Und wenn du hundert Jahr alt wirst /
Leib und Seeel gscheiden werden /
der lieb Gott deine Hülffe ist /
der Tod treibt dich zum sterben :
Deine Erben kommen schon /
eilen mit dem Leib darvon /
zur Erden / zur Erden / zur Erden.

13.
Wer wollt sich dann der kurzen Zeit / der hundert Jahre
erheben / darumb O Mensch / bedenke Heut / und
thu dich Gott ergeben /
Die Zahl under hundert Mann :
Wunderselten einer kann
erleben / erleben / erleben.

8; Soixante années Vers la sortie
Et quand tu auras soixante ans,
ton sang commence à refroidir ;
tes forces diminueront
et tu ne pourras plus te tenir nulle part :
Ta vigueur s'éloigne, tes membres commencent
à vieillir, à vieillir, à vieillir.

9. Soixante dix Un vieillard
Quelles joies as-tu dans la soixante dixième année,
dans tes cheveux blancs tu dois être et
rester un vieillard et dois y demeurer :
Quand la toux veut t'effrayer
et constamment, avec des bâtons doit
circuler, circuler, circuler.

10. Quatre-vingts ans Un fou
Et quand tu auras quatre-vingts ans,
tu penses que ce n'est pas possible ;
un fou on t'appelle, cela peinera;
La mort rampe derrière toi :
Ta raison de plus en plus et,
en outre, ton visage énormément
te quitte, te quitte, te quitte.

11. Quatre-vingt-dix ans Raillerie des enfants
Quand l'âge est aux quatre-vingt-dix ans,
il faut bien se prendre en charge ;
tu es devenu une raillerie des enfants,
la terre alors te haïra :
Ton autorité et ta puissance ont disparu,
ni nuit ni jour, le lit tu ne peux
quitter, quitter, quitter.

12. Cent ans Grâce de Dieu à toi
Et lorsque tu auras cent ans,
corps et âme seront séparés ;
le bon Dieu est ton aide,
la mort te pousse à mourir.
Tes héritiers déjà arrivent,
se dépêchent précédés par le corps
vers la terre, vers la terre, vers la terre.

13.
Qui voudrait après ce court temps de cent années,
s'élever pour cela ; o homme, pense aujourd'hui et
abandonne-toi à Dieu :
Parmi cent hommes, par miracle,
l'un d'eux peut, ce chiffre,
atteindre, atteindre, atteindre.

Drey ſchöne geiſtliche Lieder.
Das Erſte:
Der
Geiſtliche Joſeph/
Wie er von ſeinen Brüderen
verhaſſet/ und in Egypten ver-
kauffet ward/ ꝛc.
Im Thon: Es warb ein Knab nach Ritterlichen ꝛc.
Das Andere:
Wem GOtt ein ehrlich Weib
beſchehrt/ ꝛc.
Im Thon: Vom Himmel hoch da komm ich her/ ꝛc.
Das Dritte:
Einsmals wolt ich ausreiſen/ ꝛc.



Gedruckt in dieſem Jahr.

Intéressant bois gravé évoqué dans le texte geistliche Lieder.

Zwey ſchöne Lieder.
Das Erſte:
Die zehen Alter
O Menſch erheb dich
nicht ſo viel/ ꝛc.
Das Andere:
Der Eydgnoßiſche
Ehren-Kranz/
von allen XIII. Orten/
Weiß mir ein Dam iſt hübſch
und fein/ Berg und Land/ ꝛc.

Gedruckt in dieſem Jahr.

Intéressant à double titre - 1ère page des Zehn alter. Le 2ème chant concerne la Suisse.

Das Erſte.

I.

O Menſch erheb dich nicht ſo viel / allhier auff dieſer Erden / ſonder bedenck deins Lebens Ziel/ wann du wilt ſelig werden: Weil du ſchnell ſchieſſeſt wie ein Pfeil/ und zur Erden in der Eil/ muſt werden/ muſt werden/ muſt werden.

2. Gedenck dein gantzes Leben iſt/ ein kurtzer trüber Sommer/ du muſt dein gantze Lebens-friſt/ zubringen mit groß Jammer: Der Anfang iſt ſo bitterlich/ und der Außgang ender ſich/ mit Kummer/ mit Kummer/ mit Kummer.

Zehen Jahr ein Kind.

3. Von erſten biß auff zehen Jahr/ thuſt dich ein Kindlein ſchreiben/ du bekümmerſt dich nicht umb ein Haar/ und wilt ein Kindlein bleiben: Thuſt dich in dem Kinderſpiel/ auch der guten Tagen viel/ vertreiben/ vertreiben/ vertreiben.

Zwantzig Jahr ein Jüngling.

4. O junger Menſch von zwantzig Jahr/ thuſt luſtig ſingen und jauchzen/ du achtſt dich

« Les dix âges »

LE MARTYROLOGE OU MIROIR DES MARTYRS. HISTOIRE EXTRAORDINAIRE D'UN LIVRE

Ce volume qui mesure 38 sur 25 cm et qui pèse près de cinq kg se trouve encore aujourd'hui dans certaines familles mennonites, en plus ou moins bon état. Il a connu une histoire passionnante qui mérite d'être racontée.

Selon la définition de l'église, un martyr (témoin) est quelqu'un qui a été mis à mort à cause de sa foi en Jésus-Christ. C'est l'histoire d'hommes et de femmes qui ont préféré mourir, plutôt que d'abjurer leur foi. Ils sont honorés et cités en exemple dans l'église. Leur souvenir ne doit pas se perdre et le récit de leur martyre doit stimuler la foi des croyants.

L'auteur du livre, Thieleman Janz van Braght, 1625 - 1664, est né à Dortrecht (Hollande). A l'âge de 23 ans, il est nommé ancien de l'église mennonite de cette ville. Auteur de plusieurs livres, son livre « Martelaerspiegel » parut en 1660, il peut être divisé en deux parties. Une première partie de 450 pages couvre la période depuis le temps de la Bible jusqu'en 1500. Par cela il veut démontrer que de tout temps des chrétiens fidèles ont été persécuté. La deuxième partie, 840 pages, couvre la période de 1500 à 1660. On y trouve le récit de 803 martyrs, dont 613 ont été exécutés en Hollande et en Belgique. Van Braght a utilisé les catalogues de martyrs déjà existants, en cherchant à compléter, à vérifier et à classer les faits. Les récits des martyrs sont complétés par des confessions de foi et de détails des interrogatoires avant exécution, ainsi que des chants et des lettres écrites depuis la prison. A part quelques erreurs mineures, les historiens sont d'accord à reconnaître l'authenticité des faits qui sont rapportés.

En 1685, Van Braght étant déjà décédé, parut une deuxième édition, cette fois illustrée par l'artiste Jan Luyken, 1649 – 1712. C'est lui qui fournit les 103 illustrations gravées sur cuivre avec sous-titres en français et en hollandais. Jan Luyken a vécu un temps suffisamment proche de la période de persécution pour pouvoir reproduire les faits comme ils ont pu se dérouler.

Vers 1745, les Mennonites de Pennsylvanie, anciens émigrés d'Allemagne, éprouvèrent le besoin d'une traduction en allemand du martyrologe. En accord avec les frères d'Amsterdam, la traduction fut faite par un certain Peter Muller. Toute un équipe a travaillé pendant trois, ans, à fabriquer le papier et à imprimer les 1300 exemplaires de ce livre qui faisait 1512 pages. Pour l'Amérique pionnière, ce fut le premier volume de cette dimension qui sortit de presse.

Trente ans plus tard, en 1780, les responsables des assemblées amish du Palatinat, d'Alsace et de Lorraine, décidèrent une réimpression du Martyrologe, en langue allemande, pour les Mennonites d'Europe. Par les soins de l'ancien, Hans Nafziger, on fit venir d'Amsterdam les plaques de cuivre de Jan Luyken ayant servi à l'illustration. Un imprimeur de Pirmasens (Palatinat) fut chargé d'imprimer les mille exemplaires, déjà vendus en grande partie par souscription. L'ampleur de cette entreprise montre l'attachement des Mennonites à ce livre de souvenirs des temps terribles de persécutions. Elle montre aussi combien étaient nombreux les foyers et assemblées mennonites dispersés dans la vallée du Rhin, depuis la Suisse jusqu'en Hollande. Elle montre en dernier que des contacts et des rencontres existèrent, par delà les frontières pour maintenir la cohésion de cette minorité, à peine tolérée en cette période.

Pendant longtemps on s'est demandé qu'étaient devenues les plaques de cuivre,

gravées par le célèbre Jan Luyken. Par les soins de Hans Nafziger, ancien de l'assemblée d'Essingen près de Landau, elles furent mises à la disposition de l'imprimeur de Pirmasens. Ensuite, pendant longtemps on n'en entendit plus parler, quand, de façon tout à fait inattendue, une trentaine de ces plaques furent mis en vente par un antiquaire d'Allemagne, vers 1990. Elles furent achetées par les musées mennonites américains et une d'entre elles fut achetée par l'AFHAM.

En feuilletant ce grand livre, on se demande comment on a pu être aussi cruel et si peu tolérant envers ceux qui avaient des opinions différentes de celles officiellement admises. La gravure, ci-dessous, représente un homme, modeste tailleur de Nimègue, Gerrit Hazenpoet, en 1557, en train de faire ses adieux à sa femme avant d'être brûlé vif sur un bûcher. Il refuse en même temps le vin qu'on lui offre comme une dernière faveur, en disant que bientôt il boira le vin nouveau dans le royaume de son Père.

Consciencieusement, les archives ont conservé le décompte de cette exécution, dont voici les détails :

Pour capturer le coupable 2,14
Pour payer le tortionnaire 0,12
Corde nécessaire à la torture 0,30
Vin pour le tortionnaire 0,30
Pension pour 24 jours de prison ...7,40
Construction du bûcher 0,60
Achat de bois 1,70
Achat de fagots 0,13
Paille et foin 0,14
Dr. Theol. Borchardt pour obtenir l'abjuration 2,80
Prieur bénédictin pour obtenir l'abjuration 3,12
Police pour conduire au tribunal ..0,30
Police pour conduire au supplice ..0,15
Salaire du bourreau 0,15
Divers 0,15
Officiels pour présider l'exécution <u>*14.16*</u>

Total : .....33,66 Florins.

Ernest HEGE.

Bibliographie:

Miroir of the Martyrs, J. S. Oyer, R. Kreider, Good Boocks, Intercourse, PA
Men. Lexikon



Représentation d'un modeste tailleur de Nimègue, Gerrit Hazenpoet, en 1557, en train de faire ses adieux à sa femme avant d'être brûlé vif sur un bûcher.

IL Y A UN SIECLE, AINSI VA LA VIE DANS LES ASSEMBLEES ANABAPTISTES, PRIS SUR LE VIF

Ndlr : Nous transcrivons ici une lettre en possession de M.Maurice Hebert, 54300 Chanteheux. Le lecteur ne sera donc pas surpris par l'orthographe.

« Que nous cherchions une femme pour le Léon ».

Cher frère et sœur, neveux et nièces ! *Saint- Fiacre le 9 Novembre 1913*

Je vous écrit ces quelques mots pour vous donner de nos nouvelles et en même temps pour en recevoir des votres. nous sommes tous en bonne santé et nous désirons de tout notre coeur qu'il en soit de même chez vous. Je suis débarassé de tous mes travaux les plus pressants, les blés sont semés dans de bonne conditions. cette année je ne me plains pas l'on a tout en abondance , les bêtes seront heureuses cet hiver, j'ai fait beaucoup de regain et aussi beaucoup de betteraves, et la moisson a été bonne aussi, les terres sont plus forte que l'année dernière, surtout l'avoine, bien sûr que chez vous s'est la même chose. nous avons eu la visite d'André , il a passé chez nous la veille d'aller rejoindre sont corps, mais il a mal tombé, a lieu d'aller au fort de Blénod, comme je croyait, il est au fort du Tillot, c'est déja loin de chez nous, épuis ils n'avaient pas assez de place pour les loger, maintenant il est au camp de Mailly, nous n'avons plus eu de nouvelle depuis qu'il est parti.

Je te dirai aussi que Emile Zender va se marier avec la Jeanne de Quatre- Vaux d'ici une paire de moi, c'est pour cela que je t-écris aujourd'hui, car le père André est venu chez nous, cet après midi, il voudrai que nous cherchions une femme pour le Léon, alors si tu veux avoir la bonté de t'occuper de cela, en écrivant à Ligneville, ou y aller toi même, sa serait plus pratique. Enfin je compte sur toi, et quand tu auras des nouvelles, soit bonne ou mauvaises, écrit moi aussitôt.

Si quelquefois tu vas labà et que la jeune fille, fasse des difficultés pour se marier, encourage la un peu, car c'est un bon parti. tu connais le Léon, c'est un ouvrier et un gentil garçon et notre devoir a nous, et de faire notre possible pour tacher de le détourner d'aller d'un autre coté, c'est-à-dire de changer de religion. Enfin je compte sur toi tous le monde chez nous me charge de vous faire a tous bien des compliments et moi je suis pour la vie votre frère et oncle qui vous affectionne.

E. Muller

Maman va toujours son petit train, tu la vu la dernière fois que tu est venu et bien elle est toujours la même, des jours bien, des jours mal. Je vous dirai aussi que le fils Kennel de Boucq la mari d'Elise va mourir, au moment ou je vous écrit il est peut être bien mort, car hier Lina de Bois-le-Comte a venu, on lui a dit a Toul qu'il ne passerait pas la journée.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE MENNONITE FETE SON CINQUANTENAIRE.

C'est le 22 Juin 1950 que quelques personnes, représentants de l'église mennonite, se sont mis d'accord pour créer l'Association Fraternelle Mennonite. Le but de cette association était, d'une part, de continuer l'œuvre parmi les enfants, cas sociaux, commencée par les mennonites américains et d'autre part de démarrer une maison pour personnes âgées.

Avec le soutien et les encouragements des mennonites américains une grande propriété fut achetée à Valdoie. L'année après, dans les mêmes circonstances, la maison d'enfants du Mont des Oiseaux près de Wissembourg-Weiler put être achetée également.



Les débuts ne furent pas faciles mais l'œuvre se développa et s'adapta. Un demi-siècle s'est écoulé depuis et bien des membres fondateurs ne sont plus de ce monde. Aujourd'hui, l'œuvre s'oriente sur trois axes :

a. Un travail parmi les enfants et jeunes adultes, cas sociaux, à la Villa des Sapins, à Valdoie et à la Villa des Roses à Montbéliard.

b. Pour les personnes âgées à la Résidence Rosemontoise à Valdoie et deuxièmement bientôt à la maison de retraite Les Chevret à Couthenans.

c. Une maison de vacances, à Rougegoute, Le Fleury, d'une capacité de 52 lits pour des séjours de week-ends et de colonie de vacances. Un foyer pour étudiants à Strasbourg.

Il y avait donc bien des raisons de se réjouir quand les membres et amis de l'Association se sont réunis le 24 - 25 juin 2000 pour fêter l'évènement. Et cela fut fait par un grand rassemblement dans une salle à Valdoie, par des visites d'officiels, par des retrouvailles avec les anciens de la Villa des Sapins, par de la musique, des chorales, par des discours et des témoignages du temps d'autrefois, par des portes ouvertes dans tous les établissements et par des expositions. Pour couronner le tout, en fin de journée, devant tous les visiteurs, une montgolfière s'éleva vers le ciel, emportant une personne de la maison de retraite et une jeune fille de la maison d'enfants, comme pour dire, que l'œuvre, avec l'aide de Dieu, est bien décidée à continuer sa marche vers l'avenir.

Ernest HEGE

CHATENOIS : UN NOUVEAU LIEU DE CULTE.

Le 1er octobre 2000 a lieu l'inauguration du nouveau lieu de culte de l'assemblée mennonite de Châtenois (88). Etaient présents les autorités de la ville et des villages environnants ainsi que les différents représentants de l'AEEMF (Association des Eglises Mennonites de France), des différentes églises mennonites de France, de l'AFHAM. Cette inauguration s'est effectuée dans la salle des fêtes de Châtenois.

Historique de l'assemble de Châtenois par Christian France.

En 1992, quelques familles se réunissent. Une maison est proposée à Châtenois en 1998 dont l'achat fut effectué en 1999. L'inauguration a donc lieu ce 1er octobre 2000. La maison est composée, pour l'instant, au rez-de-chaussée d'une salle de culte et au premier étage d'une salle d'école du dimanche et d'une garderie. Le deuxième étage doit être aménagé. Depuis 1995, l'assemblée s'est rapproché des communautés mennonites des environs, notamment de l'assemblée de La Vosges. En 1998, l'assemblée adhère à l'AEEMF.

Historique des débuts du christianisme à nos jours par Daniel Muller.

Daniel Muller présente les fondements de l'anabaptisme avec ses différentes persécutions et leurs migrations dans les différents pays d'Europe et des Etats-Unis. Le mouvement anabaptiste s'implante en Lorraine au XVIIIème siècle en 1712. Les mennonites s'installent en Lorraine qui est plus indépendante et tolérante à l'époque du Roi Stanislas. A sa mort, la Lorraine redevient française. En 1940, le Mennonite Central Comitee (MCC) aide les mennonites de France et en 1950 lance les engagements sociaux. Puis Daniel Muller replace le mouvement anabaptiste dans le contexte mondial.

Présentation des Eglises mennonites par Robert Kauffann.

L'AEEMF est composée de trente assemblées en France. Elles sont essentiellement dans l'Est, trois en région parisienne (Chateney-Malabry, Hautefeuille, St-Maurice) trois dans le Nord (Bruxelles, Flavion et Givet) et une au Sud (Gex). Pour adhérer, il faut être d'accord avec la confession de foi et les statuts de l'AEEMF. Chaque assemblée se gère elle-même, les assemblées sont autonomes. L'AEEMF est membre des Eglises de professants et des Eglises mennonites mondiales. L'association est en discutions avec la Fédération Protestante de France pour une éventuelle adhésion. L'association propose aux assemblées des activités ou des réflexions au travers de diverses commissions (de Jeunesse, des Oeuvres, Foi et Vie) et de l'aide aux victimes de catastrophes et de famine au travers de la Caisse de Secours. Le bureau soutient les assemblées lors des acquisitions immobilières, coordonne des efforts d'évangélisation et apporte de l'aide aux assemblées.

Les oeuvres mennonites par Damaris Nussbaumer

Le début fut le travail effectué par le MCC par leurs efforts de reconstruction en 1945. En 1950, l'Association Fraternelle Mennonite (AFM) accueille les orphelins de guerre. En 1954, la Mission Mennonite Française (MMF) se préoccupe des familles qui ont un handicap puis, dans la continuité, crée les Amis de l'Atelier. Aujourd'hui, les oeuvres mennonites, c'est aussi le Mont des Oiseaux en Alsace du Nord, l'Association Fraternelle Mennonite (AFM)\SERVIR à Belfort, la Maison d'Accueil de la Prairie à Montbéliard, Mission Mennonite Française (MMF)\Amis de l'atelier en Région

Parisienne. Cela représente 400 salariés qui travaillent “au nom du Christ”[1]. Mon pain est un problème d'ordre matériel ; le pain des autres est un problème d'ordre spirituel.

Allocution du Député Maire, M. Florentin

Très attachés à la tolérance lui-même, il évoque celle des ducs Duc de Lorraine qui vivaient et qui sont morts et enterrés à Châtenois.

Visite du lieu

Les différentes personnes présentes sont alors invitées à visiter le lieu de culte qui s’appellera le « grain de sénevé ». Chacun peut, en guise de symbole, planter dans une vasque prévue à cet effet un grain de blé.

Repas en commun

Un repas nous a été servi par les membres de l’assemblée.

Consécration

L’après-midi a été entamé par un moment de louange et de témoignage par le groupe de jeune de Toul. Puis une délégation de prédicateurs, responsables et quelques membres de l’assemblée se rendent dans le nouveau lieu de culte pour prier et consacrer ce lieu pendant que le reste de l’assistance continue de chanter sous la direction du groupe de jeune jusqu’à leur retour.

Conclusion

La journée a pris fin après une présentation des différents membres de l’assemblée et une collation.

Mireille et Thierry HÜCKEL



Christian France.

[1] Mot d’ordre du MCC « In the name of Christ ».


ASSEMBLEE
PROTESTANTE
EVANGELIQUE
14



"ALLONS VOIR CE QUI SE PASSE CHEZ LES ANABAPTISTES EN ALSACE"[1] OU LA CHRONIQUE FAMILIALE DES GOLDSCHMIDT

Dans la série que nous ouvrons aujourd'hui, notre intention est d'explorer le passé de quelques familles anabaptistes qui ont marqué l'histoire des communautés de l'Est de la France. En associant à la fois les données extraites de recherches généalogiques enrichies de textes historiques des archives d'origines souvent fort disparates, nous tenterons de mieux cerner et comprendre leur histoire. Il sera intéressant de tirer de ces chroniques une fois reconstituées, des enseignements sur les origines, les places sociales, les métiers et de relever certains destins particuliers. La présente étude en fournit un exemple notable. Les sources primaires seront privilégiées et insérées dans leur contexte historique. Ces investigations tenteront aussi de vérifier les faits et les légendes nées et transmises au fil des générations. D'autres familles au passé souvent aussi riche pourront ainsi être présentées comme les Stucky, Peterschmitt, Schantz, Kropff, Blanck pour ne citer que ces quelques exemples. Un des buts est de décrire, dans la mesure du possible, les liens avec leurs origines en Suisse.

Reconstituer les généalogies anabaptistes en Alsace et en Lorraine est d'une manière générale particulièrement ardue pour ce qui concerne la première moitié du XVIII^{ème} siècle en l'absence de tous registres officiels que les communautés se refusaient à tenir[2]. En effet, si les actes d'Etat-Civil instaurés en France depuis 1792 permettent d'avoir une vue partielle dans l'ancien régime, les recherches s'avèrent difficiles au-delà de cette date. La difficulté peut être contournée en ayant recours à des actes très divers constitués d'actes notariaux, de comptes de communes ou d'archives juridiques et parfois de sources privées. Mais comme bien souvent, c'est surtout le hasard des trouvailles qui demeure le moteur des enquêtes. Comme premier essai, nous évoquerons les premières générations Goldschmidt en tant qu'anabaptistes.

Introduction.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, dans la région de Bâle, l'ancien, un responsable de la communauté notait[3] « *la famille Goldschmidt n'est pas originaire de Sainte-Marie-aux-Mines dans les Vosges où ils avaient trouvé un premier refuge après avoir été persécutés et expulsés, mais de Richterswil dans le canton de Zurich* ». Sa remarque n'est pas anodine même si elle est surprenante dans son contexte car il s'agit d'un acte de mariage. Elle résume bien le parcours de cette famille et montre toute la détermination de ses membres à affirmer avec force leurs attaches helvétiques sans doute pour de multiples raisons. Cette volonté de conserver des liens étroits avec leur commune d'origine est une constante qui traversera les siècles.

Nous devons les premières recherches généalogiques au regretté Paul Roth de Bâle et plus récemment à Yves Goldschmidt de Thann qui a collecté des données tant à Richterswil que dans les registres post-révo-

---

1 StAZu, EI 7.8 Témoignage du pasteur Vogler de Richterswil qui rapporte les paroles du jeune Hans Danner en 1706.

2 AHR- 3U2/261 Acte de notoriété au tribunal de première instance de Colmar du 16 germinal an 13 (6 avril 1805) "pour contacter mariage" relatif à la naissance de Henri Goldschmidt indiquée comme étant le 9 octobre 1781, fils de Henri et de Barbe Gingrich : "il est connu que parmi les anabaptistes il n'était point d'usage de tenir des registres des actes de naissance". Deux exceptions cependant nous viennent des assemblées de Montbéliard et de Belfort qui ont tenu de tels registres depuis le milieu de XVIIIème siècle.

3 Registre de Bâle-Holee, mariage en 1869 de Joseph Goldschmidt avec Marie Goldschmidt.

lutionnaires d'Alsace. A partir de cette base, nous avons poursuivi ces travaux en remontant le temps. Pour cela, ont été exploités des sources de diverses natures parmi lesquelles les données manuscrites ou colophons découverts dans les livres domestiques ou *Hausbücher* ou alors dans les bibles de familles aujourd'hui disséminées de part et d'autre de l'Atlantique et heureusement conservées. Ce furent des éléments essentiels de l'enquête. La "fouille" systématique dans les documents administratifs de leurs lieux de passage a permis de résoudre maintes énigmes et lever bon nombre de doutes tout en fournissant des éléments sociologiques complémentaires. Les travaux préliminaires de Thomas Hannimann sur Richterswil furent en la matière déterminants[4].

Les sources privées se révéleront tout aussi capitales. En particulier deux colophons contenus dans des bibles familiales ont permis d'établir les liens indispensables à la bonne compréhension de l'histoire des Goldschmidt. L'une des bibles acquise à l'origine par la famille étudiée se trouve maintenant chez l'auteur et l'autre est conservée actuellement à Goshen (USA). Un autre type de livres de famille, les *Hausbücher* se sont révélés riches d'enseignements. Ils servaient en général de livres de comptes comme celui évoqué par Paul Roth et qui débute en 1772. Un autre de ces « livres domestiques », malheureusement non retrouvé, était en possession de Joseph Goldschmidt (1761-1814) / Catherine Gingrich, meunier à Thanvillé puis cultivateur à Châtenois[5]. Ceci nous donne l'occasion de lancer ici un nouvel appel à signaler et communiquer toutes les mentions manuscrites décelées au début ou à la fin de tels ouvrages afin que nous puissions en effectuer une retranscription. Sans elles, les difficultés de reconstitution auraient été grandement accrues voir impossible dans le cas présent.

L'étude sur les Goldschmidt a été volontairement limitée aux quelques premières générations anabaptistes jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle environ, un travail généalogique « classique » peut ensuite permettre aux chercheurs de trouver sans trop de difficultés "leurs" raccords avec les éléments que nous relaterons.

De Winterthur à Richterswil.

Le nom Goldschmidt apparaît dès le XV^{ème} siècle à Wintherthur[6] dans le canton de Zurich. L'ancêtre de la lignée, déjà un Heinrich Goldschmidt, né vers 1480 et décédé en 1550 à Winterthur, était un ecclésiastique influencé par le réformateur Ulrich Zwingli. D'abord responsable de la messe du matin (*Frühmesser*) et vicaire à Winterthur, il fut nommé pasteur à Hettlingen (1528) puis à Seuzach (1530). Dans cette région, il a introduit et animé une chorale d'enfants, proposant au conseil de la ville de Winterthur un livre de cantiques destiné à l'église et aux écoles. Sur les traces de son père, Johann Rudolf Goldschmidt devint proviseur à Winterthur en 1548. Nommé pasteur en 1552, il enseigna à Bischofszell puis à Witikon. De 1554 à 1564, il fut pasteur à Affoltern am Albis. En raison "de ses nombreux enfants" il demanda de se rapprocher de Winterthur et obtint la paroisse de Lindau.

---

4 Thomas Hanimann *Zürcher Nonkonformisten im 18. Jahrhundert, Theologischer Verlag Zürich*, 1990 et du même auteur *Eine Täufersiedlung am Zürichsee-Die Richterswiler Täuferbewegung im 18. Jahrhundert* in Mennonitische Geschichtsblätter, 1988.

5 AHR- 3U2/261 Acte de notoriété au tribunal de première instance de Colmar du 30 juillet 1808. Naissance de Barbe Goldschmidt le 23 mai 1788 "suivant qu'il est inscrit au livre domestique de l'exposant (Joseph Goldschmidt) conformément à l'usage des anabaptistes".

6 Données Yves Goldschmidt sur des investigations menées à sa demande par le *Genelogisches Institut Zwicky de Zürich.* Elles sont rapportées ici sans contrôle de ma part mais semblent néanmoins fiables dans la mesure où elles s'appuient sur des notes d'un auteur anonyme du XVII^{ème} siècle pour les plus anciennes et accompagnées de la mention des sources pour celles qui concernent Richterswil même. Ainsi, un certain "Kurli Goldschmid" est cité comme membre du conseil de la ville de Winterthur dès 1420.

Jacob GOLDSCHMIDT	**Barbara HAAB**
Coutelier (Degenschmied) à Richterswil	Naissance : 17.2.1667 - Horgen ZH
Baptême : 13.9.1659 – Richterswil	Décès : 25.4.1718 (51 ans) – Richterswil
Décès : 27.4.1721 (61 ans) – Richterswil	Fille de Jörg Haab
Fils de Hans Heinrich Goldschmidt	et de Elisabeth Huber
et de Anna Heusser	

Mariage : 12.11.1689 - Richterswil

ENFANTS :

- **GOLDSCHMIDT, Heinrich** Baptême : 18.1.1691 - Richterswil
  Décès : 17.2.1755 (64 ans) - Sainte-Marie-aux-Mines (68)
- **GOLDSCHMIDT, Anna,** deuxième épouse de Nicolas Blanck
  Baptême : 25.11.1694 – Richterswil
  Décès : 6.9.1756 (61 ans) - Sainte-Marie-aux-Mines (68)
- **GOLDSCHMIDT, Barbara** Baptême : 6.3.1698 - Richterswil
- **GOLDSCHMIDT, Jacob** Baptême : 30.7.1701 - Richterswil
- **GOLDSCHMIDT, Anna Barbara** Baptême : 3.2.1704 - Richterswil
- **GOLDSCHMIDT, Hans Kasper** Baptême : 2.10.1707 - Richterswil
- **GOLDSCHMIDT, Hans Heinrich** Baptême : 15.9.1709 - Richterswil
- **GOLDSCHMIDT, Conrad** Baptême : 15.1.1713 – Richterswil
  Décès : 17.9.1760 (47 ans) - Sainte-Marie-aux-Mines (68)

Là, les choses se gâtèrent pour lui puisque ses paroissiens lui reprochèrent de plus se préoccuper de son exploitation agricole que de son enseignement. Accusé d'enrichissement personnel (*Uebervorteilung*), il abandonna finalement le poste et se rendit avec sa famille à Richterswil en 1591 où il décéda la même année. Parcourons rapidement les trois générations suivantes :

Heinrich (24/04/1652 à Richterswil) et son épouse Anna Heussler (20/03/1653 à Richterswil)

Le 3ème enfant des précédents, Hans Heinrich (baptisé 23/02/1621 à Richterswil, 29/10/1680 à R.), marié vers 1650 avec sa seconde épouse Anna Heusser (baptisée 24/08/1628 à R., 11/04/1699 à R.)

Leur 5ème enfant, se prénommera Jacob. Il est né le 13/09/1659 à R. C'est dans la famille qu'il fonda avec Barbara Haab que le "ferment" de l'anabaptisme fit son apparition[7]. Si ce couple ne s'est jamais ouvertement reconnu comme anabaptiste[8], leur attitude envers leurs enfants permet pour le moins de les désigner comme sympathisants.

Avant de poursuivre, il y a lieu de prendre connaissance de l'histoire anabaptiste dans cette bourgade située au bord du lac de Zurich à quelques lieues de la frontière avec le canton de Schwyz.

7 Durant le XVIème siècle plusieurs anabaptistes répondant au nom de Goldschmidt (Georg, Heinrich, Ottilia) furent les victimes d'exactions à Salzburg, au Tirol et à Mulhouse en Thuringe (*Mennonitisches Lexikon*, article *Goldschmidt*, p.134). Rien n'indique qu'ils aient eu un lien quelconque avec ceux de Winterthur/Richterswil. Le patronyme Goldschmidt était en effet assez commun puisqu'il se rapporte à un métier, celui d'orfèvre. Lors de la constitution des patronymes, il a pu émerger en des lieux très différents et constituer des lignées totalement différentes les unes des autres.

8 Thomas Hanimann *Zürcher Nonkonformisten im 18. Jahrhundert, Theologischer Verlag Zürich,* 1990, p. 174. Un ouvrage remarquable fondé sur des travaux en profondeur dans les archives de Zurich mais dont certaines conclusions sur les liens entre anabaptisme et piétisme naissant nous laissent perplexe.



Vue de Richterswil vers 1900

Des remous anabaptistes à Richterswil. Réveil d'un anabaptisme en sommeil.

L'anabaptisme avait été florissant dans le canton de Zurich jusqu'à ce que la répression et les expulsions eurent raison de leur présence vers 1660[9]. Officiellement la question était réglée[10], mais c'était sans compter sur le maintien des idées pour des décennies encore dans certaines communes et particulièrement à Richterswil[11]. C'est cette situation que devait découvrir le pasteur Johann Felix Vogler lorsqu'il y fut nommé en 1700 en remplacement du pasteur Körner. Dans un long rapport[12] de plus de dix pages, il narre tous ses démêlés avec "ses" dissidents. La précision des détails mérite que nous en évoquions un condensé :

A cette époque (en 1700), *un vieil anabaptiste Uli Eschmann est venu d'Alsace pour rendre visite à son frère sur le Kalchbühel* [13]. *Interrogé par son prédécesseur le pasteur Körner, il déclara qu'il était de Richterswil, mais qu'il avait passé la plus grande partie de sa vie en Alsace chez les anabaptistes.* (Auparavant), *il venait régulièrement, une fois par an, en toute discrétion dans son pays* (Heim). (Eschmann estime) *Que cela n'est pas dangereux et lui a été toléré de tout temps.*

(Le pasteur Vogler) *Lorsqu'il est revenu, je fus attentif à ses agissements, mais il m'évitait soigneusement.*

En 1702, il eut à constater que dans le village on évoquait plus qu'ailleurs la ques-

---

9 Robert Baecher *Le dossier d'une médiation avortée : destins des familles anabaptistes zurichoises et de leurs biens (1636-1661), in* Souvenances Anabaptiste n°16-1997.

10 Mennonitisches Lexikon, Tome IV, article "Zurich", p.625-640 n'évoque même pas la résurgence, très localisée il est vrai, de l'anabaptisme à Richterswil.

11 Pour des compléments, voir Thomas Hanimann *Eine Täufersiedlung am Zürichsee-Die Richterswiler Täuferbewegung im 18. Jahrhundert* in Mennonitische Geschichtsblätter, 1988. Certains éléments manquants dans l'article ont été reproduits ici.

Avant 1650, sont signalés à Richterswil les anabaptistes Jacob Schneider (émigré à Durenentzen dans le Ried alsacien), Uli Schneider et sa femme Elisabeth "Schmitz" (émigrés à Jebsheim), Barabara Frey et Rudolphe Bachmann habitaient sur les "hauteurs" (*Richterswilerberg*). Ce dernier est décédé en prison en 1640.

12 StAZu EI 7.8. Le texte traduit de l'allemand respecte au mieux le ton employé par le pasteur.

13 Littéralement : colline de pierre à chaux.

tion anabaptiste (Täuferwesen). *Il apparut que de temps en temps, des jeunes gens de Richterswil, garçons et filles, "descendaient" en Alsace et dans le Palatinat et que beaucoup allaient "servir"* (travailler) *chez les anabaptistes comme l'avaient fait leurs aînés avant eux durant plus de trente années. Ils en revenaient avec des opinions étranges (Wunderlich). En outre, beaucoup sont restés et viennent régulièrement visiter leur parenté très discrètement. Je m'efforce de me renseigner sur ces personnes et ce qu'il y a derrière elles. Je me suis rendu compte que la plupart des gens* (d'ici) *ne connaissaient ni nos articles de foi, ni la doctrine hérétique des anabaptistes* (Täufern Religions Irrthümer*), mais qu'ils ne savaient parler que de leurs comportements apparents* (*Handel und Wandel*). *Au début cela déplut aux gens d'ici.*

En 1703, les visites pastorales révèlent que certaines personnes non seulement parlent en faveur des anabaptistes, mais connaissent aussi leurs principes (*Lehrsätzen*) *qu'ils trouvent assez bon. Beaucoup m'ont dit qu'ils ne croyaient pas ce que leur disaient les anabaptistes, sinon ils se seraient joints à eux. Pour deux d'entre eux, celui appelé Hans Danner, dit "le vieux Breit" qui avait travaillé chez les anabaptistes en Alsace il y a 38 ans et puis son fils aussi appelé Hans Danner, dit "le jeune Breit", ils en disent bien trop de bien. Je les ai bien souvent averti et j'ai demandé conseil à mes supérieurs pour savoir comment me comporter vis-à-vis d'eux et avais discuté avec leurs amis et parents. J'ai appris aussi qu'un vieil homme Hans Landis, forgeron dans le village, avec son plus jeune fils apprécient en secret l'anabaptisme (das Täuferwesen ... heimlich lieben). Je les visitais avec assiduité et lorsqu'ils virent mon mécontentement, ils ne voulurent pas admettre qu'ils croyaient autre chose que nous, mais sur certains points, ils reconnaissaient que les anabaptistes avaient raison comme le fait de* [ne pas] *prêter serment et l'ostentation.*

En 1704, il apprit d'un anabaptiste que les "Breit" et Landis lisent des choses singulières, font des louanges et ont une communion avec d'autres. Interrogés sur ces faits, ils nièrent. Je les avertis qu'à l'avenir ils s'abstiennent sous la menace d'en référer "plus haut". Je voulus me procurer leur livre par force et demandai aux autorités comment y parvenir. "Breit" me le remit peu de temps après, trois jours avant qu'il soit convoqué pour être interrogé.

L'automne précédent, j'avais appris que quelques jeunes garçons allaient souvent dans la maison de Breit, et le jeune Breit dans celle de son beau-frère Hanseli Schmidt. S'y réunissaient les jeunes Breit et Landis, un jeune Haüßler, un Goldschmidt et un Burckart, avec aussi deux jeunes filles, une Schmid et une Widmer qui les ont rejoints durant l'été où elles ont été instruites lors de plusieurs rencontres avec des prédications, (y ont chanté*) le cantique du vieux Landis, un anabaptiste qui avait été décapité*[14]*, et d'autres enseignements allant à l'encontre de notre (doctrine) sur le baptême des enfants, la Cène, sur l'autorité, le serment qu'ils rejetaient. Je les ai tous convoqués et ai parlé sérieusement avec eux, puis avec leurs parents et amis, ce que beaucoup n'ont pas apprécié tout en minimisant les faits. Ce à quoi ils m'ont répondu qu'ils aimeraient bien qu'eux mêmes et les leurs soient comme ces gens (les anabaptistes). Cela me troubla comme toute la communauté de sorte que pour le sermon suivant j'adressai des avertissements de ne pas se compromettre avec de telles choses, de ne pas les sous-estimer et que cela présentait un grand danger. J'en informais notre très honoré bailli Escher et conjointement nous en avons avisé nos instances supérieures*

[14] Hans Landis fut le dernier martyr anabaptiste dans le canton de Zurich. Il fut décapité en public à Zurich le 29 septembre 1614. (*Mennonitisches Lexikon*, article "Landis Hans" volume 2, p. 612) Il est fait allusion ici au recueil de chant appelé *Ausbund* qui contient au n° 132 le cantique de 46 couplets qui relate toutes les souffrances dans la dignité et les espérances de Hans Landis de Wädenswil.

respectives. Le 16 octobre les principaux (meneurs), les Breit et Landis ont été convoqués et interrogés au château de Wädenswil. Là, le vieux Landis a tout nié, le vieux Breit aussi, le jeune Breit n'était ni froid ni chaud, mais ne pouvait tout nier, et le jeune Landis affirma librement que le baptême des enfants, le glaive (l'emploi de la violence) et le serment étaient contraires aux Ecritures. Mais aucun ne voulut admettre qu'il fut anabaptiste[15] *et tous se déclarèrent disposés à recevoir de meilleures instructions. Ensuite, le bailli Escher les a exhortés au changement, à s'améliorer et à s'éloigner de telles choses insupportables et dangereuses, sous peine d'une juste punition, ce qu'ils ont tous promis de faire.*

Quelques jours plus tard, d'autres, Hanseli Schmid, le fils du défunt chirurgien (Bruchmeister), *Jacob Haüßler, un garçon tailleur et Barbeli Widmer, une jeune fille célibataire qui ont été "contaminés" par les précédents, ont été convoqués au château. Ils ont déclaré la même chose sauf que Schmid a reconnu qu'il n'allait plus à notre église.*

En attendant, ils ont reçu presque tous les jours et aussi les nuits la visite du pasteur. Ils ont été informés (instruits) *de telle sorte que tous semblaient s'être améliorés, sauf que le Schmid ne voulait pas encore venir à l'église. Il ne s'y est rendu qu'une seule fois et seulement dans la filiale appelée Egger. Ces comportements furent, entre autres, rapportés oralement au bailli à Wädenswil. Il fit traduire d'abord tout seul ce jeune* (Schmid), *puis ses parents et ensuite sa parenté et a "sérieusement" discuté avec eux.*

Deux autres jeunes garçons, un Burckart et un Goldschmid, avec aussi la sœur de Hanseli Schmid qui ont suivi les autres ont été "contaminés". En présence de leurs parents ils m'ont promis de s'améliorer. A cause de cela ils n'ont pas été convoqués par les autorités.

Au début de cette année 1706, Hanseli Schmid ne voulait toujours pas venir à l'église et certains ont recommencé à se réunir. Tous ont de nouveau été convoqués au château avec plusieurs sérieux avertissements et, s'ils ne s'amélioraient pas dans les plus brefs délais, ils auraient à faire aux autorités supérieures. Sur quoi, ils ont de nouveau promis de s'améliorer.

Cependant un garçon de 24 ans, un certain Bachmann originaire de Richterswil, (re)*vint d'Alsace de chez les anabaptistes. Je* (le pasteur) *le vis au prêche : il était identifiable à son attitude à ses vêtements qu'il était anabaptiste*[16]*. Je l'ai convoqué, interrogé et averti de rester ici, mais en vain. Lorsqu'il voulut emmener avec lui un garçon, j'ai convoqué le père et la mère de l'anabaptiste pour les exhorter à garder leurs enfants ici en soulignant le danger* (qu'ils couraient), *ce qu'ils n'admettaient pas, niant qu'ils voulaient devenir anabaptistes comme ils l'ont toujours affirmé. Pour cela notre très honoré bailli a été très peiné car il avait tant parlé avec eux de sorte que les anabaptistes étaient partis autrefois. L'autre jeune garçon est toujours ici et a promis de rester. En ce qui concerne la mère de l'anabaptiste, on vient d'apprendre qu'elle aussi a des idées anabaptistes et aimerait vendre* (ses biens). *Il s'agit de ne rien négliger la concernant, elle et ses filles, et de demeurer vigilant.*

A la suite d'une visite pastorale concernant les gens suspectés, ils se sont améliorés, mais ont ensuite montré leur mauvais côté. On a mis le jeune Schmidt en demeure d'aller à l'église dans les 14 jours suivants sous menace de prévenir les autorités. Celui-ci a demandé un temps supplémentaire

[15] Cela pouvait leur valoir de fortes amendes et l'emprisonnement immédiat conformément aux mandements en vigueur.

[16] Ce point avait attiré l'attention du pasteur. Les mesures vestimentaires prises par Jacob Amann avaient singularisé les adeptes de cette tendance plus rigoureuse de l'anabaptisme.

de réflexion et qu'on lui permette de se rendre chez les anabaptistes durant quatre semaines pour se rendre compte comment cela était chez eux. Cela lui a été "chaudement" déconseillé s'il ne voulait pas mettre en danger son esprit et son corps puisqu'il possède des biens immobiliers en Suisse. On a conseillé à sa mère de ne se rendre nulle part ailleurs que chez sa sœur à Männidorf ou chez ses amis à Horgen ou pour une journée en ville, ce à quoi elle s'est engagée. En dépit de cela, accompagnée de son gendre, le jeune Breit qui l'avait progressivement persuadée, elle a fait des achats (acquisitions) ailleurs, en dehors du canton de Zurich. Au bout de deux jours, le jeune Breit est revenu tout seul en disant : Hanseli est à Bremgarten et ne veut plus revenir. La mère envoya un autre cousin Schmid avec le jeune Breit vers Bremgarten pour le persuader de revenir. Il apparut rapidement que tout cela était une tromperie en ce que l'émissaire revint quelques jours plus tard tout seul et déclara : alors qu'arrivant à la "Syl brugg" il y a rencontré le jeune Bachmann mentionné plus haut avec le jeune Landis qu'il devait rechercher, et le Breit apparemment encore seul. A Bremgarten, dit l'émissaire, il a rencontré le Schmid en compagnie de deux autres anabaptistes du Ibersheimerhoff dans le Palatinat Electeur avec lesquels les fugitifs voyageaient. Ils auraient dit : qu'ils voulaient voir comment cela se passe chez les anabaptistes, et si possible rentrer à la maison au bout de quatre semaines. L'émissaire dit qu'eux aussi avaient sur eux beaucoup d'argent. On peut mettre en doute sa fidélité à cause de ses propos contradictoires.

Les autres intéressés sont encore là (à Richterswil), *vont à l'église et ont un comportement apparemment irréprochable, mais* (je) *ne sais pas ce qu'il en est de leur cœur. Je présume que pour certains c'est bon, mais pour d'autres non. Un père de famille nommé Wethli m'a avoué il y a trois jours lorsque je lui ai rendu visite que c'est seulement maintenant, après mes paroles, qu'il a changé d'avis. Il avait l'intention de vendre* (ses biens) *et de "descendre"* (en Alsace ou dans le Palatinat), *mais de ne pas devenir anabaptiste.*

Certains amis des fugitifs pensent qu'ils reviendraient s'ils ne risquaient rien, d'autres étaient d'un autre avis. Dans toute la commune on en parle de différente manière parce que beaucoup sont d'anciens anabaptistes maintenant âgés, de nombreux autres avaient servi assez longtemps chez les anabaptistes il y a des années, et qui avaient ramené avec eux une attestation (de travail) *de leur provenance et encore beaucoup d'autres ont encore aujourd'hui, ou on eu, qui un frère, une sœur, un beau-frère, des enfants ou d'autres parents* (employés) *dans les fermes des anabaptistes.*

Justement à cette époque, j'ai rendu visite à Uli Eschmann un anabaptiste d'ici du Kalchbühel, âgé de près de 70 ans et mentionné au début (du rapport), *un homme faible, mal entendant et apparemment "à moitié" infantile. Je lui ai demandé les raisons de ces événements, mais n'ai obtenu aucune réponse réelle. Les autres qui ont été séduits, ils disent qu'ils ont été entraînés et instruits par les jeunes Breit et Landis. Les jeunes Breit et Landis, personne n'en doute, l'ont été par leurs parents chez qui, depuis toujours, on avait remarqué le caractère anabaptiste* (Täuferwesen) *plus que chez d'autres dans la commune. Hanseli Schmid m'a dit qu'il y a 10 ans, il avait reçu les bases* (Fundament) *par un Bruchknecht appelé Rudi Sager*[17] *décédé et qui était précédemment chez les anabaptistes. Le vieux et le jeune Breit lui ont ensuite fait faire des progrès* (*perfectioniert*, sic !) *durant l'automne dernier.*

Voici la substance et le rapport fondamental de la malheureuse affaire des

[17] *Bruchknecht* : probablement un "compagnon chirurgien herniaire", un jeune apprenti médecin de campagne souvent itinérant. Est-ce Rudi Schnebele de la lignée "Sager" originaire de Affoltern am Albis ? Voir sur cette famille *Les anabaptistes d'Alsace au XVII*ème *siècle - Baldenheim-, in* Souvenances Anabaptiste n°10-1991.

anabaptistes qui, malgré ma peine et mon autorité (Sorg und Macht)*, ne put être entièrement contrecarré. Si on n'était pas parvenu à le découvrir à temps, cela aurait pris de l'ampleur.*

Ceci pour servir de base de délibération à nos autorités de tutelle. Wädenswil le 8 fév. 1708.



Richterswil de nos jours, vue du lac de Zurich.

C'est à l'âge de 12 à 13 ans que le jeune Heinrich Goldschmidt prend ainsi part pour la première fois à des rencontres interdites en compagnie d'autres jeunes du village. Ses parents ont toujours résidé à Richterswil. Sans avoir affiché leurs convictions profondes, ils n'ont pas moins toujours été proches et ont défendu leur fils aîné Heinrich dans sa quête de spiritualité. Les nombreux allers et venues entre Richterswil et soit l'Alsace, soit le Palatinat, avaient pour effet de relancer localement et dans la durée le mouvement. Les difficultés économiques en Suisse ont de plus incité bon nombre des habitants à quitter la région pour rechercher du travail ailleurs[18]. L'Alsace et le Palatinat en particulier leur offraient cette possibilité dans cette période d'intense reconstruction après les ravages des guerres qui se sont enchaînées durant tout le XVII^{ème} siècle. Les anabaptistes de ces endroits et leurs compatriotes étaient parmi les plus actifs. Ils ont accueilli les bras ouverts cette main-d'œuvre très motivée.

Les trois jeunes gens, Hans Danner, dit le "jeune Breit", son beau-frère Hanseli Schmid et Heinrich Landis se sont rendus dans le Ried alsacien à Heidolsheim[19]. De là, une lettre datée du 14 février 1706 interceptée par les autorités zurichoises, fut expédiée par Hans Danner à son père demeuré à Richterswil[20].

"…nous sommes arrivés à Heidolsheim. Les deux autres ont été chez un bon fermier et moi chez l'ancien Hans Bachmann qui est un fermier imposant qui a 10 chevaux, 17 bœufs et 6 vaches dans son étable. Il m'a accueilli le premier soir dans sa maison comme si j'étais son propre fils. Le matin suivant, il m'a dit que je n'avais pas besoin de chercher un autre lieu et que si je le souhaitais, je pouvais rester tant que je le voulais, que je pouvais travailler à mi-temps ou à plein-temps. Toute la maisonnée m'a accueilli les bras ouverts. Je souhaite donc rester et … regrette que tu ne m'as pas suivi pour le bien de ton âme."

18 StAZu B III 210/28. En 1708, 68 personnes du village se trouvaient en Alsace et dans le Palatinat.

19 Heidolsheim est un lieu tout particulier dans l'histoire amish pour avoir été déjà servi de village d'accueil de la famille Amann. Jacob ne s'établira à Sainte-Marie-aux-Mines que vers 1695. *Jacob Amman et Heidolsheim, in* Souvenances Anabaptiste n°9-1990.

20 op. cit. Thomas Haniman *Zürcher Nonkonformisten*, p. 321-322, reproduit l'intégralité de cette lettre qui se trouve au StAZu sous la cote E II 428/40.

Heinrich Goldschmidt, "un homme dangereux"

Après quelques années de répit, de participant, Heinrich devint plus actif comme le montre une lettre du pasteur Vogler de Richterswil à l'Antistès, le principal responsable de l'église réformée de Zurich, datée du 20 août 1711[21].

Il informe que "ses" anabaptistes sont parfois remuants (sich regen und bewegen) *en ce que les fils du taillandier Goldschmid et celui de l'aubergiste "au corbeau"* (Rappenwirth) *Burckardt, qui ont respectivement 20 et 22 ans, et déjà précédemment intéressés par l'anabaptisme, ont de nouveau organisé des réunions interdites avec d'autres jeunes garçons et jeunes filles pour répandre l'enseignement anabaptiste. Une jeune fille a ainsi cru que le baptême des enfants a seulement été inventé par un vieux pasteur. Le vieux "Gold und Messerschmid"* (sic !) *affirma qu'il y a une demi année que le Landis qui était parti est revenu ici. Celui-ci a "de novo" parlé des idées anabaptistes à son garçon* (Knabe). *Il* (le père) *en est désolé.*

La femme du Rappenwirth déclare qu'elle avait trouvé un livre anabaptiste dans la poche son beau-fils (Stiefsohn) *et reconnaît que quelques garçons et filles se sont réunis* (chez eux) *mais qu'ils n'ont rien enseigné de mal. A l'avenir, ces réunions seront interdites. Il* (le pasteur) *recommande de lui signaler l'existence de livres anabaptistes et les enfants seront instruits par lui. En ce qui concerne les Goldschmid, Burckhard et particulièrement Barbeli Widmer, il leur est instamment ordonné de se tenir tranquille* (zum still sein) *sous peine de punition. L'interdiction d'héberger des anabaptistes, de diffuser leurs livres et d'y lire en public* (öffentlich) *est renouvelée.*

Cinq mois plus tard, le pasteur Vogler écrivit une nouvelle lettre à l'Antistès [22] disant que :

Les jeunes se sont engagés à être obéissants, sauf Heinrich Goldschmid qui est le plus remuant d'entre eux (unruhwigeste). *Les raisons évoquées par le pasteur sont toujours les mêmes : "Le fait de travailler chez les anabaptistes et puis leur retour dans leur Patrie* (Vaterland), *porteurs de salutations, de lettres et de livres pour leurs amis anabaptistes et leur parenté, cela touche de nombreuses familles* (Geschlecht)*."*

Les pressions autours de Heinrich Goldschmidt se font de plus en plus fortes et, au courant de l'année 1712, il décide comme bien d'autres avant lui de s'expatrier. Lors de la visite pastorale annuelle[23], il est constaté que :

Concernant l'anabaptisme (à Richterswil) *cela n'est toujours pas en ordre.* (Wegen des Täufferwesens seye es noch nicht riechtig). *Des jeunes gens ont fait à nouveau leurs conventicules avec toute sorte de discours suspects* (mit allerhand verdächtige Reden). *Six personnes sont concernées. Le jeune taillandier serait parti* (der junge Mäβerschmid aber seÿe auβgeträtten). *Il y avait aussi Hanβ Tanner appelé "der Alt Geib" et Barbara Widmeri. Tanner ne voulait pas qu'on l'identifie aux anabaptistes* (wollte den Nahmen nicht haben daβ er der teüfferische Sect anhange).

Intégration dans la mouvance amish.

Pour Heinrich, la période était bien mal choisie. En septembre 1712, en effet, tous les anabaptistes alsaciens furent sommés de quitter les terres françaises sur ordre de Louis XIV. Pour lui, une installation dans le Ried n'était plus guère possible. Il lui restait à

[21] StAZu, E II 428 n°40.

[22] StAZu, E II 428 n°112 du 12 janvier 1712.

[23] StAZu, E II 130 p.7 au courant de 1712.

suivre le mouvement pour se rendre vers une nouvelle terre d'accueil. Encore une fois, ce sont les actes de Richterswil qui nous renseignent sur sa destination[24].

"Kirchenvisitation" Richterswil en 1714 : Le jeune taillandier venant du montbéliardais (auβ dem Mumpelgartischen) *s'est introduit en secret dans la commune, sans avoir demandé la permission* (à personne) *et sans autorisation* (écrite).

Ainsi, Heinrich s'est dans un premier temps rendu dans le comté de Montbéliard pour rejoindre les anabaptistes qui y jouissaient depuis peu de la protection et de la bienveillance du prince de Wurtemberg. Il y a vécu là entre 1712 et 1717, cinq années qu'il a mises à profit pour s'insérer dans la société anabaptiste de tendance amish et parfaire l'apprentissage de son métier de coutelier. Sa présence à Montbéliard était jusqu'à présent passée complètement inaperçue[25].

Régulièrement, probablement une fois par an, il retourna à Richterswil pour rencontrer la famille et les amis au risque d'être arrêté. Il ne taisait maintenant plus son appartenance à la communauté anabaptiste[26].

"Kirchenvisitation" Richterswil en 1715 : Concernant les soi-disant anabaptistes, tout est tranquille, hormis le fait que le jeune taillandier qui séjourne habituellement à Montbéliard et qui se déclare ouvertement comme anabaptiste est venu en secret dans la commune. Au tout début de l'année, il a été hébergé quelques semaines en cachette par son père. Le vieux coutelier (Jacob Goldschmidt) *fut mis à l'amende pour avoir transgressé les ordres des autorités supérieures en accueillant en secret son fils. L'arrêt de l'interdit fut lu en sa présence. Le jeune homme avait pris la poudre d"escampette* (aus dem Staub gemacht). *C'est un homme dangereux.*

Les graves menaces ne l'ont pas dissuadé à revenir au moins encore à deux reprises et probablement plus souvent. La première fois en 1717 pour chercher une fiancée au village[27]. La seconde fois pour se rendre au chevet de son père mourant, ce qui eut pour conséquence d'irriter une nouvelle fois le pasteur ; le bailli se montra plus compréhensif[28].

Lettre du pasteur Vogler de Richterswil aux "*Examinatores*" (inspecteurs ecclésiastiques) du 27 mai 1721 :

Hans Schmid[29] *de Richterswil, celui qui est parti chez les anabaptistes il y a quelques années a séjourné chez les siens il y a quelques semaines tout comme il l'avait déjà fait l'année passée. Je n'en étais pas informé en début* (de son séjour).

Peu après, un autre anabaptiste qui était parti (ausgetretenen), *le remuant Heinrich Goldschmidt est revenu à son tour une nouvelle fois sans autorisation. Il a causé des troubles et séduit des gens d'ici en les emmenant avec lui, raison pour laquelle son père décédé avait été puni par le bailli* (Landvogt) *car il l'avait secrètement hébergé malgré le fait qu'il fomentait des troubles* (unruhiges Wesen). *Par hasard j'ai rencontré celui-ci une nouvelle fois chez son père mourant maintenant décédé. Je l'ai signalé au château où le bailli affirma qu'il lui a accordé l'autorisation de rester discrètement* (in der

---

24 StAZu, E II 131 p.346.

25 A aucun moment nous n'avons trouvé trace de sa présence lors de notre travail sur Montbéliard. *Le prince de Montbéliard accueille les anabaptistes, in* Souvenances Anabaptiste n°18-1999. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'il n'était pas encore marié et donc ne comptait pas comme "foyer".

26 StAZu, E II 131 p.606.

27 Thomas Hanimann *Eine Täufersiedlung am Zürichsee* in Mennonitische Geschichtsblätter, 1988, p. 46. L'auteur indique comme cote d'archive StAZu, E II 133. Si ce document est silencieux quant à l'identité de la fiancée, on verra un peu plus loin qu'il s'agit sans aucun doute de Elisabeth Schmitt (ou Schmidt).

28 StAZu, E I 8.4.

29 Hans Schmid est peut être le propre frère de Elisabeth, l'épouse de Heinrich Goldschmidt.

Stille*) quelques jours chez son père mourant. Je lui répondit* (replicierte) *que le coquin* (Kerl) *avait déjà été ici quelques jours lorsqu'il a demandé son autorisation et qu'il a une nouvelle fois voulu amener quelqu'un avec lui, cette fois son jeune frère âgé de 12 ans*[30]*, pour* (sois-disant) *lui apprendre son métier. Le bailli le convoqua aussitôt au château pour parler de ses desseins et pour le sommer de quitter le pays. Mais il n'est pas venu, s'est une fois de plus éclipsé de manière inexcusable, en emmenant de nouveau avec lui deux* (personnes) *: son frère et le fils majeur de notre sacristain qui les a suivi. Ce dernier avait déjà été précédemment "contaminé"* (angesteckt) *et avait été* (re)*gagné grâce aux conseils et aux actes de son père le sacristain. Ce dernier avait lui-même un temps eu à faire et avait été en sympathie avec ces gens, les anabaptistes. Il me dit que la femme de ce Goldschmidt, également originaire de Richterswil et qu'il était venu chercher et enlever, il y a quelques années, reviendra bientôt pour visiter ses amis.*

...ainsi cette mauvaise herbe ne va pas se réduire mais plutôt se propager (das Unkraut nit wird ab sondern wohl zunehmen) *de sorte que les anabaptistes transportent leur semence avec beaucoup de soin non seulement ici, mais également à l'extérieur. Le pasteur demande aide et conseils.*

Une conséquence de ces nombreuses visites fut un durcissement des mesures de la part de la chancellerie "pour préserver les enfants de toute influence"[31]. Malgré cela, Heinrich a réussi à convaincre de nombreuses personnes à s'expatrier pour trouver en Alsace des conditions meilleures. Parmi elles, on peut penser que Jacob Lehmann natif de Horgen, un lieu tout proche de Richterswil, et le couple Rudolph Staub / Anna Wettli ont pu être du nombre. Ils se sont tous installés à Sainte-Marie-aux-Mines[32].

A Richterswil, la ténacité du pasteur Vogler eut peu à peu raison de la dissidence même si çà et là on entend encore par la suite parler de sympathies anabaptistes[33].

Installation à Sainte-Marie-aux-Mines.

Heinrich apparaît pour la première fois à Sainte-Marie-aux-Mines en 1717[34], l'année de son mariage avec Elisabeth Schmitt (Schmid). A peine cinq années se sont écoulées depuis l'édit d'expulsion mais entretemps le roi de France était mort et les contraintes s'étaient bien relâchées. Peu à peu, les portes s'ouvrent à nouveau aux anabaptistes dont les compétences faisaient grand défaut à la vallée. Heinrich est l'un des premiers qui ose prendre le risque d'une nouvelle installation. Heureusement pour lui, les autorités locales étaient disposées plus favorablement. Sa situation professionnelle a aussi évolué, il est maintenant maître-taillandier. Il conclut un accord en juillet 1721[35] avec un presque compatriote zurichois Nicolas Bär[36], le meunier principal de la place.

Convention entre Nicolas "Baer", maître-meunier à Sainte-Marie-aux-Mines et "Henry Goltchemit résident aussi à Sainte-Marie-aux-Mines". Bär lui a permis de "bas-

30 Il s'agit de son jeune frère Hans-Heinrich né en 1709.

31 StAZu, E I 7.8 du 8 septembre 1721.

32 AHR, 201J-dépôt 28, *Anabaptistarum Liber mortuarius 1737 inceptus*, Jacob Lehmann décède à Sainte-Marie-aux-Mines en 1745 à l'âge de 30 ans. Rudolphe Staub "originaire du canton de Zurich", décède en 1761 âgé de 79 ans. D'autres documents tirés du notariat nous apprennent que ce dernier venait de Richterswil et que son épouse était Anne Wettli.

33 Thomas Hanimann *Eine Täufersiedlung am Zürichsee*, p.51.

34 AHR, 1E 83-138b, comptes de Sainte-Marie-aux-Mines en 1717. En 1716, un suisse habitait la maison de Ulrich Aspach (est-ce déjà lui ?).

35 AHR, 4 E Sainte-Marie-aux-Mines Alsace 84. Convention du 10/07/1721.

36 Les parents de Nicolas Bär (ou ses grand-parents) avaient émigrés comme anabaptistes à Jebsheim vers 1650 venant du bailliage de Knonau. Lorsque le moulin de Sainte-Marie-aux-Mines leur fut proposé par le comte de Ribeaupierre, les Bär rejoignirent les réformés de l'endroit. Robert Baecher, *Les anabaptistes du bailliage de Jebsheim au XVII. siècle, in* Souvenance Anabaptiste n°7-1988.

tir une usine propre à remoudre toutes sortes d'outils, haches, couteaux et autres dont il se mêle de faire comme taillandier et ce au-dessous du moulin et terrain dudit Bär ou il y avait ci-devant un foullant à drap[37] *pour ... s'en servir pendant quinze années consécutives qui ont déjà commencées le jour de la St George et autant qu'il en aura besoin tous les jours qu'il y aura de l'eau suffisamment au canal et sans que le moulin soit obligé d'en chaumer* (manquer). *Au cas qu'il se trouve qu'il n'y ait peu d'eau au canal, icelui Goltchemit aura droit de s'en servir pendant 24 heures par semaine et prendre l'eau dont il aura besoin pour faire aller la roue propre à remoudre*[38]*. Ledit Goltchemit devra payer 15 livres tournois par an et par avance. En outre, il devra fournir chaque année un valet travaillant une journée pour aider à nettoyer le canal."*

Cette construction ne vit probablement jamais le jour car peu après cet accord, le conseil de fabrique de l'église luthérienne et son pasteur se manifestent auprès de Heinrich Goldschmidt. Il lui consent son premier bail d'une "huisine" autrement plus importante et qui était disponible ! La collaboration entre cette lignée Goldschmidt et l'église sur le Pré durera plus de 50 années par des actes successifs. On est bien loin de la traque aux anabaptistes alors en vigueur en Suisse.

Bail[39] *du 4 mai 1722 pour 18 ans entre l'église luthérienne de Sainte-Marie-aux-Mines et Heinrich Goldschmidt, Waffenschmidt* (coutelier ou taillandier), *concernant les biens de l'église qu'ils avaient acquis de Ulrich Schwartz, comprenant une maison, une forge, une écurie situés au lieu "sur le Pré" dépendant de Sainte-Marie-aux-Mines. Parmi diverses conditions celle de devoir "arrêter les marteaux* (Hammer stillstehen) *pendant le service religieux" est à remarquer. Il est vrai que l'atelier était situé juste à côté du temple. Les marteaux, enclumes, soufflets, pinces et autres outils sont fournis par le preneur. Il devra l'entretien du canal et de la machinerie* (Hammerbahn). *Le bail fut conclu pour 100 florins annuels. Comme disposition particulière, Heinrich émet le souhaitait de monter un troisième marteau. Ceci lui est accordé contre une réduction de 6 livres de son bail. Les frais qu'il a engagé pour cette opération se sont finalement élevés à 203 livres 9 sols "monnaie de France". Le bail fut cosigné par Nigi Blanck de la ferme du Mongoutte* (il sera par la suite son beau-frère par son mariage avec Anna Goldschmidt) *qui apporte sa caution. Le bail de la Hammerschmiede est renouvelé en 1741 pour 18 années de plus, une exploitation qui sera poursuivie ensuite par son fils Jacob qui la prolonge encore en 1759 pour 18 nouvelles années supplémentaires non sans avoir entamé des discutions préliminaires. Il dit "qu'il ne veut pas entendre parler d'une augmentation du loyer. Il espère que la seigneurie pourra continuer à lui fournir le bois nécessaire pour faire son charbon comme jusqu'à présent. Sinon, le coût sera trop important de le faire venir d'ailleurs et il ne pourra plus utiliser la forge".*

---

37 Opération qui consiste à ramollir les fibres.

38 Le problème du débit d'eau qui pouvait être insuffisant et les contraintes sont peut-être à l'origine de l'avortement de ce projet.

39 AHR, 1E83-195.

La descendance de Heinrich est bien connue surtout au travers de deux Bibles de famille. La première ayant appartenue à Heinrich est actuellement conservée à Goshen College dans l'Indiana (USA)[40]. On peut y lire :

"Diese Bibel gehört mir Lisebeth Goldtschmit[41] und kommt von meinem Vater Heinrich Goldschmit[42]

~den 29 Hornig (février) 1752 hab ich mich mit Christen Schanz in dem heiligen Ehstand begäben und ist gestorben den 24 Augst 1754[43]"



La Bible de famille de Jacob Goldschmidt.



La Bible de famille de Heinrich Goldschmidt.

La seconde Bible fut acquise par son fils Jacob Goldschmidt[44]. Il a noté avec soin les événements familiaux qui le concernaient :

40 Bible Froschauer, édition de 1580 imprimée à Zurich.

41 AHR, 201J Dépôt 28, *Anabaptistarum Liber Mortuarius*. Elisabeth décède le 30/07/1755 à l'âge de "29 ans un quart". Elle fut enterrée à Fertrupt et était veuve de Christian Schantz. Cette Bible passa ensuite dans la famille de Valentin Kaufmann fermier de la Haute-Broque.

42 AHR, 201J Dépôt 28, *Anabaptistarum Liber Mortuarius*. Heinrich décède le 17/02/1755 à 64 ans, 1 mois et 2 jours. Enterré à Fertrupt.

43 Lecture incertaine, mais 1754 est la bonne date car confirmé par StAZu BII 887, car en 1755, il est dit : "Elisabetha Goldschmied, Christian Schanzen hinterlassene Wittib".

44 Bible Froschauer, édition de 1744 assez commune, imprimée à Strasbourg, en dépôt chez l'auteur. Selon les premières recherches, la succession des différents dépositaires de la Bible peut se reconstituer avec quelques incertitudes de la manière suivante:

Après avoir été acquise par le couple Jacob Goldschmitt (1722-1771)-Barbara Fretz de Sainte-Marie-aux-Mines, elle est restée ensuite parmi les descendants de cette famille pour passer ensuite par mariage entre les mains du couple Sébastien Peterschmitt (né 1782 à Ste Croix-en-Plaine- 1866 à la Bruckmühle)-Barbara Goldschmidt. D'un second mariage avec Catherine Steinmann, Sébastien eut une fille prénommée Jacobine. Celle-ci épousa son cousin Sébastien Peterschmitt (né 1836 au Rheinfelderhof) fils de Peter Peterschmitt. Sébastien est à identifier avec certitude comme celui qui écrivit de sa main dans la Bible : "*Ce livre appartien à moi Sébastien Peterschmitt à Marckolsheim 1865*". Il fut propriétaire de la Rheinmühle.

Deux signets contenus dans le livre mentionnent : "Rheinmühle Marckolsheim", "Sebastien Peterschmitt, Mühlenbesitzer, Markolsheim" avec la date de 1902, ce qui est une confirmation de l'identité du dernier personnage. Selon Richard Weiss de Ruelisheim, précédent dépositaire, elle provient de la grand-mère du mari de Joséphine Tchantz (tante Fini) de Wittenheim, une Peterschmitt de la Rheinmühle de Marckolsheim.

Les signes du zodiaque indiqués lors des naissances ne sont pas des signes de l'horoscope mais correspondent aux phases lunaires alors d'usage courants dans les almanachs agricoles.

"1. *Ano 1744 den 5 Wintermonath (février) hat mich der liebe Gott mit einen Sohnlein gesegnet, mit Nahmen Jacob Goldschmit, zeichen ein Scorpion* (l'année même de l'impression de la Bible)

2. *Ano 1746 des 22 wein monath* (octobre) *ist mir abermal ein knablein zue welt gebohren worden mit nahmen Heinrich, deß zeichen ein Wassermann, gest. den 21 aprilis 1747*

3. *Ano 1748 den 1 heumonath* (juillet) *ist ferner zur welt gebohren worden ein knablein seines Nahmens Heinrich, zeichen in der Jungfrauw*

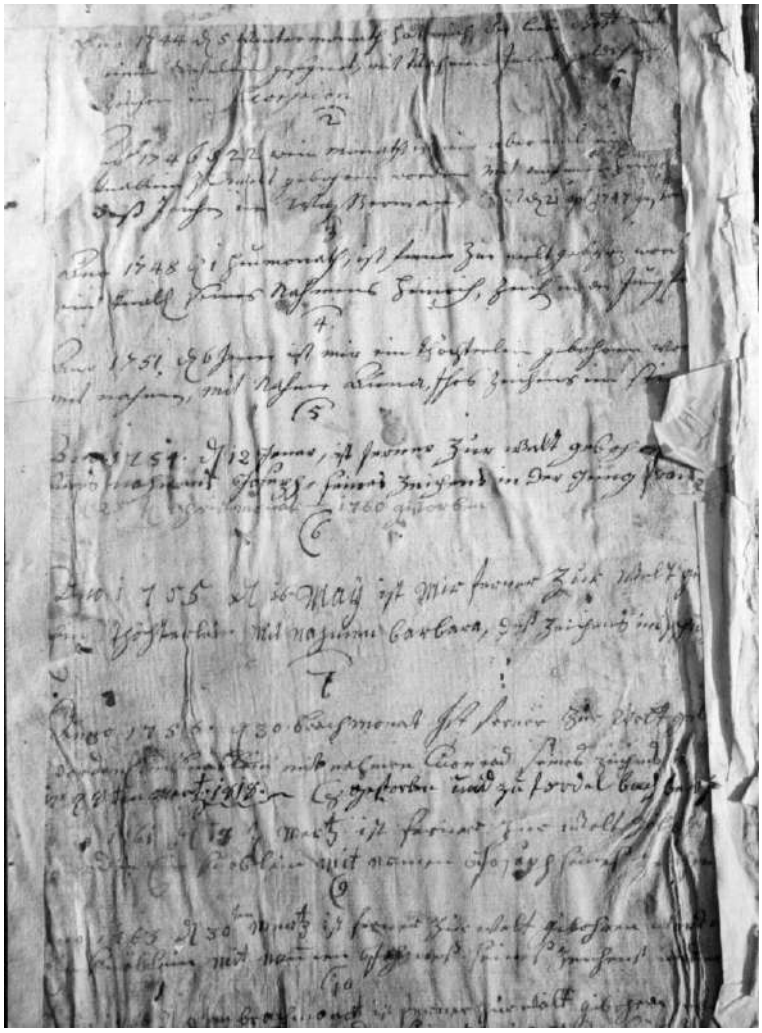
4. *Ano 1751 den 6 Jener* (janvier) *ist mir ein Thöchterlein gebohren worden, mit nahme Anna, Ihres zeichens ein stier*

5. *Ano 1754 den 12 Jener* (janvier), *ist ferner zur welt gebohren ... seines nahmens Joseph, seines zeichens in der Jungfraw*
den 25 christmonat (décembre) *1760 gestorben*

6. *Ano 1755 den 16 Maÿ ist mir ferner zur Welt gebohren ein Thöchterlein mit nahmen barbara, deß zeichens ein schütze*

7. *Anno 1756 den 30 brachmonat* (juin) *ist ferner zur Welt gebohren worden ein Knäblein mit nahmen Cuonrad seines zeichens im ...*

ist 28 Mertz 1818 gestorben und zu fordel bach (Fertrupt) *begraben*



Evénements familiaux notés de la main de Jacob Goldschmidt dans sa Bible. Cette page fut collée au dos de la couverture lors d'une ancienne restauration.

8. *Anno1761 den 13 Mertz ist ferner zur Welt gebohren worden ein büoblein mit namen Joseph seins zeichen ...*

9. *Ano 1763 den 30 Mertz ist ferner zur Welt gebohren worden ein Knöblein mit nammen Johaneß seines zichen in der?*

10. *Ano 1766 den 9 brachmonat* (juin) *ist ferner zur wält gebohren worden ein Knäblein mit nammen Peder seines zeichens Im Kräbß"*

Elles nous permettent de compléter le tableau suivant :

Heinrich GOLDSCHMIDT	**Elisabeth SCHMITT (SCHMID)**
Baptême : 18.1.1691 – Richterswil Décès : 17.2.1755 (64 ans) - Ste-Marie-aux-Mines Fils de Jacob GOLDSCHMIDT et de Barbara HAAB Autre conjoint après 1732 : Barbara Hauser (née vers 1691 à Ste-Marie-aux-Mines, décédée 19.2.1743 à Ste-Marie-aux-Mines)	Née à Richterswil Décès : avant 1732 Autre conjoint : Heinrich Danner décédé avant 1717
Mariage : vers 1717	

ENFANTS :

1 Heinrich GOLDSCHMIDT
° vers 1718, prob. à Ste-Marie-aux-Mines Décès : 25.9.1746 - Ste-Marie-aux-Mines (sans descendance)

2 Jacob GOLDSCHMIDT taillandier sur le Pré
°(naissance) 2.2.1722 - Ste-Marie-aux-Mines
Décès : 16.3.1771 (49 ans) - Ste-Marie-aux-Mines

Barbara FRETZ° vers 1722
Décès : 7.11.1797 - Ste-Marie-aux-Mines
Autre conjoint après 1772 :
Chrétien Loerch (prob. Lötscher)
décédé 06.04.1794

ENFANTS de Jacob/Barbara Fretz :

2.1 Jacob GOLDSCHMIDT marié à Catherine Stucky
° 5.2.1744 - Ste-Marie-aux-Mines Décès : 27.2.1803 (59 ans) - Ste-Marie-aux-Mines

2.2 Heinrich GOLDSCHMIDT
° 22.10.1746 - Ste-Marie-aux-Mines Décès : 21.4.1747 - Ste-Marie-aux-Mines

2.3 Heinrich GOLDSCHMIDT marié à Barbe Gingrich
° 1.7.1748 - Ste-Marie-aux-Mines Décès : 17.5.1791 (42 ans) - Ste-Marie-aux-Mines

2.4 Anna GOLDSCHMIDT ° 1.1751 - Ste-Marie-aux-Mines

2.5 Joseph GOLDSCHMIDT
° 12.1.1754 - Ste-Marie-aux-Mines Décès : 25.12.1760 (6 ans) - Ste-Marie-aux-Mines

2.6 Barbara GOLDSCHMIDT ° 16.5.1755 - Ste-Marie-aux-Mines

2.7 Conrad GOLDSCHMIDT marié à Barbe Koenig, puis Catherine Koenig
° 30.6.1756 - Ste-Marie-aux-Mines Décès : 28.3.1818 (61 ans) – Fertrupt

2.8 Joseph GOLDSCHMIDT marié à Catherine Gingrich
° 13.3.1761 - Ste-Marie-aux-Mines □ 24.5.1814 (53 ans) - Ste-Marie-aux-Mines

2.9 Jean GOLDSCHMIDT, célibataire
° 30.3.1763 - Ste-Marie-aux-Mines □ 20.6.1806 (43 ans) - Ste-Marie-aux-Mines

2.10 2.10 Pierre GOLDSCHMIDT marié à Anne Kauffmann
° 9.6.1766 - Ste-Marie-aux-Mines □ 1.4.1837 (70 ans) - Ste-Marie-aux-Mines

3 Elisabeth GOLDSCHMIDT mariée 29/02/1752 à Christen Tschantz (□ 24/08/1754)
° 1726 - Ste-Marie-aux-Mines Décès : 30.7.1755 (29 ans) - Ste-Marie-aux-Mines

Il restait une question concernant l'identité exacte de la mère des trois enfants de Heinrich[45]. Elle était également originaire de Richterswil où Heinrich était venu la chercher en 1717. Elle devait décéder avant 1732[46] probablement à Sainte-Marie-aux-Mines.

Une fois de plus, un document nous vient en aide. Il s'agit d'une procuration validée devant le greffier Chaumas de Sainte-Marie-aux-Mines[47] dans laquelle on retrouve la famille réunie. Le fait d'officialiser un tel acte donnait du poids aux démarches qu'allait entreprendre Jacob avant de se rendre dans sa Patrie pour le règlement global d'un héritage.

"Procuration" demandée par Elisabeth Goldschmidt, la veuve du défunt Christian Schantz qui fut métayer et habitant à Echery,

[45] Les données généalogiques qui "circulent" indiquent Barbara Hueser (Hauser), ce qui est une erreur. Par exemple dans *Amish and Amish Mennonite Genealogies*, Pequea Publishers, Gordonville (PA), 1986, p. 98. Elle n'épousera Heinrich Goldschmidt qu'après 1732.

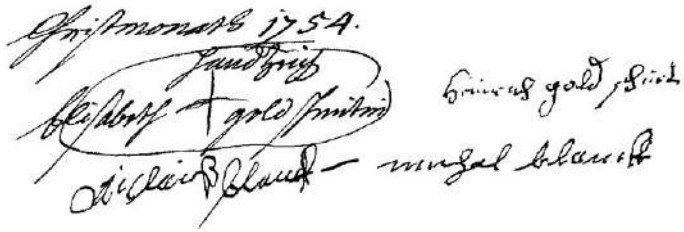
[46] AHR, E 2089. Sur une liste de 1732, Heinrich apparaît sans épouse, mais avec trois enfants en bas âge sous son toit, "2 garçons de 14 et de 10 ans et une fillette de 6 ans".

[47] AHR, 3B 10383, "procuration" du 11 décembre 1754. Document original en langue allemande.

en présence de "l'honorable" Heinrich Goldschmit, son père, "Waffenschmied" à Sainte-Marie-aux-Mines.

Elle déclare qu'il y a quelques temps les frères Heinrich et David Schmit tous deux célibataires, bourgeois et habitants de Richterswil, seigneurie de Wädenswil, sont décédés. Leur sœur, Elisabeth Schmit, veuve de défunt Heinrich Danner, bourgeois de Richterswil, était la première femme de Heinrich Goldschmidt cité précédemment. Elisabeth Danner (née Schmidt)[48] *décédée, était également sa mère* (de Elisabeth Goldschmidt et aussi de Heinrich et de Jacob).

Elisabeth Goldschmidt, veuve, et son frère Jacob Goldschmidt aussi habitant et Waffenschmied à Sainte-Marie-aux-Mines sont cohéritiers des deux frères décédés Heinrich et David Schmit. Leurs héritages sont (actuellement*) gérés par Ulrich et Hans Georg Danner aussi bourgeois de Richterswil. Elisabeth et Jacob souhaitent maintenant entrer en possession de leur part d'héritage pour leurs besoins. Comme Elisabeth Goldschmidt, la veuve, ne peut délaisser son foyer pour chercher sa part d'héritage, elle donne, en la présence de son père, pleins pouvoirs à son frère Jacob Goldschmit pour retirer son dû en même temps que le sien à Richterswil auprès de Ulrich et Hans Georg Danner, de le recevoir et de le gérer comme les circonstances le demandent. Elle en acceptera les conditions que son frère acceptera comme si cela avait été fait par elle-même. Cela a ainsi été convenu entre son cher père et son frère Jacob. Acte fait en présence de Niclauβ Blanck et Michel Blanck, les deux habitants de ce lieu* (de Sainte-Marie-aux-Mines)."



Les signataires de la procuration en décembre 1754, "niclauβ blanck, michel blanck, heinrich golds chmid". Seule Elisabeth Goldschmidt à fait sa marque ne sachant écrire.

C'est le dernier acte connu avec la participation de Heinrich ; il devait décéder moins de trois mois plus tard.



Joseph Goldschmidt, ancien de l'Assemblée de la Haute Marne mort en 1898 à Echenay.

Heinrich, son fils Jacob et ensuite son petit-fils Heinrich seront les premiers des nombreux responsables ou anciens d'assemblée que cette famille a connue jusqu'à nos jours. Après avoir été présent lors de la première réunion de Essingen en 1759, Jacob représente l'assemblée de Sainte-Marie-aux-Mines. Il se rend en 1766 en Hollande pour y visiter les assemblées sœurs. Heinrich participe à la réunion des anciens de Essingen en 1779[49].

[48] Elisabeth Schmid/Danner : les autorités zurichoises n'ont pas reconnu le mariage Heinrich Goldschmidt/Elisabeth Schmid ; ils font référence au patronyme de son premier mari. Celle-ci est certainement la jeune fille "Schmid" qui participait aux réunions avec la "Widmer" en 1704 (rapport du pasteur Vogler précédent).

[49] Hermann Guth, Amish Mennonites in Germany, Illinois Mennonite Historical and Genealogical Society, Metamoea, Illinois, 1995, p. 276 et 279.

A Sainte-Marie-aux-Mines, une autre lignée Goldschmidt, protestante réformée.

Partant de Richterswil, de nombreux Goldschmidt avaient précédé Heinrich dans leur quête de nouveaux horizons[50] pour toutefois des motifs bien différents. Parmi eux, un maître-tisserand, Ulrich était venu s'installer à Sainte-Marie-aux-Mines dès 1688[51], devenant membre de l'église réformée du lieu. La même année il achète une maison et prend son neveu Hans Goldschmidt de Richterswil, fils de son frère Konrad, comme apprenti. Il n'a pas été possible d'établir les liens qui unissaient Ulrich avec notre Heinrich, peut-être était-il son oncle ? Si cela se confirmait, on peut supposer que cet appui familial a grandement facilité sa venue. En 1711, Ulrich possède "une maison, une vache et deux boucs".

Destins de ses frères, d'une sœur et d'une servante.

Hans-Heinrich Goldschmidt :

Lors de ses "visites" régulières à Richterswil, Heinrich n'avait de cesse de "séduire" d'autres jeunes personnes pour les emmener avec lui. L'une d'elle nous est déjà connue : son frère cadet Hans Heinrich qui l'a suivi après le décès de leur père au printemps 1721. Hans Heinrich a vécu ensuite la fin de son enfance dans la forge sur le Pré auprès de son frère pour se rendre ensuite à Rosheim vers 1732. Trente années plus tard, il revient à Sainte-Marie-aux-Mines et demande d'être enregistré à la manance[52]:

"Johann Heinrich Goldschmitt, un "Mennonist"[53]*, né en Suisse, qui tout jeune est arrivé dans la vallée avec son frère le Hammerschmitt décédé* (Heinrich) *et chez lequel il a été élevé. Il y a 30 ans, il a marié une femme* (venant) *d'une ferme près de Rosheim et depuis il n'a pas habité dans la vallée jusqu'à cette année. Sa femme et ses 2 enfants* (qui étaient encore chez lui) *se sont ensuite installés sur le bien de David Benoît situé à Fertrupt en hauteur sur la route de*

---

50 La présence de Goldschmidt de Richterswil est attestée dans différents lieux :
Dans le Kraichgau (*Schweizer Einwanderer in den Kraichgau* de Diefenbacher, p. 65), Hans Georg Goldschmidt, un barbier, épouse en 1656 à Mosbach Catharina Winter et Heinrich Goldschmidt épouse une Hüffenhardt en 1663.
Baughman in *Apart from the Word, Origins and Destinies of various Swiss Mennonites*, p. 74, prétend qu'il s'agit de Mennonites, un point de vue qu'on ne peut partager.
Les éléments suivants ont été décelés par l'institut Zwicky de Zurich. Ils concernent tous des Goldschmidt originaires de Richterswil.
StAZu, E II 700, 140 indique parmi les émigrés de Richterswil en 1663 Hans Rudolf Goldschmidt "dans la papauté" en Alsace.
StAZu, A 103,199 Hans Heinrich, Jacob et Ulrich Goldschmidt sont "au service de la France" (militaires) en 1680.
StAZu, B III 210. Johannes et Hans Goldschmidt, âgés respectivement de 17 et de 30 ans ont quitté Richterswil. Ils sont partis dans le Palatinat en 1702 pour y chercher du travail.
StAZu, F III 38, p.10, Wolfgang Goldschmidt est installé dans le Palatinat en 1708.
StAZu, F III 38, p.9, Hans Goldschmidt est installé à Barr dans le Bas-Rhin en 1711.
Ce sont autant d'exemples d'une large dispersion de la famille à partir de Richterswil.

51 StAZu Protocole des affaires de chancellerie de Zurich B II 622 du 14 novembre 1688. Il demande à pouvoir transférer le capital issu de ses biens tout en conservant son droit d'indigénat. Cela lui fut refusé, les autorité ne lui permettant que de disposer des intérêts. Par ailleurs ont été utilisés divers autres documents de Sainte-Marie-aux-Mines que nous n'avons pas détaillés.

52 AHR, E 2015 Réception de manants en 1762. Actes 234 du 18/05/1762, 328 du 30/06/1762, 435 du 06/08/1762 et 465 du 14/08/1762.

53 Cette désignation semble avoir été choisie par certains anabaptistes zurichois du milieu du XVII. siècle, ils "se décrivaient eux-même comme Mennisten" (Mark Furner, *Survival of Anabaptism in the Swiss canton of Berne*, p.50, thèse non publiée). Outre des considérations théologiques, cette affirmation leur permettait de nier occasionnellement une appartenance au mouvement anabaptiste en jouant sur les mots. A Montbéliard en 1723, on constate également le même phénomène. (Robert Baecher, *Le prince de Montbéliard accueille les anabaptistes, in* Souvenance Anabaptiste n°18-1999). Le comte de Sponeck, chef du Conseil du Duc de Wurtemberg, s'exprime ainsi dans un mémoire datant de 1724 : "les Anabaptistes n'étant plus tels qu'ils estoient du temps des traités de Westfalie ..., ne diffèrent de notre religion (luthérienne) dans aucun article essentiel outre celuy du baptême, et par conséquent n'étant que de la simple secte des mennonites". (ADD, ECM 4938)
Elle marque l'influence grandissante des écrits hollandais, ceux de Menno Simonsz, de Dirk Philips, de Van Braght et bien sur la confession de Foi hollandaise adoptée en Alsace dès 1660.

Ribeauvillé, un bien qui avait été loué (par l'intermédiaire de) *par Ulrich Sommer."*

La chancellerie avait mis plusieurs fois son cas à l'ordre du jour de leurs réunions avant de lui délivrer son autorisation[54]. Hans Heinrich avait trouvé "le soutien de la communauté anabaptiste qui, elle aussi, demande son admission par l'intermédiaire du fermier Christian Zimmermann leur délégué." En réunion, Zimmermann déclare que "depuis la St George dernière, Hans-Heinrich et son fils Jacob sont à Sainte-Marie-aux-Mines, le premier comme sous-locataire (*Schlaiher*) chez le *Hammerschmied* et le second comme métayer des biens de Monsieur Schreiber". Le *Schirmgeld,* ou droit de protection leur fut réclamé pour la première demi-année. A titre exceptionnel, le *Droit d'entrée* fut réduit à 6 livres (au lieu de 12 livres), parce que ces anabaptistes (dit le texte) étaient très pauvres".

La récapitulation des renseignements généalogiques permet de présenter les deux tableaux suivants :

Hans Heinrich GOLDSCHMIDT	**Barbe MAURER**
à Sainte-Marie-aux-Mines chez son frère Heinrich Baptême : 15.9.1709 – Richterswil Fils de Jacob GOLDSCHMIDT et de Barbara HAAB	probablement originaire de Rosheim
Mariage : vers 1732	
ENFANTS - **Barbe GOLDSCHMIDT mariée à Jacob Bachmann** Naissance : ~ 1734 - Sainte-Marie-aux-Mines Décès : 12.4.1812 (78 environ) - Sainte-Marie-aux-Mines - **Jacques GOLDSCHMIDT** Naissance : ~ 1744 - Sainte-Marie-aux-Mines - **Jean GOLDSCHMIDT marié à Barbe Brechbühl** Naissance : ~ 1746 - Sainte-Marie-aux-Mines Décès : 19.3.1795 (49 environ) - Sainte-Marie-aux-Mines	

Hans Heinrich GOLDSCHMIDT	**Anne NEUHOUSER**
appelé "Heinrich" par erreur au décès de son fils Jacques Naissance : vers 1715 Décès : < 1807 (probablement moins de 91 ans)	
Mariage : vers 1732	
ENFANTS - **Jacques GOLDSCHMIDT marié à Barbe Eymann** Naissance : vers 1737 - Sainte-Marie-aux-Mines Décès : 2.12.1810 (73 environ) - Sainte-Marie-aux-Mines - **Marie GOLDSCHMIDT mariée à Nicolas Hisser (Huser) puis Noe Augsburger** Naissance : 16.5.1750 - Sainte-Marie-aux-Mines - **Heinrich GOLDSCHMIDT marié à Anne Reck** Naissance : vers 1753 - Sainte-Marie-aux-Mines Décès : 8.6.1813 (60 environ) - Sainte-Marie-aux-Mines - **Madeleine GOLDSCHMIDT mariée à Nicolas Augsburger** Naissance : vers 1756 - Sainte-Marie-aux-Mines Décès : 13.7.1808 (52 environ) - Sainte-Marie-aux-Mines	

Nous voici en présence apparemment de deux familles de Hans-Heinrich Goldschmidt. Il faut remarquer à ce stade que les âges approximatifs des personnes tels

54 AHR, E 942 Protocole des affaires de la Chancellerie en 1762.

qu'ils sont indiqués au moment de leurs décès et les confusions possibles entre une mère biologique et une mère adoptive étaient courantes surtout si les déclarations n'ont pas été effectuées par un proche (c'est le cas notamment ici pour Jacques Goldschmitt). Deux autres raisons permettent de conclure à un même Hans-Heinrich.

- l'usage de prénoms différents des enfants sur les deux tableaux (sauf Jacques)
- mais c'est surtout l'analyse des listes des habitants qui démontre qu'un seul Hans-Heinrich a vécu durant les années suivantes dans la vallée.

De manière continue, Hans-Heinrich est mentionné dans les actes de Sainte-Marie-aux-Mines[55]. Ces actes constitués essentiellement pour la collecte des taxes et impôts, montrent qu'entre 1762 (l'année de son retour) et 1775 et dernière année où il est mentionné (correspondant à la date de son décès ?), il a vécu sur le ferme "du Haut" du Mongoutte, une ferme qu'on peut identifier avec le Schirly[56].

En conclusion, nous pouvons fusionner les deux familles, Barbe Maurer (Mourer) était sa première épouse et, après son décès survenu vers 1748, Hans Heinrich se remaria avec Anne Neuhouser.

Son fils Jacques (à ne pas confondre avec Jacob, le taillandier, de la lignée Heinrich) exploita une ferme dans le Rauenthal appartenant successivement à l'administrateur des mines Schreiber puis à partir de 1768 à "la veuve de Heinrich Hederich". En 1785, Jacques acheta la ferme à la famille Hederich et versa à cette occasion 432 livres de taxes.

Anna Goldschmidt

Une sœur de Heinrich, Anna Goldschmidt (1659 Richterswil-1756 Sainte-Marie-aux-Mines), émigra elle-aussi. Du temps où elle était à Richterswil, elle avait été serveuse à l'auberge "au corbeau" (Zum Rabbe)[57] pour devenir ensuite fermière aux côtés de son mari l'anabaptiste Nicolas Blanck, censier du Mongoutte[58].

Conrad GOLDSCHMIDT	**Anne Marie HUNTZINGER**
coutelier à Ste-Marie-aux-Mines chez son frère Heinrich	décédée en couche, sa fille six jours après elle.
Baptême : 15.1.1713 – Richterswil	Naissance : 1725 - Montbéliard
Décès : 17.9.1760 (47 ans) - Ste-Marie-aux-Mines	Décès : 9.3.1755 (30 ans) - Ste-Marie-aux-Mines
Fils de Jacob GOLDSCHMIDT	Fille de Simon HUNTZINGER
et de Barbara HAAB	et de Catherine SCHNEIDER
ENFANTS :	
- Jacob GOLDSCHMIDT	
Naissance : 21.7.1749 - Sainte-Marie-aux-Mines Décès : 17.4.1753 (3 ans) - Sainte-Marie-aux-Mines	
- Heinrich GOLDSCHMIDT	
Naissance : 17.3.1753 - Sainte-Marie-aux-Mines Décès : 27.3.1753 - Sainte-Marie-aux-Mines	
- une fille GOLDSCHMIDT	
Naissance : 8.3.1755 - Sainte-Marie-aux-Mines Décès : 15.3.1755 - Sainte-Marie-aux-Mines	

Conrad Goldschmidt

Le benjamin de la famille de Richterswil, Conrad, est le troisième à avoir gagné Sainte-Marie-aux-Mines rejoindre son

55 Du fait du grand nombre des actes consultés et de leur variété, nous n'en avons pas listé le détail. Il seront publiés dans une édition ultérieure de Souvenance consacrée à la population anabaptiste de Sainte-Marie-aux-Mines au XVIII^{ème} siècle.

56 Voir à propos du Mongoutte et de le ferme Schirly notre article dans Souvenance Anabaptiste n°18-1999 *Un témoin de la genèse Amish à Sainte-Marie-aux-Mines.*

57 Recherches Yves Goldschmidt.

58 AHR, 201J-dépôt 28, *Anabaptistarum Liber mortuarius 1737 inceptus* : " Anna Goldschmidin aus dem Zücher Gebiet gebürtig starb den 06/09/1756, Niclaus Blanken auf dem Montgoutte Ehefrau und wurde Dienstags den 07/09 zu Fortelbach begraben, ihres alters etwa 62 Jahre".

aîné. Il viendra s'établir à la taillanderie "sur le Pré" de Fertrupt à partir de 1745 jusqu'à sa mort en 1760, pratiquant son métier tout d'abord au côté de son frère Heinrich puis il travaillera avec son neveu Jacob.

Ses trois enfants identifiés sont tous décédés en bas âge, mais il n'est pas exclu que le couple ait eu d'autres enfants qui survécurent comme ce Conrad né vers 1750, cultivateur à Vaut-Voyemont (88) dont il sera question un peu plus loin.

Jacob Goldschmidt

Jacob (né en 1701 à Richterswil), marié à Anna Dorothea Gattiker (née en 1709 à Richterswil), est un autre frère de Heinrich, mais ne semble pas avoir rejoint les anabaptistes. Seuls quelques bribes d'informations nous sont parvenues à son sujet. Il exerçait également le métier de taillandier. Courtement établi à Sainte-Marie-aux-Mines, il aurait ensuite émigré à Thann[59]. Le document suivant peut se rapporter à lui puisque tous nos autres Jacques ou Jacob sont nés à Sainte-Marie-aux-Mines[60].

Comptes du bailliage de Wädenswil en 1764, recette de "30 livres par Jacob Goldschmid de Sainte-Marie-aux-Mines en Alsace, né à Richterswil, pour avoir reçu 300 livres de son cousin défunt Ulrich Tanner de Richterswil. Cet héritage lui a été remis sans arrière pensée (*ohne Bedenken*, ce qui semble confirmer qu'il n'était pas anabaptiste) *selon la décision des honorables Messieurs du petit Conseil en 1755."*

Barbara Widmer

Même si Barbara Widmer ne faisait pas partie de la famille Goldschmidt, elle leur était néanmoins très proche. On peut la considérer comme l'une des plus actives parmi les jeunes "agités" de Richterswil. Présente dès les premières rencontres interdites, cette "jeune fille célibataire" donna durant des années du fil à retordre au pasteur[61]. Elle alla jusqu'à défier ouvertement les autorités en 1713. Alors que le pasteur se plaignait un nouvelle fois[62] de ce que "trois personnes étaient venues récemment d'Alsace en apportant toutes sortes de choses (mauvaises) avec elles : des opinions, livres et lettres, et que trois autres (de ses paroissiens) étaient reparties avec elles", il déplore l'attitude de Barbara qui "a répliqué de manière effrontée à nos visiteurs ecclésiastiques contre le baptême des enfants". Il fallait avoir une bonne dose de courage ou de témérité pour tenir de tels propos et s'exposer de la sorte.

En 1717, "alors que tout est calme à propos des anabaptistes", elle se montre toujours aussi têtue [63] *: "la Barbeli Widmer bien connue, est toujours aussi obstinée ; elle va peu à l'église"*. Et cela continue encore en 1721[64] :

"Barbeli Widmer reste ferme dans ses convictions anabaptistes, va tout au plus tous les 14 jours à la prédication (à l'église). *Les autres dimanches, elle se tient dans la rue* (en interpellant, distrayant les autres habitants)". *Le pasteur est même désabusé : "comme elle n'a pas le moindre bien, on ne peut agir sur elle".*

Quelques années plus tard, certainement suite à d'incessantes pressions, elle finit par céder. Elle rejoindra également Heinrich à Sainte-Marie-aux-Mines où elle travaillera comme servante dans sa forge durant 18 années. C'est avec de la peine que Heinrich

59 Information provenant de Yves Goldschmidt de Thann.

60 StAZu, FIII 38

61 Témoignage du pasteur Vogler cité précédemment.

62 StAZu, E II 131 p.6, *Kirchenvisitation* Richterswil en 1713. "Barbara Widmer … wie daβ sy in unseren der visitatorne … wider der kinder Tauff ganz frëch opponiert".

63 StAZu, E II 132 p.9. "Wegen Taüffereÿ sye nun alles still, auser das sich das bekannte Barbeli Widmer noch immer zu Halβstarrig erzeige, den Gottesdienst wenig besuche".

64 StAZu, E I 8.4. du 27 mai 1721.

note dans sa Bible de famille son décès en 1745[65].

Coutelier – Meunier – Laboureur

Ce sont les métiers exercés par les Goldschmidt à Sainte-Marie-aux-Mines. Si la lignée de Heinrich demeura fidèle au métier de la forge, celle de Hans-Heinrich se lança dans l'élevage et l'agriculture en exploitant les fermes du "Haut du Mongoutte sur la route de Ribeauvillé" et au "Rauenthal".

Alors qu'il travaillait sur la coutellerie de l'église luthérienne, Jacob recherche une nouvelle place pour son fils aîné qui allait avoir 25 ans. Une opportunité se présente à lui en 1768[66].

"Autorisation accordée à Jacques Goldschmitt, anabaptiste, le Hammerschmitt, pour la construction d'une nouvelle Hammerschmiede ou martinet (forge pour petites pièces) à trois roues. Jacques avait fait l'acquisition d'un bocard[67] appelé Mattenpochwerck appartenant à la compagnie des mines et situé au-dessous des tuileries à côté de la rivière Landbach. Il avait dessein de la transformer et d'établir un martinet à 3 roues dont la petite ne servira qu'à actionner les soufflets destinés à" battre les fers et à fabriquer des outils". La concession "du cours d'eau" lui fut attribué pour 30 livres. La chambre forestale de Mr le Duc des Deux-Ponts lui a permis "de tirer des carrières de Ribeauvillé pour cette fois toutes les pierres dont il aura besoin". De plus il a acheté pour la construction 118 sapins pour 327 livres 14 sols. C'est "Jacob le jeune" qui exploitera la "nouvelle Hammerschmiede" dès l'année suivante. Il s'associe quelques années plus tard avec son frère cadet Heinrich, un travail en commun qui dura une vingtaine d'années.

Le printemps 1771 avait été marqué par le décès de Jacob le père. Selon le *Hausbuch* débuté en 1772 par Heinrich Goldschmidt[68], sa mère, Barbara Fretz, a partagé la succession de la manière suivante :

Chacun des huit enfants reçut 971 Thalers, sauf Hans qui reçut 100 Thalers de plus que les autres (total 7868 Thalers) représentant les 2/3 de la succession. La générosité particulière envers Hans est peut-être due à un handicap ou une maladie (le fait qu'il décéda en 1806 à 48 ans sans descendance peut accréditer cette idée). Barbara Fretz se réserva 1/3 de cette succession. Les frères Heinrich et Jacob ont repris la nouvelle forge pour 3000 Thalers.

Il est à noter que les anabaptistes propriétaires de leur outil de travail sont relativement rares à cette époque. Barbara Fretz abandonna le bail de l'ancienne forge en 1772, dernière année où nous la voyons apparaître dans les actes[69]. Elle se remaria avec Chrétien Lörtsch, un laboureur de Sainte-Marie-aux-Mines qui assura l'éducation des autres enfants encore mineurs.

Le lieu "sur le Prey", situé dans le bas de Sainte-Marie-aux-Mines, devait accueillir sur son moulin à farine un nouveau locataire Goldschmidt en 1779. Il se prénomme Conrad[70] et il n'est pas à exclure qu'il soit aussi le fils de Jacob Goldschmidt/Barbara Fretz.

---

65 Bible Froschauer, Goshen College (mention en fin de la Bible :) "Den 16 Augst Monat des 1745 ist das Barbeli Widmer gestorben welches bei 18 yar by mir Heinrich Goldschmit gewäsen".
AHR, 201J Dépôt 28, Anabaptistarum Liber Mortuarius indique pour le jour suivant (17/08/1745) " le décès à de "Barbara Lüthelin, âgée de 60 ans, servante chez Heinrich Goldschmidt", ce qui laisse supposer qu'elle fut mariée à un moment de sa vie.

66 AHR, E 1917 du 19/01/1768.

67 de l'allemand "Pochwerck" : appareil à pilon servant à broyer les minerais.

68 Il n'a pas été possible de localiser et retrouver le Hausbuch (livre domestique) mentionné par Paul Roth, aussi avons-nous repris simplement ses notes. Il se trouvait au siècle dernier "dans la famille restée à Sainte-Marie-aux-Mines".

69 "Jacob Goldschmidts Wittib auf der Matte wohnhafft so ihr verstorbenen Mann von der Kirch geliehen".

70 Ce meunier Conrad est mentionné par la suite à Thanvillé (67) en 1786 et à Ribeauvillé (68) en 1792, s'il s'agit bien toujours de la même personne.

Bail[71] *par Jean-Jacob Haberstich pour 9 ans d'un moulin à farine à 2 tournants, maison grange, écurie et jardin à Ste Marie, au lieu dit "auf der Matt". Le tout, sauf une petite place sur laquelle il y avait autrefois une "tabacksmühle", en faveur de l'anabaptiste Conrad Goldschmidt moyennant 450 livres de cens.*

En parcourant dans les détails les actes de Sainte-Marie-aux-Mines, on est surpris par le nombre de fois que sont mentionnés des prêts d'argent accordés par les Goldschmidt d'ailleurs presque exclusivement par ceux de la lignée de Heinrich, ce qui traduit une belle réussite économique[72]. Si les agriculteurs pouvaient réinvestir leurs économies en partie dans du bétail, les artisans "plaçaient" les leurs "au taux du Roy" (entre 3% et 5% par an) auprès de personnes d'origines diverses pour les aider à l'acquisition de biens. Celles-ci résident pour une grande part du côté lorrain.

Parmi une bonne trentaine d'obligations relevées entre 1723 et 1773, nous en avons choisi quatre :

18/11/1723 Obligation[73] *pour" Henry Golschemit, maître-coutelier résident sur le Prey", contre Peter Einacker et sa femme Rosine Toups, bourgeois de Sainte-Marie-aux-Mines pour 400 livres tournois remboursables sur 3 ans, une somme restituée à Heinrich seulement en 1744.*

23/12/1749 Obligation[74] *pour Henry Goldschmidt, maître taillandier contre Jean-Jacques Germain de Ste Croix pour 1200 livres.*

21/04/1755 Obligation[75] *pour "Elisabeth Goldschmit, veuve de Chrétien Schantz vivant habitant et censier au val de Rauenthal dépendance d'Echery et ce stipulant par son frère Jacob Goldschmit, taillandier, représentant 900 livres pour prix de bestiaux et effets vendus au couple Jean Kletty et Madeleine Redelsperger", avec intérêts à 5%.*

15/03/1755 Obligation[76] *pour Jacob et Elisabeth Goldschmidt anabaptiste sur le Pré contre Nicolas et Claude Saulcy de Sainte-Marie-aux-Mines pour 600 livres.*

Les deux dernières obligations coïncident avec la réception par Jacob et Elisabeth de l'héritage de Richterswil au début de l'année 1755. Ces nombreuses opérations financières nécessitait de la part des intéressés un suivi consciencieux d'où le tenue de livres de comptes, les *Hausbücher* déjà évoqués, pouvant contenir également pêle-mêle leurs dépenses, quelques recettes de soins ou des retranscriptions de textes comme leur confession de foi.

---

71 AHR, E 1832 du 22 février 1779.

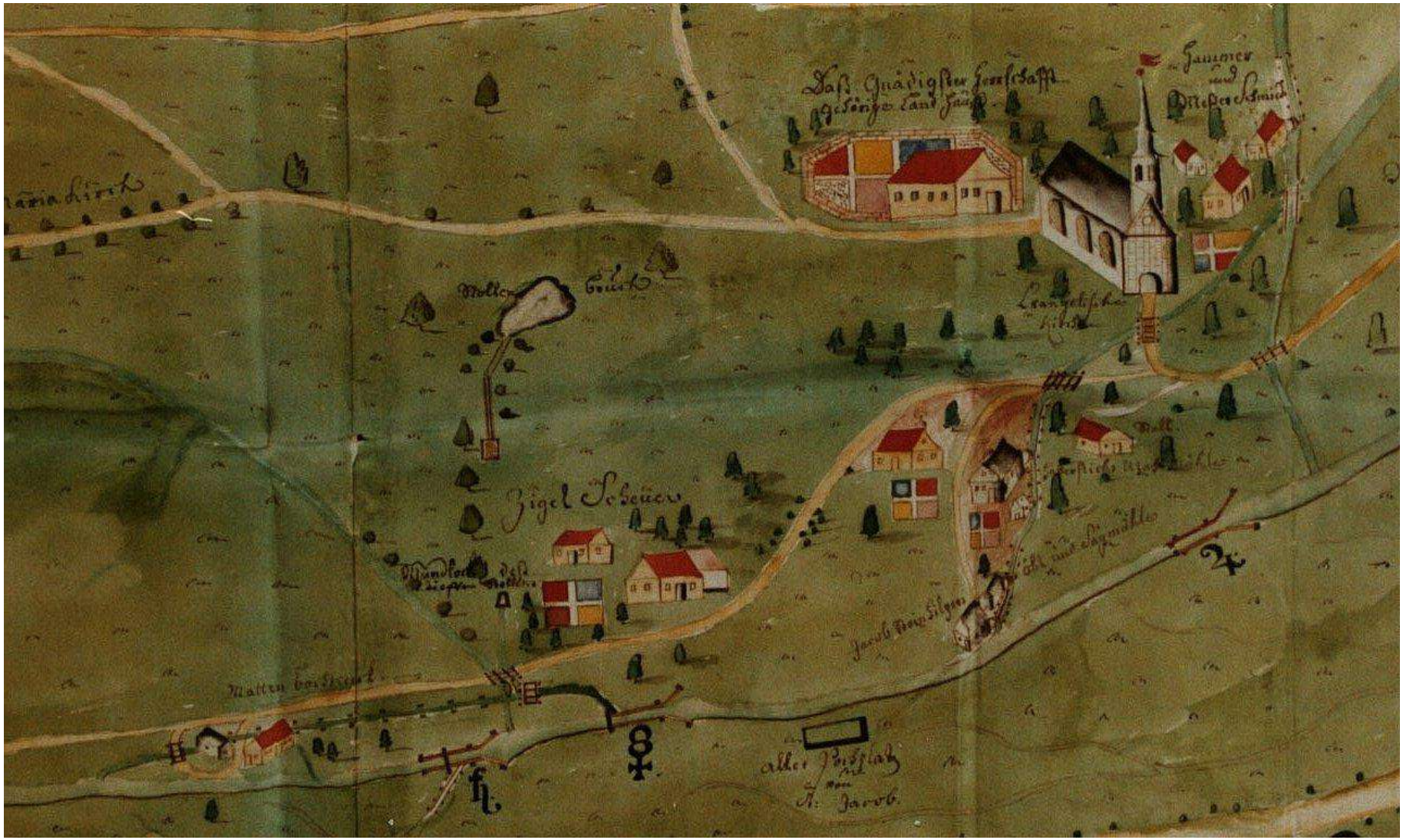
72 AHR, série 4 E Sainte-Marie-aux-Mines Lorraine et Alsace. Là aussi, le nombre des cotes relevées ne permet pas de les mentionner toutes ici. Ce pourrait être un thème spécifique pour les années futures.

73 AHR, 4 E Sainte-Marie-aux-Mines Alsace 84.

74 AHR, 4 E Sainte-Marie-aux-Mines Lorraine 81 (répertoire), notaire Fisher. Le même jour, Nicolas Blanck du Mongoutte et Michel Blanck du Landhaus effectuent un même prêt de 1200 livres chacun à destination de la même personne.

75 AHR, 4 E Sainte-Marie-aux-Mines Alsace 90.

76 AHR, 4 E Sainte-Marie-aux-Mines Lorraine 80 (répertoire), notaire Henry.



Plan de Saint-Blaise en 1752 (AHR, E 1817) du lieu-dit "auf des Matt" en partie basse de Sainte-Marie-aux-Mines. On y voit représentés, autour de l'église luthérienne aujourd'hui disparue, différents endroits occupés par les anabaptistes. La "Hammer und Messerschmiede", la taillanderie ou coutellerie où demeurait Heinrich Goldschmidt et sa famille. Le "Landhaus" ou ferme seigneuriale exploité par Ulrich Sommer et Michel Blanck. La "Ziegel Scheüer" ou ferme des tuileries occupée par Heinrich Hüsser. Une huilerie et scierie qui avait été la propriété de Hans Rupp jusqu'en 1712. Un rectangle qui indique l'emplacement de la ruine du "Alter Pochplatz", le vieil emplacement du bocard qui sera acheté en 1768 par Jacob

Tentative réussie de recouvrer le Heimathsrecht (droit d'indigénat)

Un peu après le milieu du XIX^{ème} siècle, deux frères Goldschmidt, Jacob et Jean, s'étaient mis en tête de recouvrer leurs droits de citoyenneté dans la commune d'origine de leurs ancêtres : Richterswil. L'un et l'autre étaient agriculteurs dans la région bâloise, dans deux communes voisines, à Neuwiller (Haut-Rhin) et à Allschwil (Bâle campagne). Patiemment ils ont rassemblé tous les documents et informations qu'ils pouvaient pour justifier de leur appartenance à la descendance de Heinrich Goldschmidt, leur "*Stammvater*". A force d'insistance et après deux rejets de leur dossier au Conseil Fédéral de Berne, ils obtiennent finalement gain de cause. Eux-mêmes n'eurent pas la satisfaction de connaître leur réintégration car ils étaient entre-temps décédés. Cela profita pleinement à leur descendance respective.[77]

Si le fait même que leurs ancêtres étaient de Richterswil est un élément incontestable, en revanche le dossier constitué par les deux frères souffre de nombreuses inexactitudes. La première étant qu'ils ne peuvent descendre de Heinrich Goldschmidt comme ils l'ont déduit !

A leur décharge, les moyens d'investigations qu'ils avaient à l'époque, ne sont en rien comparables avec les possibilités actuelles. En outre, l'un et l'autre n'étaient pas historiens, et peu habitués aux recherches dans ce domaine. Pour cette raison, ils se sont appuyés sur des compétences extérieures entre autres celle d'un secrétaire de mairie à Ste-Marie-aux-Mines qui ne disposait pas non plus de tous les éléments nécessaires et sur la mémoire de leur "ancien" à Bâle.

La faille principale de leur dossier est qu'ils ont cherché à faire coïncider les données d'un *Hausbuch* de Ste-Marie-aux-Mines provenant de Heinrich, fils de Jacob (1722-1771) le taillandier avec leur propre lignée. Il est impossible qu'ils aient pu descendre de ce Jacob puisque Jean, le fils de ce dernier et celui qu'ils croyaient être leur ancêtre, est décédé célibataire[78].

Les grands-parents des deux requérants étaient Jean Goldschmidt/Barbe Brechbühl selon leurs propres investigations et déclarations. Ils restent ensuite assez imprécis sur leurs propres parents[79], qui seraient Jacob Goldschmidt/Barbara Kaufmann. Là aussi, on s'interroge car le Jacob issu de Jean Goldschmidt/Barbe Brechbühl est décédé déjà en 1844 à Heimsbrunn[80]. Leur origine précise reste énigmatique.

La seule conclusion qu'on peut en tirer pour lors, c'est qu'ils ne sont pas les descendants de Heinrich dont les liens familiaux ont été parfaitement reconstitués, mais sont issus soit de la lignée de Conrad soit de celle de Hans-Heinrich.

Ce simple fait est pourtant d'importance car les enfants de Heinrich avaient précédemment abandonné leur *Heimathsrecht* "pour eux et leurs descendants" lors de la réception de leur héritage à Richterswil en 1755[81]. En revanche, Conrad et Hans-Heinrich ne semblent pas avoir abandonné leurs droits. Voici l'acte qui stipule le renoncement au droit de citoyenneté suisse pour la descendance de Heinrich :

"04 janvier 1755. Jacob Goldschmid, taillandier de Sainte-Marie-aux-Mines dans les Deux-Ponts, lieu où celui qui était son père (Heinrich), *un bourgeois de Richterswil, s'était rendu, il y a de nombreuses années à cause de son ralliement aux anabaptistes, a demandé en son nom comme en celui de sa*

---

77 Travail de retranscription du dossier effectué par Paul Roth de Bâle en 1985.

78 EC Sainte-Marie-aux-Mines. Du 20/06/1806 (acte n°131) □ de Jean Goldschmidt, 43 ans, né et dom. à Sainte-Marie-aux-Mines, fils **célibataire**, des □ Jacques Goldschmidt le vieux de son vivant "taillier" et de Barbe Fritz son épouse. Décès déclaré par Joseph Goldschmidt 45 ans, cultivateur, frère du défunt.

79 Nos recherches dans le canton de Bâle (aux archives de Liesthal) n'ont pas permis de lever toutes les incertitudes. Interrogé lui aussi, leur père Jacob "n'était pas en mesure de donner des précisions, du fait qu'il n'était plus saint d'esprit".

80 EC Heimsbrunn (68), décès du 07/09/1844. Il était marié depuis le 20/06/1804 à Voetlinshoffen (68) à Catherine Schlatter décédée à Voujaucourt (25) en 1837.

81 StAZu, B II 887, Registre du Conseil.

sœur Elisabetha Goldschmied, veuve de Christian Schantz d'entrer en possession de sa part d'héritage d'un montant à 350 florins en payant les taxes de transmigration habituelles. Depuis 1731 il en percevait régulièrement les intérêts. Il accepte en contre partie pour lui et sa descendance de ne plus être considéré comme sujet et citoyen (lit. "angehörig"=appartenant) [du pays et de la ville]. *Cette décision lui fut communiquée verbalement, mais aussi par écrit, par l'intendant Blaarer de Wädenswil."*

Un texte fort intéressant qui marque la rupture de cette lignée avec les attaches helvétiques en contre partie de l'accès à leurs biens mis sous surveillance. Il s'agit là d'un moyen utilisé occasionnellement par les autorités pour pouvoir couper définitivement les liens avec les dissidents et s'en débarrasser[82].

Les branches Goldschmidt non raccordées.

Au cours de cette étude quelques représentants de la famille Goldschmidt sont apparus çà et là dont l'ascendance n'a pu clairement être établie. Ces personnes devraient cependant d'une manière ou d'une autre pouvoir se relier aux lignées principales de Heinrich, Hans-Heinrich et Conrad. Nous comptons sur la sagacité de nos lecteurs et de nos chercheurs généalogistes pour tenter à leur tour de lever ces quelques incertitudes.

1 Catherine Goldschmidt † 27/05/1846 à Ste-Marie-aux-Mines à 75 ans[83], née à Ste-Marie-aux-Mines, veuve de Chrétien Guérig († 1807 à Ste-Marie-aux-Mines), fille de Jacques Goldschmidt et de Barbe Stocky. Sa mère est-elle en réalité Catherine Stucky, ou s'agit-il de la fille de Jacques Goldschmidt/ Barbe Eymann ?

2 Barbe Goldschmidt née vers 1747 épouse de Jean Görig cultivateur au Hang (Val de Villé) en 1780[84].

3 Suzanne Goldschmidt † 23./12/1812 Froeningen (68) à 67 ans, veuve de Chrétien Zimmermann († à Froeningen en 1805 à 70 ans). Probablement une fille de Hans-Heinrich Goldschmidt et de Anne Neuhouser.

4 Elisabeth Goldschmidt[85] née vers 1736, veuve à Epfig (67) de Christian Kropf († 16/11/1802 à Epfig). Elle est probablement une fille de Hans-Heinrich et de Barbe Maurer.

5 Joseph Goldschmidt marié à NN (de prénom inconnu) Bachmann, dont la fille Barbe née vers 1750, épouse de Johannes Eymann, est décédée le 29/10/1819 à Niedernai (67). Ils étaient installés à Lubine (88). Là aussi, on peut penser que Joseph est un fils de Hans Heinrich Goldschmidt et Barbe Maurer.

6 Jacob Goldschmidt né vers 1736 époux de Marie Mourer est cultivateur à Sainte-Marie-aux-Mines. Une seule fille nous est connue, Barbe, née à Sainte-Marie-aux-Mines le 12/02/1779. Barbe se marie en 1802 à Sainte-Marie-aux-Mines avec Jacques Hedler (Hodler). Le métier d'agriculteur semble indiquer qu'il est à identifier avec Jacques né vers 1744, fils de Hans-Heinrich.

82 Deux autres exemples d'abandon dans des conditions analogues :
StABe, RM 94/491 et *Rodel der Mannrechte*. 23/08/1723 Peter Reist von Dürrenroth hat in Rheintürkheim im Bistum Worms Bürgerrecht erworben. Hat schon früher Teil des Vermögens abgezogen, bittet nun um Rest. Ja, aber gegen Aufgabe des Berner-Bürgerrechts (document signalé par Hanspeter Jecker)
StABe Taurodel 4 Vechingen.03/11/1693 Baptême de Christen et Madlena Kräyenbühl , âgés de 5 semaines. Le père des deux enfants est Christen Kräkenbühl, la mère une Kuentzi. Christen est le fils de Nicolas, l'anabaptiste de "Wentzenwihl" (Wanzwil ?) qui, il y a 20 ans au moins, est parti avec sa femme et ses 5 enfants "mit Sack und Pack ins Ryderland" (dans le Ried). Christen déclare avoir été désobéissant à ses parents. Il a demandé son "Heimathsrecht" ici.. Il s'est avéré que tous les biens ont été transférés et qu'il (Nicolas) avait "sein burger Heymath und Landrecht … auffgegeben" (abandonné ses droits de citoyen).

83 Catherine était certainement plus âgée que les 75 ans indiqués à son décès puisqu'elle a eu un fils né vers 1780, Jacob Görig.

84 ABR, C 338, recensement des familles anabaptistes en 1780.

85 Selon des indications généalogiques non confirmées, elle serait décédée en 1809, mais pas à Epfig, l'acte n'ayant pas été trouvé à cet endroit. La localisation de son acte de décès pourrait apporter la réponse.

7 Conrad "Colchmitz"[86], "68 ans et demi" en 1819 (né vers 1750), est cultivateur à la cense de Vaut Voyemont (située au-dessus de Saales, 67). Il était marié à Marie Reck (□ 21/04/1792 à Ste Marie-aux-Mines). Avant 1794 le couple s'était installé à Bourg-Bruche[87]. Ce Conrad est soit un fils de Conrad, hypothèse la plus probable, soit un fils de Hans-Heinrich (mais pas de Heinrich). La découverte de son acte de décès peut apporter la réponse définitive sur son ascendance.

Conclusions.

La multiplicité et la variété des sources heureusement préservées ont permis de reconstituer cette chronique presque sans faille et unique pour une famille anabaptiste. A l'encontre des familles dont les origines bernoises sont plus communes, la famille Goldschmidt nous vient du canton de Zurich. Issu d'un milieu de confession réformée, Heinrich, converti au sortir de l'enfance par des compatriotes de passage qui avaient été instruits en Alsace et au Palatinat, a ensuite entraîné à sa suite plusieurs de ses frères et sœur. Dans l'état actuel des recherches, tout indique que les nombreux descendants des Goldschmidt vivants de part et d'autre de l'Atlantique sont tous raccordables à l'un des trois frères Goldschmidt de Richterswil venu s'installer à Ste-Marie-aux-Mines. C'est à partir de là que les familles ont ensuite essaimé en Alsace et en Lorraine en donnant de nombreux anciens aux communautés anabaptistes.

Ce travail a souligné à plusieurs reprise l'importante de la diffusion de la littérature anabaptiste. Elle est une caractéristique des communautés anabaptistes de l'espace rhénan durant les premières décennies du XVIII[ème] siècle. On peut y voir le dynamisme de la "nouvelle" communauté amish facilité, il est vrai par leur situation devenue stable et leur réussite économique impressionnante. Cette littérature les accompagnait dans toutes leurs pérégrinations. Ils la proposèrent parfois sur les marchés des villes, la diffusaient à leurs congénères et l'offraient à l'occasion en lecture à leurs nouveaux maîtres comme ce fut le cas à Montbéliard[88]. Caspar Staub fut enfermé à Richterswil en 1706 pour cette seule raison[89] alors qu'en Alsace et dans le Palatinat le colportage de ces ouvrages n'était pas aussi sévèrement réglementé. Il est vraisemblable que c'est à l'initiative des communautés alsaciennes et palatines que les livres furent imprimés dans le plus grand anonymat puisque aucun lieu d'impression n'est indiqué sur les livres de l'époque. Les moyens financiers pour une telle opération étaient là. Il reste à identifier ces lieux d'impression et les imprimeurs qui ont bien voulu prendre le risque d'honorer ces commandes à risque. Strasbourg, Bâle, Montbéliard ou même Ribeauvillé, Colmar et Mulhouse, voire Ste-Marie-aux-Mines même, sont autant d'hypothèses susceptibles de convenir.

Robert BAECHER



L'actuelle *Goldschmiede*, l'orfèvrerie de Richterswil. Quand le présent fait un clin d'œil à l'histoire !

86 EC Saales M 01/04/1819 avec Jean Schlabach de Barbe "Colchmitz" née à Sainte-Marie-aux-Mines le 09/01/1791 domiciliée à la cense de Vaut Voyemont. Témoin Joseph Goldschmidt, 30 ans, cultivateur à Colroy-la-Grande.
Des mêmes parents, ont été relevés Heinrich Goldschmidt décédé 09/01/1829 à Bourg-Bruche à 43 ans, et Catherine décédée 30/03/1846 à Bourg-Bruche à 65 ans. Naissance de leurs fils Joseph le 20/06/1794 à Bourg-Bruche.

87 ABR, C338 Le recensement des familles anabaptistes en 1780 pour Bourg-Bruche ne mentionne pas leur présence.

88 Robert Baecher, *Le prince de Montbéliard accueille les anabaptistes, in* Souvenance Anabaptiste n°18-1999, p.63-64.

89 Thomas Hanimann *Eine Täufersiedlung am Zürichsee-Die Richterswiler Täuferbewegung im 18. Jahrhundert* in Mennonitische Geschichtsblätter, 1988, p. 49 qui cite StAZu, E I 7.8b.

UNE JOURNEE CHAMPETRE DANS LE JURA

Près de la frontière suisse, sur les hauteurs du Jura surplombant le Doubs, l'association "GEHTE Au clos du Doubs" proposait le samedi 22 juillet 2000 une visite de découverte des vestiges et de l'histoire de l'ancienne assemblée mennonite de Seigne. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette journée. L'église de Fessevillers était le point de rendez-vous pour le début. Voici des extraits du programme :

Promenade-découverte au Clos du Doubs
Sur les pas des, Anabaptistes

De Fessevillers "a Clémont

Pendant deux siècles, sinon plus, des familles anabaptistes furent présentes au Clos du Doubs. Toutes ont quitté cette région, notamment du côté France, au plus tard, au cours du premier quart du XX^{ème} siècle. Toutefois leur souvenir est resté vivace parmi les habitants de la région, notamment en raison des cimetières établis au XIX^{ème} siècle, qui leur étaient propres et sont situés dans des lieux éloignés des villages.

S'interrogeant sur les images de la vie de ces familles anabaptistes, conservées, transmises de génération en génération, plus ou moins transformées par le temps, les oublis et les imaginations, les membres du GHETE du Clos du Doubs, ont voulu les rapprocher des documents historiques.

Une première étape a eu lieu le 29 avril à Fessevillers au cours de la journée d'études qui a suivi l'assemblée générale de l'association. Les exposés de Michel Ummel des Reussilles près de Tramelan sur l'histoire des Anabaptistes et Mennonites de France et de Suisse, de Michel Widmer de Brognard près de Montbéliard sur l'implantation des familles anabaptistes du côté français et de Jean Würgler de Gümligen près de Berne, sur l'implantation des familles anabaptistes du côté suisse où quelques membres sont encore présents, ont permis de mieux situer les croyances et pratiques religieuses ainsi les modes de vie des familles faisant partie de l'Eglise Anabaptiste Mennonite.

Ce 22 juillet 2000, sous la conduite de Claude Cattin et de Pierre Choulet, a lieu la visite sur le terrain des cimetières et lieux de vie de ces familles anabaptistes avec la participation de certains descendants et suivant le programme ci-dessous.

Programme du samedi 22 juillet 2000

A 9 h 30 : Accueil des participants. au village de Fessevillers devant l'église. Pour ceux qui le souhaitent, une visite de l'église est organisée avant ce rendez-vous à 9 h 15.

A 9 h 35 : Montée avec le moins de voitures possible à Montsassier-Dessous. Présentation du cimetière, son histoire, des familles dont un des membres y a été enseveli.

A 10 h 30 : Retour à Fessevillers, reprise de l'ensemble des voitures et déplacement par Trévillers, Les Plains, à la Mine. Stationnement des voitures le long de la route de la Mine. Déplacement à pied vers le cimetière.

A 11 h : présentation du cimetière, son histoire, les familles qui l'ont créé.

A 12 h : Départ pour Courtefontaine. Ceux qui veulent déjeuner au restaurant de la Fontaine chez Daniel Bitard réserveront leur repas la veille par téléphone au 03.81.44.43.90. Les autres pourront pique-niquer.

A 14 h : rendez-vous à la ferme de Seigne. Présentation des lieux et des familles.

A 15h : départ de Seigne, en voiture pour aller à Clémont en passant par St-Hippolyte et Montécheroux.

A 15 h 30 : A Clémont, présentation du mausolée de la famille Graber.

A 16 h 15 : retour à St-Hippolyte : discussion.

De 17 h à 18 h : concert de la chorale Mennonite de Montbéliard à la salle du Couvent.

Lieux anabaptistes

Venues tantôt de Montbéliard, tantôt du Lôcle, ou encore de Suisse bernoise ou zurichoise, les familles anabaptistes ont habité une trentaine de fermes des villages du Clos du Doubs, soit comme fermiers ou métayers, soit comme propriétaires, à des périodes et pour des durées diverses entre le XVII^{ème} siècle et la fin de la Première Guerre Mondiale. Un inventaire précis reste à faire et pour cette journée, il s'agit d'en faire une approche.

De Fessevillers à Clémont, nous pourrons voir quelques-uns uns des lieux du Clos du Doubs qui furent habités par des familles anabaptistes.

Fessevillers: Montsassier-Dessous

A la brève présentation du cimetière sur la page précédente, Charly et Claire Ummel dans Mennonitica Helvetica de 1991, page 9, apportent une précision : «*un nom de famille en particulier se retrouve à la fois dans les documents du Jura neuchâtelois et dans les cimetières du Clos du Doubs, celui de* ***Ramseyer***. *Les cimetières attestent que, au XVIII^{ème} siècle, cette famille a habité et pratiqué sa foi dans la région de Montsassier, La Mine et Liebenstein ...* ».

Les Plains et Grands-Essarts : la Mine

L'Etat-civil de la commune contient des actes de naissance, mariage et décès, allant du 18 juin 1841 au 9 avril 1900, concernant des familes **Riche, Rameseyer, Graber, Boegli, Fored, Conrad dit Hureth, Lugbüll, Widmer, Guémann**.

Parmi les propriétaires on trouve :

- En 1862, le nom de Ramseier Joseph venant du Mont de Montandon, est substitué à celui de Voisard Dominique Joseph, né en 1796, propriétaire de la ferme de la Mine en 1839 par héritage de son beau-père, Pierre Saillet de Courtefontaine. En 1879, une modification de la surface de la parcelle C 334 La Chozon (ou la Closon), est enregistrée, correspondant à l'acquisition de la parcelle du cimetière. En 1906, la propriété de la ferme de la Mine, passe au nom de Voisard Eugène de Beaugourd.

- Au village des Plains, 9 ha de terre, bois des Prés Claude, des Prés Brûlés, maison, jardin du village, passent de Joseph Chatelain à Pierre Joseph Graber aux Plains et à Marie et Anna Graber à Soulce. En 1894, ces propriétés sont passées au nom de Michel Graber, né en 1837 à Montécheroux, qui épouse cette même année, le 24 avril 1894 Elisabeth Guémann. Ils sont encore aux Plains en 1906.

La demande de création du cimetière de 1869, puis l'acquisitiion du terrain en 1879, met en évidence des relations privilégiées avec celles de Pierre et Nicolas Ramseyer, fermiers à la Brochette à Montandon, Nicolas Ramseyer, fermier à Grosbois à Soulce, Daniel et Jacob Witmer, propriétaires cultivateurs au Bail à Burnevillers, Christ Witmer, fermier aux Piquerez, canton de Berne, Christ Graber et Joseph Muller, propriétaires cultivateurs au Friolais.

Vaufrey, ferme de Seigne

Aucune trace évidente, même pas un cimetière ne témoigne actuellement de la présence de familles Anabaptistes dans cette ferme où ils vécurent jusqu'en 1918, et probablement pendant deux siècles ou plus. Seigne était surtout le siège de l'assemblée ou Eglise de cette région intermédiaire entre celles de Montbéliard et des Bulles en terre neuchâteloise. C'est à ce titre que cette ferme mérite une attention particulière où les Anciens connus (équivalents d'évêques), se succèdent du début du XIX^{ème} siècle à 1914. Ce sont, rappelle Pierre Sommer, Peter **Rich**, mort en 1849, Hans Rich de Montsassier, son

fils, mort en 1877, Jean **Staehli**, Jean **Ramseyer** de Moron, parti en 1897 en Alsace, Pierre Ramseyer, parti à Courgenay en 1903, puis le prédicateur Henri **Schmutz** de la Lave qui dut gagner la Suisse au début de la guerre en 1914.

Montécheroux. fermes de Clémont

Au pied de l'ancien château de la seigneurie de Clémont appartenant à la famille du duc de Montbéliard, mais soumis à la loi du roi de France au début de XVIII^{ème} siècle, deux fermiers, Isaac Kaufmann et Michel Mozimann et 9 familles anabaptistes venues de Suisse, signent un bail au printemps 1709. Ils sont condamnés à déguerpir à Baume-les-Dames. En 1743, sinon avant, des familles anabaptistes sont à Clémont. Les familles Graber y apparaissent en 1769. Un mausolée, plutôt qu'un cimetière y est établi avec l'inscription «Famille Graber 1878».

A ces quatre lieux, il faut en ajouter beaucoup d'autres où vécurent des familles anabaptistes, entre le Bail et le Friolais, comme de Motbion à Valbert au Clos du Doubs Suisse.

FAMILLES ANABAPTISTES AUX PLAINS ET GRANDS-ESSARTS

La famille Ramseyer a la mine

Si Pierre Rich a habité quelques années à Grands-Essarts vers 1841 - 1844, s'il exerçait son métier de fromager à Seigne, et s'il professait la religion des Anabaptistes, c'est qu'il n'était pas seul, mais faisait partie d'une des familles anabaptistes du secteur, en particulier la famille Rich. D'ailleurs à cette époque, habitait à Seigne, Peter Rich, (ou Riche), qui était l'ancien de l'Assemblée de Seigne. L'année où l'on connaît la présence de Pierre Rich à Grands-Essarts est, par ailleurs, celle où fut érigé le cimetière anabaptiste de Montsassier-Dessous sur Fessavillers par les familles Rich, Klopfenstein et Ramseyer. Cette famille Ramseyer était présente à la ferme de Derrière le Château à Mancenans près de Maîche dès 1796. La seule pierre tombale restée en place dans le cimetière de Montsassier-Dessous, porte le nom de «*Christ Rameseyer, né au Moron le l*^{er} *mai, bordé le 18 7bre*». Cette famille Rameseyer est loin d'être inconnue dans le secteur. Qu'un Rameseyer soit venu s'installer aux Plains, plus particulièrement à la Mine, n'a rien d'étonnant. Mais quand ?

Dans les années 1850-1851, le préfet du Doubs a fait faire une enquête afin de connaître au niveau religieux (suivant le Concordat, les prêtres, pasteurs, étaient rémunérés par l'Etat), les nationalités, la composition de la population de chaque commune. A côté des rubriques et colonnes prévues pour les catholiques, les protestants, les Israëlites, il y en a deux autres, l'une pour «individus dont on n'a pas constaté de culte-, et ceux qui ont un « autre culte» Il est vraisemblable que cette rubrique des «autres cultes» concerne principalement les Anabaptistes, au moins dans les communes où ils sont présents, soit 16 à Fessevillers, 8 à Maîche, 6 à Bief, 17 à Burnevillers, 15 à Montécheroux, 20 à Soulce-Cernay ... soit 123 sur le canton de St-Hippolyte. Aux Plains et Grands-Essarts, il n'y en a aucun, sauf un Luthérien, d'origine Bavaroise, tuilier, inscrit dans la colonne des Protestants.

Est -ce depuis 1862 ?

La première indication de la présence d'une famille anabaptiste à la Mine est de 1862. Il s'agit de la Mutation des terres de la ferme de La Mine qui appartenait à Dominique **Voisard**. Cette mutation est effectuée en substituant le nom de Joseph **Ramseier**, venant du Mont de Montandon, à celui du propriétaire précédent, Voisard Dominique Joseph, né en 1796, devenu propriétaire de cette forme de la Mine en 1839, l'héritant de son beau-père, Pierre

Saillet de Courtefontaine. Cette ferme est composée d'une douzaine de parcelles à la Mine, Clos de Diane, La Closon et Prés Guillaumot représentant 21 ha, dont la maison sur la parcelle C 343. Avec une mutation au cadastre en 1862, il peut être supposé que Joseph Ramseyer y est installé depuis un ou deux ans, sans pouvoir, pour l'instant, être plus précis.

La période 1862 - 1869

Pour l'instant, aucun document ne signale de faits particuliers concernant les activités de la famille de Joseph Ramseyer à la ferme de la Mine, jusqu'en 1869.

Pendant cette période, seul le décès de Witmer Anne ou Annely, le 8 novembre 1865 rappelle la présence de familles anabaptistes sur la commune. Où habitait Anne Witmer ? On la trouve citée le 13 octobre 1891 dans l'acte de mariage d'Anne **Lugbüll** de la Mine, veuve en première noce de Daniel **Graber** Vermondans décédé le 2 janvier 1844, et veuve en deuxièmes noces de Joseph Rameseyer de la Mine, décédé le 11 novembre 1880. Or Anne Lugbüll épouse alors Christ **Conrad** de Villars sous Fontenais, dont la mère était Anne Witmer qui avait épousé Christ Conrad père, décédé le 12 mars 1842 à Montandon où il était cultivateur.



Cimetière de Montsassier.

1845-1846 : LES MENNONITES DE FLORIMONT OBTIENNENT L'AUTORISATION D'OUVRIR UN CIMETIERE ET LA LEGALISATION DE LEUR CHAPELLE

Les pages suivantes sont extraites d'un mémoire de maîtrise d'histoire effectué sous la direction de Mme M.-C. Vitoux, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Haute-Alsace, qui porte sur l'intégration des anabaptistes-mennonites dans la population du Territoire de Belfort du milieu du XIX^{ème} siècle aux années 1930.

Cette étude, animée par quatre problématiques, à savoir «la question religieuse», «les mennonites et l'agriculture», «la géographie mennonite» et «l'image des mennonites», est présentée chronologiquement. Ainsi, la première partie est nourrie par un rappel des origines de l'anabaptisme pacifique à l'implantation des mennonites dans l'actuel Territoire de Belfort au milieu du XIX^{ème} siècle, où les emprunts bibliographiques sont complétés par des recherches personnelles. La seconde partie porte sur la période comprise entre le milieu du XIX^{ème} siècle et les années 1890, caractérisées par l'abandon d'un mode de vie amish et par une normalisation progressive. C'est ici l'occasion de présenter à quel point l'organisation religieuse des anabaptistes-mennonites tend à se normaliser dans la mesure où le culte n'est déjà plus itinérant avant même le milieu du XIX^{ème} siècle.

De fait, les membres de l'Assemblée de Florimont bâtissent un lieu de culte en 1845 sous la direction qu'on devine énergique de Joseph Klopfenstein. Or, il convient d'être conscient que la construction de ce bâtiment n'a reçu l'aval d'aucune autorité civile puisque les membres de l'Assemblée ignorent totalement la législation française à ce sujet ; d'autre part, soulignons que le culte mennonite en tant que tel n'est pas reconnu. C'est pourquoi ce moment de l'histoire de l'Assemblée de Florimont est de nature à attirer une attention particulière : non seulement les anabaptistes-mennonites de Florimont obtiennent satisfaction sur tous les points, mais encore ils font l'objet d'une reconnaissance officielle qu'on peut qualifier de bienveillante. C'est là une réponse tout à fait positive au projet d'intégration sociale impulsé par Joseph Klopfenstein.

Csaba SCHOLLE

Une intégration officielle

Jusqu'ici, on a vu les différents aspects d'une intégration intellectuelle, c'est-à-dire que les anabaptistes-mennonites rentrent, quasiment à leur insu, dans des rapports ou des ouvrages plus ou moins littéraires. Mais ils y entrent à titre de curiosité donc pour leur spécificité.

A présent, l'intérêt est d'aborder un autre aspect de l'intégration des anabaptistes-mennonites contrastant fortement avec la première, puisque celle-ci est purement administrative, c'est-à-dire officielle. En effet, à la fin de l'année 1845, les mennonites de Florimont demandent l'autorisation d'ouvrir un cimetière qui leur soit propre. L'administration ne peut pas ignorer cette demande, quelle que soit la réponse à donner. C'est là toute la différence avec ce qu'on a vu jusqu'ici.

Une correspondance de quatorze lettres sur une période de quatre mois fournit la matière principale à notre étude.

a) Les données

Le 18 novembre 1845, Joseph Klopfenstein, résidant à Normanvillars, propriétaire-cultivateur à la ferme du « Porchy » et surtout ancien de l'Assemblée de Florimont, adresse une requête au préfet du Haut-Rhin en vue d'obtenir l'autorisation d'ériger un cimetière mennonite. Son argumentation est double : d'une part, il se présente comme «directeur pour l'exercice du culte anabaptiste qu'[il] professe»; d'autre part, les anabaptistes-mennonites possédant un «temple», selon le terme employé par Joseph Klopfenstein lui-même, sur une propriété de ce dernier, le lieu est tout indiqué pour « l'autorisation de faire l'érection (...) pour faire l'inhumation des personnes décédées ». En somme, « [s]a demande a pour but d'exercer paisiblement et entièrement le culte anabaptiste que [ceux-ci] profess[ent] ».

Cette demande de Joseph Klopfenstein entraîne plusieurs remarques. D'abord, on a eu l'occasion de le mesurer, le «culte» anabaptiste-mennonite, reconnu dans les faits sans l'être officiellement, n'est pas du tout compris. Joseph Klopfenstein en est très conscient, c'est pourquoi il évite de se présenter comme Ancien de l'Assemblée de Florimont mais comme «directeur [de] l'exercice du culte anabaptiste». Cette expression a l'avantage d'être neutre et directe; d'autre part, il évoque le «temple» qui sert de lieu de réunion. Il est en effet plus commode de nommer ainsi ce bâtiment à usage cultuel exclusif. Ensuite, Joseph Klopfenstein résume sa demande à «l'exerc[ice] paisible[...] et entier [...] [du] culte anabaptiste». Cela signifie que l'absence d'un cimetière rend le culte anabaptiste-mennonite incomplet. C'est intéressant dans la mesure où l'on voit ici une conception du culte par un responsable de celui-ci. Enfin, il semble évident que Joseph Klopfenstein s'est enquis auprès du maire de Florimont de la procédure à suivre. En effet, les mesures du cimetière sont déjà prévues puisque le projet consiste à bâtir un cimetière d'« une étendue superficielle de douze ares, entouré provisoirement d'un fossé qui aurait 1 mètre 33 centimètres et 1 mètre de profondeur et enclos plus tard conformément à la loi ». Mais cette loi ici invoquée est insuffisamment connue : en effet, le «temple», preuve du culte anabaptiste-mennonite par son existence même, ne peut cependant justifier l'autorisation de la création d'un cimetière mennonite puisque bâti illégalement, ce qu'ignore à cette date Joseph Klopfenstein. Cette méconnaissance d'un aspect législatif pourtant fondamental est révélatrice de l'isolement du culte anabaptiste-mennonite en tant que tel.

Le 25 novembre 1845, soit une semaine après l'envoi de la lettre de Joseph Klopfenstein, le préfet «renvoi[e] [la demande] en communication au sous-préfet de l'arrondissement de Belfort, pour qu'il veuille bien donner son avis, après avoir pris les observations du maire de la commune de Florimont». Ce renvoi en communication constitue le prélude à l'une des enquêtes les plus intéressantes qui soient dans la mesure où l'administration est confrontée à un besoin concret exprimé par une communauté humaine presque mythique.

Pour suivre le cheminement de l'enquête, il convient de s'interroger sur ce qu'elle révèle du comportement de chacun des acteurs face à ce besoin : quelles sont les réactions du maire, du sous-préfet et du préfet ? Leurs observations sont-elles objectives ? Font-ils preuve d'initiative ? Sur quelles bases ? Quelle est l'évolution globale de cette procédure administrative ?

b) Complications

Deux jours après avoir reçu les directives de son supérieur, le sous-préfet invite le maire de Florimont à «donner des renseignements» éclairant la demande formulée au nom de l'Assemblée de Florimont par Joseph Klopfenstein. Le sous-préfet est dans une situation qui nécessite des données objectives

lui permettant de formuler un avis dont doit tenir compte le préfet à son tour.

On attend implicitement du maire qu'il fasse preuve de lucidité et qu'il livre des faits exacts. Cependant, le sous-préfet croit utile de rappeler au maire que « les anabaptistes forment une secte dont le culte n'est pas reconnu » ; par conséquent, il lui fait comprendre que la demande d'autorisation est spécifique à un groupe particulier. Ce n'est qu'après cette brève mise au point qu'il est demandé au maire des recommandations qui doivent parvenir dans un délai limité. Il semble que le sous-préfet tente de diriger le maire dans sa démarche en lui fournissant la clé du problème. Il lui indique la perspective dans laquelle doivent s'inscrire les observations du maire, lequel doit en «prendre soin». En somme, pour que les renseignements du maire soient valables, ils doivent seulement tenir compte de l'extranéité des anabaptistes-mennonites. Ce n'est que par la suite que le maire peut produire des recommandations. Finalement, le sous-préfet indique au maire la méthode à suivre.

Moins d'une semaine et demie plus tard, soit le 8 décembre 1845, la réponse du maire parvient au sous-préfet. Il annonce s'être « rendu en la demeure de l'impétrant, [il] l'a invité à lui faire voir le temple construit et le lieu du terrain destiné au cimetière en question. Tout ce qui est spécifié en la présente demande est exact ». Observation anodine à première vue mais étonnante dans le fond. En effet, cela signifie que le maire de Florimont lui-même n'a peut-être pas vu le « temple » par le passé alors qu'il est chargé de veiller à la vie du village dont il est le premier élu. En tout cas, l'observation du maire rapportée laconiquement laisse cette impression de découverte, saisissante par ce qu'elle révèle : les anabaptistes-mennonites forment un corps étranger dans la commune de Florimont, dont ils sont éloignés de quelques kilomètres dans les fermes de Normanvillars, écart qui résulte des défrichements des anabaptistes-mennonites dès le début des années 1740. A l'intérieur même des limites administratives du village de Florimont, les anabaptistes-mennonites vivent encore comme ce «peuple à part» dont l'isolement physique est tel que le maire en personne, et d'autant plus chaque autre habitant du village, ne s'y rend pas, ou exceptionnellement, comme en cette occasion précise.

Visiblement, le maire s'est entretenu longuement avec les anabaptistes-mennonites puisqu'il mesure combien ceux-ci désirent obtenir l'autorisation d'ériger un lieu funéraire. On observe là un léger contraste, presque ironique, avec le rapport à venir du futur sous-préfet de Belfort de 1850. En effet, alors que le rapport de 1850, qui concerne l'arrondissement de Belfort, évoque des anabaptistes « peu communicatifs », le maire de Florimont laisse entendre qu'il à eu un véritable entretien avec des habitants des fermes de Normanvillars. Il est vrai cependant que cet entretien est conjoncturel, mais l'ironie réside dans le fait que, d'une manière générale, les anabaptistes-mennonites de l'arrondissement de Belfort sont beaucoup plus proches physiquement du reste de la population tandis que ceux de Florimont forment un village dans le village. Si ce parallèle n'est pas très signifiant, il mérite néanmoins d'être relevé et révèle surtout qu'un besoin qui se fait sentir chez les anabaptistes-mennonites les fait rentrer en contact avec une partie de la population.

Et, tout comme quelques années plus tard, le sous-préfet de Belfort a rapporté en 1850 que, « l'anabaptiste le plus âgé (...) qui remplit les fonctions de prêtre ou de pasteur » est «cultivateur, fermier ou meunier, artisan, en un mot, comme ses frères en religion», le maire est frappé par cette absence visible de hiérarchie dans le sens où elle signifie ordre et subordination. Selon le maire, Joseph Klopfenstein n'a de «directeur» que le nom.

Pourtant, cette époque du milieu du XIX^{ème} siècle est au contraire marquée par le contrôle exercé par les anciens sur leurs assemblées[1].

Après les renseignements, les recommandations, selon la méthode du sous-préfet. De fait, le maire n'en émet pas d'emblée. Il soulève plutôt une question jusque-là ignorée. De même que les arbres cachent la forêt, le préfet n'a apparemment pas envisagé que ce «temple» puisse être le fruit de l'initiative des anabaptistes-mennonites. Bien plus, le maire affirme que, «nonobstant l'autorisation à cet effet qui d'après la loi ne peut leur être accordée ». Cela signifie que, selon lui, même si les anabaptistes-mennonites avaient officiellement demandé l'autorisation de bâtir un temple à leurs propres frais, c'est un refus qu'ils auraient dû essuyer. Le jugement du maire découle assurément de la non-reconnaissance officielle du culte anabaptiste-mennonite. En effet, et ceci est très important, si le culte anabaptiste-mennonite n'est pas reconnu, comment leur accorder l'autorisation d'ériger un lieu de culte ? Il apparaît ainsi que la question de départ, à savoir l'obtention de l'autorisation d'ériger un cimetière, risque d'être occultée par le problème de la légalisation du « temple » : il ne s'agit même pas d'une impasse mais d'un retour en arrière. Face à ce dilemme, le maire se rend compte de son impuissance mais use du pouvoir qu'il possède, à savoir celui d'influencer favorablement le sous-préfet à l'égard des anabaptistes-mennonites.

Son argumentation est double : d'une part, « ces familles sont paisibles et semblent beaucoup (...) ne faire que dans le secret d'entr'elles, l'exercice de leur prétendu culte » ; d'autre part, « le cimetière communal n'a aucune place destinée à leur sépulture. Il semble donc qu'il serait dans l'intérêt de ceux-ci et des catholiques qu'ils puissent avoir la liberté qu'ils réclament ». L'expression «prétendu culte» ne paraît pas péjorative mais se veut conforme à la réalité juridique. On apprend que les anabaptistes-mennonites ne se font pas enterrer dans le cimetière communal. Ils n'ont pas non plus de cimetière, puisque celui-ci fait l'objet de leur demande. Le maire met donc cette impasse en évidence, et il accentue la pression en anticipant des tensions entre les anabaptistes-mennonites et les catholiques. On imagine le scandale pour des catholiques que de se faire enterrer à côté d'hérétiques d'une telle trempe. Il est utile de citer J. Séguy qui, sur la question des funérailles au XIX^{ème} siècle, rapporte que «de manière générale, les anabaptistes français n'avaient pas plus droit, au XIX^{ème} siècle qu'aux époques précédentes, à l'usage des cimetières communs. Au moins dans les faits, ceux-ci leur étaient souvent fermés, même si l'assemblée ne possédait pas son propre lieu d'inhumation. Pourtant, dans certains cas vers la fin du siècle, on tolérait leurs enterrements dans les cimetières publics. Cela eut lieu dans plusieurs endroits des Vosges. Mais, dit Pierre Sommer : « c'était dans le coin le plus délaissé des cimetières communaux qu'on voulait bien autoriser nos pauvres ancêtres à avoir leur sépulture ». Il y eut des lieux où les mennonites étaient inhumés dans le coin des suicidés ou dans un terrain contigu au cimetière public, plus tard englobé dans ce dernier»[2].

L'analyse du maire retient l'attention à propos d'un éventuel partage du cimetière communal. En effet, les catholiques n'accepteraient pas une telle opération, ce qui révèle une certaine hostilité du catholicisme à l'égard des anabaptistes-mennonites. Choisir cette option aboutirait à provoquer du désordre, ennemi numéro un d'un sous-préfet. En

---

1 Voir J. SEGUY : *Les Assemblées anabaptistes mennonites de France* op. cit., pp. 43 8 à 443.

2 La citation de Jean Séguy (voir note suivante) inclut celle de Pierre Sommer. ` J. SEGUY : op. cit., p. 465.

même temps, le maire ne songe absolument pas à laisser perpétuer les enterrements des anabaptistes-mennonites tels qu'ils se sont produits jusqu'ici. Finalement, selon l'élu, l'intérêt du sous-préfet est d'accéder à la demande des anabaptistes-mennonites, «le maire ne s'oppose point à leur demande», sous peine d'aboutir à un partage du cimetière communal, ce qui déclencherait une démonstration de force de la part des catholiques : inacceptable pour un sous-préfet. Cependant, rappelle le maire, la loi ne permet pas aux anabaptistes d'obtenir satisfaction. Bien plus, l'avenir de leur « temple » est incertain. Le sous-préfet a demandé des renseignements et des recommandations, le voici acculé. Il est dans l'impossibilité de répondre et de réagir et « le maire (...) s'en rapporte définitivement à la sagacité de M. le sous-préfet qui saura apprécier la chose et donner son avis d'une manière opportune ».

Le 10 décembre 1845, soit deux jours après la réponse du maire, le sous-préfet se montre très ferme dans un courrier adressé au préfet, lequel en attend un avis. Le sous-préfet invoque « la présente demande » et les observations du maire de Florimont pour affirmer « qu'il n'y a aucun motif [illisible] en faveur des anabaptistes ». De fait, la position du sous-préfet révèle un homme excédé par l'affaire. Son argumentation auprès du préfet est double : d'une part, « cette demande aurait pour effet, si cela était accordé, de mettre les pétitionnaires hors du droit communal et à les soustraire à la surveillance de [la] police municipale » ; d'autre part, il rappelle que la loi désigne pour chacune des sectes protestantes dissidentes une place distincte dans les cimetières communaux. Ces deux arguments justifient une réponse négative aux anabaptistes et la conclusion du sous-préfet est « qu'il n'y a pas lieu d'autoriser l'érection d'un lieu de sépulture particulier pour les anabaptistes dans la commune de Florimont » et il termine sa phrase par l'évocation d'une loi. En somme, le sous-préfet s'oppose avec force à la demande des anabaptistes de Florimont mais il laisse la possibilité au maire d'intervenir en vertu du décret du 23 prairial an XII article 4 ; libre à lui de réussir dans son intervention en faveur des anabaptistes.

Cette lettre du sous-préfet du 10 décembre 1845 est très importante et marque un tournant. En effet, les observations, avis et recommandations du maire de Florimont et la position du sous-préfet sont totalement incompatibles. Que traduit en effet l'argumentation du sous-préfet ? D'une part, le sous-préfet aiguillonne son supérieur sur la question de l'ordre public. En effet, selon le sous-préfet, accéder à la demande des anabaptistes reviendrait à provoquer le désordre. Mais le sous-préfet multiplie les arguments négatifs : or, le maire lui a écrit on ne peut plus clairement sur le caractère paisible des familles anabaptistes mennonites ; ensuite, l'élu n'a absolument pas mentionné le problème de la surveillance de la police municipale, c'est donc le sous-préfet qui crée une difficulté supplémentaire ; enfin, le maire de Florimont a souligné les risques d'un partage du cimetière communal en évoquant les éventuelles réactions catholiques. D'autre part, le sous-préfet rappelle que la loi prévoit une place distincte pour les membres des «sectes dissidentes» dans les cimetières communaux. On sait ce qu'il en est de la position des catholiques de Florimont selon le maire du village. Par ailleurs, l'invocation de la loi est inutile puisque, d'après la même loi, elle ne peut autoriser l'élévation d'un temple anabaptiste dont le culte n'est pas reconnu. Finalement, il se montre particulièrement dur envers les anabaptistes. Pourquoi avoir demandé des renseignements et des recommandations au maire de Florimont ? Il en a sûrement attendu autre chose. La réponse du sous-préfet semble montrer qu'il tente de se dégager de toute responsabilité dans cette affaire pour en placer tout le poids sur le maire.

En somme, deux positions s'opposent : celle du maire de Florimont et celle du sous-préfet. Le premier est très favorable aux anabaptistes-mennonites. Il les a rencontrés, a parlé avec eux, a appris un tant soit peu à les connaître et finalement à les apprécier. Le second se montre très défavorable à leur égard. En effet, il n'apprécie pas l'isolement des anabaptistes-mennonites et s'en montre indisposé. Il est certainement la proie de préjugés courants parmi la population à leur égard mais il est impossible d'en faire la part dans son attitude. Or, c'est lui qui doit rendre compte au préfet. La décision du préfet en dépend. La suite repose donc sur l'analyse du préfet conditionnée par celle du sous-préfet.

Il est très intéressant d'observer les conséquences d'une demande officielle d'anabaptistes-mennonites dont le statut juridique depuis leur établissement dans la région est composé d'ambiguïtés et de spécificités. De la Révolution française qui, on l'a vu, a porté de rudes coups à l'équilibre des assemblées mennonites de France, est sorti un système administratif et juridique rationnel. Mais on voit ici que l'assemblée de Florimont est une association de fait et non de droit, et c'est là que réside le problème. En 1845, l'Ancien Régime est encore proche.

c) Eclaircissements

Douze jours plus tard, le 22 décembre 1845, le préfet envoie sa réponse au sous-préfet de Belfort.

Il lui rappelle son principal argument, à savoir «qu'une pareille autorisation tendrait à soustraire à la surveillance de la police municipale un service qui doit essentiellement y rester soumis».

L'argumentation du préfet s'oppose doublement à l'avis du sous-préfet : d'une part, «le décret du 23 prairial an XII, article 4, admet en principe l'existence d'un lieu d'inhumation particulier pour chaque culte»; d'autre part, cette même loi admet « surtout le droit de surveillance de l'administration municipale sur tous les lieux de sépulture, soit qu'ils appartiennent aux communes, soit qu'ils appartiennent aux particuliers ». Ainsi, le préfet considère clairement que les anabaptistes-mennonites forment un culte, ce qui n'est pas la position de l'Etat français si l'on se fie aux annuaires étudiés ci-dessus. D'ailleurs, le maire de Florimont est obligé de tenir compte de cette non-reconnaissance pour conclure, malgré lui, à l'impossibilité légale d'accéder à la demande de Joseph Klopfenstein. Le préfet a-t-il eu vent de l'argumentation du maire ? En tout cas, il s'appuie sur la loi, qui, on l'a vu dans les annuaires du Haut-Rhin, ne reconnaît pas les anabaptistes comme un culte, pour affirmer, toujours au nom de la loi, le droit de principe des anabaptistes-mennonites à posséder un cimetière. L'argumentation du sous-préfet est annulée. Il a tenté d'influencer son supérieur dans le sens d'un partage du cimetière communal au nom de la loi. Mais, au nom de la même loi, le préfet reconnaît le droit des anabaptistes à entretenir leur propre cimetière.

Cependant, le fonctionnaire établi à Colmar se pose trois autres questions. Les anabaptistes-mennonites demandent l'autorisation d'avoir un cimetière alors que leurs sépultures ne sont pas intégrées dans celui de la commune, c'est pourquoi le préfet demande au responsable de l'arrondissement de Belfort de lui «faire connaître (...) où se sont faites jusqu'ici les inhumations des anabaptistes, domiciliés dans cette commune». Par ailleurs, le préfet se rend compte que la situation légale du «temple» est précaire. En effet, « il paraît certain que l'Oratoire qu'il a fait construire pour ses coreligionnaires n'a pas été autorisé à ce titre par le gouvernement». Le préfet demande à connaître précisément la situation légale du «temple», transformé en «Oratoire» par sa main. Quelle est son intention ? Comment l'«Oratoire» aurait-il pu être autorisé par le gouvernement alors que ce

dernier ne reconnaît pas officiellement le culte anabaptiste ? Peut-être le changement de terme permet-il d'autoriser le lieu de culte. Enfin, « il s'agit de savoir (...) si le maire a autorisé les réunions de prières qui ont lieu dans ce local et de combien de personnes ces réunions se composent habituellement ; car si elles excèdent 20, elles ont besoin d'être régularisées dans le sens de l'article 291 du code pénal et le maire aura à examiner les conditions à imposer, pour faciliter la surveillance de la police locale ». A cet égard, le préfet attend des explications de la part du destinataire de ce courrier.

En somme, le préfet considère que les anabaptistes-mennonites forment un culte et, puisque selon lui il en est ainsi, il invoque la loi qui ne concerne que les cultes reconnus pour leur accorder l'autorisation demandée. Seulement, s'est greffée une autre question, celle de la légalisation du « temple » ou « oratoire ». Comment légaliser l'existence d'un temple dont le groupe religieux n'est lui-même pas reconnu ? Il n'est pas reconnu mais il existe. C'est pourquoi il convient de régulariser ces réunions, suivant la loi, à savoir l'article 291 du code pénal qui concerne les réunions de plus de vingt personnes. On voit en fin de compte que la demande d'autorisation qui émane des anabaptistes-mennonites de Florimont conduit le préfet du Haut-Rhin à agir dans le sens d'une intégration civile. Une demande a soulevé une question qui à son tour a entraîné une cascade d'interrogations sur le statut juridique des anabaptistes-mennonites. Finalement, on peut se demander si on n'est pas dans le domaine d'une loi sur les cultes mais sur les associations, c'est-à-dire que le préfet considère les anabaptistes comme une association.

Cinq jours après, le 27 décembre 1845, le sous-préfet s'exécute.

La réponse du maire est renvoyée le 8 janvier 1846. Il en ressort qu'il a rencontré une nouvelle fois Joseph Klopfenstein pour l'entretenir sur les questions du préfet transmises par le sous-préfet. Les réponses concernent dans l'ordre les lieux d'inhumation actuels des anabaptistes-mennonites de Florimont ; le degré de facilité d'une éventuelle surveillance par l'autorité municipale ; la date de construction du lieu de culte et la position adoptée par le maire dans la tenue des Assemblées ; le nombre de personnes qui les composent.

Le faux mystère du lieu d'inhumation des anabaptistes est clairement résolu : elles « ont été faites jusqu'ici sur les propriétés du décédé, c'est-à-dire dans un coin de terrain lui appartenant ». A cet égard, la position des anabaptistes-mennonites de Florimont se démarque nettement de celle de leurs coreligionnaires de Belfort. En effet, les anabaptistes-mennonites de Belfort sont officiellement autorisés à enterrer leurs morts dans le cimetière dit de Brasse depuis 1787 « dans un coin à eux désignés ». Il est vrai que la séance du Conseil Municipal du 19 septembre 1823 nous apprend qu'à cette date, cette permission a été presque refusée, mais, après examen, il a été conclu « qu'il y a lieu d'autoriser les pétitionnaires à continuer d'inhumer leurs morts dans le cimetière commun de Brasse et dans le local qui leur sera assigné à charge d'y établir à leurs frais un mur, une haie ou un fossé de séparation et d'y pratiquer une porte particulière ». Ainsi, à Belfort, les corps des anabaptistes décédés ont droit de résidence dans le cimetière de Brasse depuis 1787, c'est-à-dire avant même la Révolution française. Or, cet acquis est remis en cause en 1823. Curieusement, les anabaptistes-mennonites de Belfort l'apprennent «indirectement» selon une pétition présentée par «les frères Klopfenstein anabaptistes demeurant sur le territoire de Belfort en leur nom et en ceux des autres anabaptistes qui habitent le même territoire». De même que le préfet du Haut-Rhin en 1845, le Conseil Municipal de Belfort invoque le « décret du gouvernement sur la sépulture en

date du 23 prairial an XII ». La conclusion est déjà connue. Il convient de rappeler, et c'est là toute la différence, que les anabaptistes-mennonites de Belfort sont, littéralement, bien plus en vue que ceux des fermes de Normanvillars elles-mêmes éloignées les unes des autres. D'autre part, même si les anabaptistes de Belfort résident dans des fermes hors de la ville à proprement parler, leur situation est néanmoins complètement différente de celle des anabaptistes-mennonites de Florimont. Le contact est donc plus approfondi avec la population de Belfort.

De fait, pour ce qui est de Belfort, les anabaptistes-mennonites ont le droit d'enterrer leurs morts dans le cimetière «commun» de Brasse tandis que ceux de Florimont, en faisant leur demande, enclenchent une correspondance administrative ardue. Ainsi, à quelques kilomètres de distance, dans le même département du Haut-Rhin, figurent deux situations différentes pour une même dénomination religieuse. La réalité et la loi sont distinctes et on s'aperçoit que des pratiques qui s'apparentent à l'Ancien Régime prospèrent encore.

Sur le second problème, le maire se montre totalement rassurant à propos de la surveillance, « car alors obligés de se transformer aux conditions voulues légalement, les anabaptistes seraient en-dehors de troubles ou vexations et pourraient invoquer la protection de l'autorité ».

Enfin, l'élu de Florimont apprend que « l'oratoire a été construit en 1844 et 45 ». C'est donc très récent. Il s'agit également, comme le rappelle le sous-préfet le 27 décembre 1845 de la part de son supérieur, «de savoir si [le maire] ou [son] prédécesseur, a [...] autorisé les réunions de prière qui ont lieu dans ce local. Selon le maire, « les assemblées religieuses ont été errantes et n'avaient point de lieu fixe, l'autorité municipale ne s'est point opposée, et ne l'a pas même pu, à ces assemblées errantes qui, quelques fois n'avaient pas même lieu dans la commune ». Il rapporte ici une très ancienne habitude des anabaptistes-mennonites qui est celle du culte itinérant[3].

La demande de Joseph Klopfenstein, au nom de l'assemblée de Florimont, révèle par elle-même une tolérance politique impensable avant la Révolution française. On se rappelle que l'ancien de Florimont « a pour but d'exercer paisiblement et entièrement le culte anabaptiste ». Un exercice du culte entier suppose donc un lieu de culte et un cimetière. Cette sédentarisation de la pratique religieuse révèle un sentiment de sécurité qui n'aurait pas pu être éprouvé au XVIII^{ème} siècle. Le maire ajoute que « les réunions se composent de 40 à 90 personnes » et que « l'autorité municipale ne s'y opposera qu'autant que l'administration supérieure ayant connaissance de la chose, exigera de ces religionnaires d'autres régularités que celles qu'ils ont suivies jusqu'ici » c'est-à-dire que le maire refuse de porter le moindre tort aux anabaptistes-mennonites en entravant l'exercice de leur culte. D'ailleurs, le maire se montre on ne peut plus favorablement disposé à l'égard des anabaptistes de sa commune, puisqu'il « verrai[t] avec plaisir que l'on pût concilier les intérêts de cette demande avec l'action des lois et règlements, et ensuite l'autorisation demandée, alors la surveillance serait facilement exercée, attendu qu'[il] a la conviction que la demande a pour but la tranquillité et la conformité à l'ordre ». Il se montre absolu dans son assurance, dans laquelle on devine la joie d'appliquer une loi en faveur des anabaptistes-mennonites alors que cette loi ne concerne que les cultes reconnus. Cependant, il est évident dans les faits que les anabaptistes forment un culte aux yeux de tous et c'est tellement vrai que le

3 Selon C. Mathiot et R. Boigeol, les anabaptistes-mennonites du sud de l'actuel Territoire de Belfort ont «[tenu] [d]es réunions dans les familles, mais le plus souvent à Boron, à 4 km de Normanvillars, dans les fermes de Chalembert et Beuchat» (Op. cit., p. 346.).

préfet n'hésite pas à s'engager dans cette direction. Finalement, le maire se montre entièrement disponible dans la mesure où « si [le préfet] a[...] encore quelque chose à [lui] demander, [il] ne négligera rien pour donner tous les renseignements possibles dans cette affaire ».

Presque deux semaines plus tard, le 20 janvier 1846, le sous-préfet de Belfort renvoie les réponses à son supérieur et approuve le désir du maire de « concilier les intérêts de la demande des anabaptistes avec [illisible] des lois et règlements ». « C'est ce qui [lui] parait convenable et facile en laissant régulariser cette demande sous le double point de vue qu'elle présente ». De quel double point de vue s'agit-il ? Il faut d'une part régulariser l'existence du bâtiment cultuel ainsi que les réunions qui s'y déroulent et autoriser l'établissement du cimetière, à l'origine de cette correspondance. Visiblement, le sous-préfet parait soulagé. Il n'a plus besoin de prendre l'initiative qui lui a paru pesante. Il se contente donc du rôle d'intermédiaire entre le maire et le préfet, satisfait par l'engagement de ce dernier et recommandant les avis du maire.

La réponse du préfet, en date du 7 février 1846, clôt l'affaire au fonds. Il autorise l'établissement du cimetière et fournit les éléments juridiques nécessaires pour le mettre en œuvre. Selon les « termes du décret du 23 prairial an XII, les lieux de sépulture sont placés sous la surveillance de l'autorité municipale, [ce] sera au maire de la commune de Florimont à délivrer l'autorisation nécessaire, en y mettant les conditions qu'il jugera nécessaires pour garantir le droit de surveillance et pour en faciliter l'exercice ». Le préfet charge le sous-préfet de « lui faire savoir, en l'engageant à rendre un arrêté à cet effet fondé sur les lois du 16-24 août 1790, du 19-22 juillet 1791 et du 18 juillet 1837, ainsi que sur le décret qu'[il] vien[t] de citer, arrêté qui déterminera exactement l'emplacement et l'étendue du terrain à affecter au cimetière projeté et qui prescrira comme l'exigent les articles 3, 4, 5, et 6 de ce décret de l'an XII, que le nouveau cimetière sera alors entouré de murs de 2 mètres au moins d'élévation ; qu'on y fera des plantations avec les précautions nécessaires pour ne pas gêner la circulation de l'air, que les fosses seront établies à la distance de 3 à 5 décimètres l'une de l'autre ; qu'elles auront 1 mètre 50 à 2 mètres de profondeur, sur 8 décimètres de largeur et qu'elles ne pourront être renouvelées qu'après une période de cinq années au moins. Cet arrêté sera notifié au sieur Klopfenstein». D'autre part, le préfet annonce son intention de «faire régulariser l'établissement par l'autorisation du gouvernement». Il est intéressant de voir avec quelle fermeté et quelle assurance un représentant de l'Etat attend cette autorisation de la part d'un Etat qui ne reconnaît pas le culte anabaptiste. Cependant, le préfet a besoin d'une demande spéciale de Joseph Klopfenstein, «accompagnée de la liste nominative des familles qui composeront ces assemblées, indiquant le lieu de résidence de ces familles et le nombre de membres dont chacune d'elles se composent actuellement. Cette demande devra indiquer, de plus, les époques de réunion, leur «livrée» approximative, enfin les conditions imposées pour l'admission des membres qui composent l'association religieuse».

Toutes ces informations qui sont attendues de Joseph Klopfenstein permettent de connaître plus précisément et plus concrètement le déroulement pratique du culte. Assurément, la demande la plus importante est celle qui concerne « les conditions imposées pour l'admission des membres ». Les anabaptistes-mennonites forment une Eglise-ethnie dont les assemblées se perpétuent de génération en génération parmi des familles d'origine suisse plus ou moins proches dans le temps, c'est-à-dire immigrées de plus ou moins longue date dans l'est de la France actuelle ou dans cette partie du sud de l'Alsace.

On a vu qu'aux origines du mouvement né à Zurich, un des points fondamentaux a été celui du choix : on devient chrétien par choix, l'Eglise est celle des professants. C'est donc avec intérêt qu'on attend la réponse de Joseph Klopfenstein. On attend de lui qu'il explique qu'un membre de l'assemblée mennonite le devient à part entière par la pratique du baptême à l'âge de raison.

La lettre du préfet du 22 décembre marque un tournant majeur dans cette correspondance administrative dans la mesure où son auteur assume la reconnaissance du culte anabaptiste. A partir de là, il pose des questions très pratiques dans le but d'accéder à la demande de Joseph Klopfenstein. Il est tout à fait remarquable que ce ne soit que par la suite, une fois ses intentions arrêtées, qu'il entreprenne de se renseigner sur des aspects il est vrai des plus concrets de ce culte. Cela signifie que le culte lui-même lui importe peu dans le fond. Il n'y a que la question de la procédure d'admission des membres qui soit significative, en conformité aux mesures législatives.

En somme, le résultat est positif parce que le préfet et le maire ont fait preuve de bonne volonté. S'ils n'avaient pas adopté un comportement favorable à l'égard des anabaptistes-mennonites, la suite leur eût été désavantageuse. Tout cela signifie que la procédure administrative a dépendu plus des hommes que de la loi[4].

d) Aboutissement

Deux semaines plus tard, le 20 février 1846, Joseph Klopfenstein rédige officiellement sa «demande tendant à obtenir l'autorisation du gouvernement pour l'exécution définitive d'un oratoire construit sur le territoire communal de Florimont, canton de Delle, département du Haut-Rhin, pour l'exercice du culte anabaptiste» après s'être présenté comme «propriétaire domicilié aux fermes de Normanvillars, banlieue de la commune de Florimont».

Joseph Klopfenstein demande la régularisation de « l'établissement de l'oratoire » et des assemblées elles-mêmes. Il est à noter que Joseph Klopfenstein emploie à son tour le terme « oratoire ». Peu lui importe que la désignation du lieu de culte, qu'il se nomme « temple » ou « oratoire », l'essentiel est de comprendre de quoi il s'agit. On voit que Joseph Klopfenstein fait preuve d'une très grande habileté. Du fait que l'anabaptisme - mennonite ne soit pas un culte reconnu, Joseph Klopfenstein emploie le terme « oratoire » du préfet pour la clarté juridique.

Il indique que les cultes ont lieu toutes les deux semaines, le « deuxième et quatrième dimanche de chaque mois ». Quant au nombre de personnes qui assistent au culte, il varie de 40 à 90 personnes. A ces informations, il joint « une liste nominative des familles qui composent l'assemblée », qu'il sera intéressant par la suite de comparer avec le recensement officiel de 1846.

A ce stade, une question se pose : pourquoi Joseph Klopfenstein n'a-t-il pas répondu à la question du préfet sur « les conditions imposées pour l'admission des membres qui composent l'assemblée religieuse » ? Est-ce un oubli ? A-t-il volontairement passé cette question sous silence ? Peut-être la longueur et la complexité de la réponse l'ont-il découragé. Il est très difficile d'y répondre mais il est certain que le silence de Joseph Klopfenstein est intéressant à signaler dans la mesure où il concerne un aspect fondamental du culte. La suite montre que ce silence n'a pas porté à conséquence.

Au-delà de cette question, il faut remarquer que Joseph Klopfenstein clôt sa demande « dans l'espoir [que] M. le Préfet (...) [l']accueiller[a] encore favorablement ». La conclusion de Joseph Klopfenstein pourrait

4 La preuve en est l'affaire de 1917-1920 suite à un incendie de la chapelle le 7 septembre 1917 et développée dans la troisième partie.

montrer qu'il a certainement perdu, ne serait-ce que partiellement, espoir puisqu'il attend un accueil « encore » favorable de sa demande. En effet, sa demande d'autorisation d'ériger un cimetière anabaptiste remonte au 18 novembre 1845, c'est-à-dire qu'il attend depuis quatre mois. En réalité, ce délai est extrêmement court pour l'époque. Ainsi, la communauté juive de Colmar a érigé une synagogue en 1830, plus de trente ans après en avoir demandé l'autorisation[5]. La correspondance entre le maire, le sous-préfet et le préfet s'est révélée intense, les réponses étant en général rapidement envoyées de la part de chacun d'entre eux. Peut-être le maire de Florimont a-t-il tenu Joseph Klopfenstein informé, notamment lors de sa deuxième visite. Si quatre mois constituent un temps relativement court pour une telle procédure, le délai peut paraître effectivement long pour Joseph Klopfenstein et l'assemblée de Florimont.

Le préfet attend désormais la demande officielle de Joseph Klopfenstein du 20 février « revêtue de l'avis du maire de Florimont et du [sous-préfet] ». Celui du maire est très laconique : « [il] est d'avis qu'il y a lieu à solliciter l'autorisation dont [il] s'agit ». Celui du sous-préfet fait l'objet d'un courrier entier dans lequel il rappelle la double autorisation sollicitée, d'une part le « maintien de l'oratoire particulier », d'autre part « l'autorisation de[s] (...) réunions elles-mêmes à jours fixes en exécution de l'article 291 du code pénal ». Le sous-préfet se montre pointilleux, l'autorisation des réunions, vu la citation précédente, n'est à accorder qu'en fonction des «réunions (...) [des] deuxième et quatrième dimanche de chaque mois» déclarées par Joseph Klopfenstein dans sa demande du 20 février 1846. On ne sait que penser de l'avis du sous-préfet, qu'il soit artificiel ou non, mais il est réel : « à présent, il n'y a aucun inconvénient à redouter en obtempérant au vœu exprimé, attendu que les anabaptistes sont considérés sous les rapports moral et religieux, méritant par leur conduite calme et leur amour du travail, les actes de faveur ou de protection dont ils réclament l'obtention, comme au cas particulier qui fait l'objet de la présente ».

Finalement, à partir d'une demande d'autorisation d'ériger un cimetière qui leur soit propre, les anabaptistes-mennonites de Florimont aboutissent extrêmement rapidement d'une part à la légalisation du lieu de culte et d'autre part à celle des assemblées elles-mêmes. Il est donc certain que les anabaptistes-mennonites ne constituent plus une association de fait mais qu'ils possèdent une certaine reconnaissance officielle. Jusqu'à quel point ? Cette question est très importante car on verra qu'au lendemain de la première guerre mondiale, tout est à reprendre ex-nihilo. Bien entendu, même si cela n'apparaît pas clairement, l'ouverture du cimetière mennonite est accordée.

En effet, un acte de donation du 8 octobre 1849 effectué à Delle devant un notaire avec l'autorisation du maire de cette même commune indique que Joseph Klopfenstein donne officiellement « un terrain d'environ huit ares, entouré de haies vives, situé au territoire de Florimont, lieu dit ferme Porchy » à « la communauté des protestants mennonites du canton de Delle ». Les mennonites se présentent donc dans ce document en tant que protestants. D'ailleurs, le terme « anabaptiste » n'apparaît pas une seule fois, pas même au sein d'une expression telle que « anabaptistes-mennonites ». Et le terme « mennonite » est d'usage interne : on ne l'a pas rencontré une seule fois dans les annuaires du Haut-

5 Voir F. GALLOT : *L'implantation d'une communauté juive à Colmar (1791-1830)* mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, sous la direction de Mme M.C. Vitoux, Université de Haute-Alsace, 1995-1996, p. 64. Selon F. Gallot, à propos des vaines démarches de la communauté juive de Colmar pour obtenir le permis de construire d'une synagogue, «refuser la construction d'un tel bâtiment, c'est nier l'émancipation des Juifs et refuser leur assimilation dans la société française» (p. 64).

Rhin, le rapport sous-préfectoral de 1850 ou encore dans le texte de Corret. Alors que les anabaptistes-mennonites ont toujours été à part, par la contrainte mais aussi volontairement dans une certaine mesure, alors qu'ils ne sont pas considérés comme protestants mais tout au plus comme dissidents, ces derniers se présentent comme « protestants mennonites ». Peut-être est-ce un signe d'une assemblée qui cherche à atténuer sa particularité pour être mieux reconnue. Ceci rejoint la tendance à la sédentarisation du culte anabaptiste-mennonite de Florimont, tendance concrétisée par un lieu de culte exclusif et renforcée par la demande d'autorisation d'ouverture d'un cimetière spécifiquement mennonite.

Cet acte de donation nous apprend finalement, par rapport à la question précise de la légalisation du temple et de l'ouverture du cimetière, que trois ans se sont écoulés depuis la correspondance examinée ci-dessus avec les résultats que l'on connaît. Pourtant, cet acte de donation parle d'« établir un temple pour ladite communauté, si toutefois elle ne l'a pas encore fait et d'employer le surplus du terrain à un cimetière pour la sépulture des religionnaires de la sus dite communauté ». Alors que l'administration s'est montrée très rapide, il est étonnant de constater une attente de plus de deux ans de la part des mennonites pour mettre un terme à cette affaire. Y a-t-il eu des réticences internes ? De fait, tout semble tenir à Joseph Klopfenstein qui sait comment traiter avec les autorités et qui a visiblement un projet précis d'intégration sociale. Mais dans quelle mesure ses coreligionnaires sont-ils d'accord ? Par ailleurs, en fixant le temple et le cimetière communautaire sur sa propriété, il renforce son leadership sur la communauté.

De fait, au milieu du XIX^{ème} siècle, les anabaptistes-mennonites de la région du futur Territoire de Belfort font l'objet du début d'une intégration intellectuelle mais aussi administrative et officielle. A cet égard apparaissent deux orientations : d'une part, plusieurs témoignages produits dans différentes circonstances attestent une intégration abstraite dans la mesure où, même s'ils concernent spécifiquement les anabaptistes-mennonites, ils en reflètent différentes visions sans produire de conséquence tangible, les exigences et les objectifs étant différents. D'autre part, une correspondance administrative constitue le témoignage concret d'une intégration pratique puisqu'il s'agit dans le cas présent de légaliser un lieu de culte et d'autoriser la création d'un cimetière.

Csaba SCHOLLE

Sources : Archive Départementale de Belfort 8V7



Cimetière et chapelle de Florimont.

DELBERT L. GRATZ - 1920 - 2000

Delbert Gratz est né le 5 Mars 1920. Après sa scolarité, il s'engage de 1944 à l948 au service de l'œuvre de secours du Mennonite Central Committee et travailla au Palatinat, en zone d'occupation française, à la distribution de repas dans les cantines scolaires et universitaires. Parmi les étudiants qui avaient bénéficiés de l'aide américaine se trouvait aussi le futur chancelier Helmut Kohl.

Par la suite, Delbert Gratz reprit ses études d'histoire à Berne (Suisse) qu'il conclut par un doctorat. De 1950 à 1988, il fut professeur d'histoire et archiviste au collège mennonite de Bluffton (Ohio).

Delbert Gratz est connu en Europe par son livre: " The Bernese Anabaptists ", où il retrace l'histoire de familles anabaptistes depuis le Jura au XVIII^{ème} siècle, en passant par la région de Belfort pour ensuite émigrer aux U. S.A., dans l'état d'Ohio. Dans le cadre de ses recherches historiques et généalogiques, il organisa une trentaine de voyages en Europe pour aider ses contemporains à reprendre contact avec le pays de leurs ancêtres.

Alors qu'il avait encore au programme une visite à Montbéliard, en Sept. 2000, il est décédé d'une crise cardiaque, le 24 Août 2000 à l'hôpital de Lima (Ohio). Le monde mennonite perd en lui un historien et chercheur qui a beaucoup contribué à mieux faire connaître l'histoire mouvementée des mennonites.

E.Hege

L'EXTRAORDINAIRE DESTIN DE CATHERINE-MARGUERITE AMSTUTZ

Le dix février 1756, c'est la fête à la Grange-la-Dame, ferme du prince de Wurtemberg à Montbéliard : le père Amstutz Jean-Ulrich, et sa femme, née Eva Mosimann marient ce même jour deux de leurs enfants, leur fils : Jean-Michel et leur fille Marguerite.

Jean-Michel Amstutz né en 1717, épouse Judith Hauter, la fille de Nicolas Hauter et de Anna Stucky, fermiers de la Seigneurie à Pierrefontaine-les-Blamont.

Marguerite Amstutz épouse le même jour Hans Rudolph Neracher, qui vient de Masevaux et qui est meunier de la Seigneurie à Badevel. Il est même précisé que les deux frères Amstutz, Ulrich (né en1696) et Christ (1697) qui avaient épousé les deux sœurs Mosimann Eva et Verena, étaient maîtres charbonniers au Behring de Masevaux et à Rothenbrandt.

C'est le 28 décembre 1756 que naît Catherine Amstutz, premier enfant du fermier anabaptiste Michel Amstutz et de Judith Hauter. Tout porte à croire que Catherine a eu une très belle enfance et une jeunesse active et pieuse. Elle apprend à lire. Elle lit la Bible. Elle est amie avec les enfants du prince Louis-Eugène et surtout avec Sophie-Dorothée, née en 1759, qui plus tard épousera le tsar de Russie Paul premier, et qui viendra la saluer en 1782, lors d'une visite à sa famille.

A la Grange-la-Dame, Catherine connaît la vie communautaire. A la ferme les noms des Amstutz et des Neracher, se mêlent à d'autres noms qui font rêver, dont les Houter ou Hauter : Catharina Hauter et Judith, sont filles de Nicolas Houter ; il y a aussi Barbbara Houter, fille de Christ, qui épouse Samuel Reiss, décédé en 1760 à la Grange-la-Dame ; Christina Houter, décédée en 1768 à la Grange-la-Dame, femme de Caspar Reist. Tout ceci nous démontre que six ou sept familles vivaient à ce moment-là dans la ferme.



Catherine Suzanne Marguerite Amstutz épouse Frédéric Japy Extrait de Portrait Montbéliardais de Léon Sahler.

Catherine et sa famille se rendent volontiers dans la Seigneurie de Blamont, où sont dispersés dans les fermes et moulins, la plupart de ses oncles et tantes : les Amstutz-Brâchbühl à Marchelavillers, les Amstutz-Moser à Abbevillers, les Amstutz-Neracher à Meslières et Glay, les Amstutz-Hauter à Villars et Pierrefontaine-les-Blamont ; Christ et Jacob sont à Ecurcey-Grattery, Jean, en terre de Vaufrey, Henri à Etupes et Badevel, Michel à Dampierre.

Les Amstutz sont anabaptistes. Et pourtant, dans le registre mennonite de Montbéliard, on ne trouve pas leur nom dans la chronique des baptêmes, avant 1803[1]. Où vont-ils à l'église ? Quelle religion professent-ils donc ? Que dit-on d'eux?

[1] Les oncles et tantes de Catherine Amstuzt rejoignirent l'église mennonite, alors qu'ils étaient dans les fermes, vers 1800, de Chalembert, Maison Rouge, Lucelle et dans le Jura bernois.

On dit que l'église allemande du château (où ils se rendent, ainsi que les serviteurs du prince, et les gens de la cour) a toujours amené à Montbéliard une sorte de dissidence.

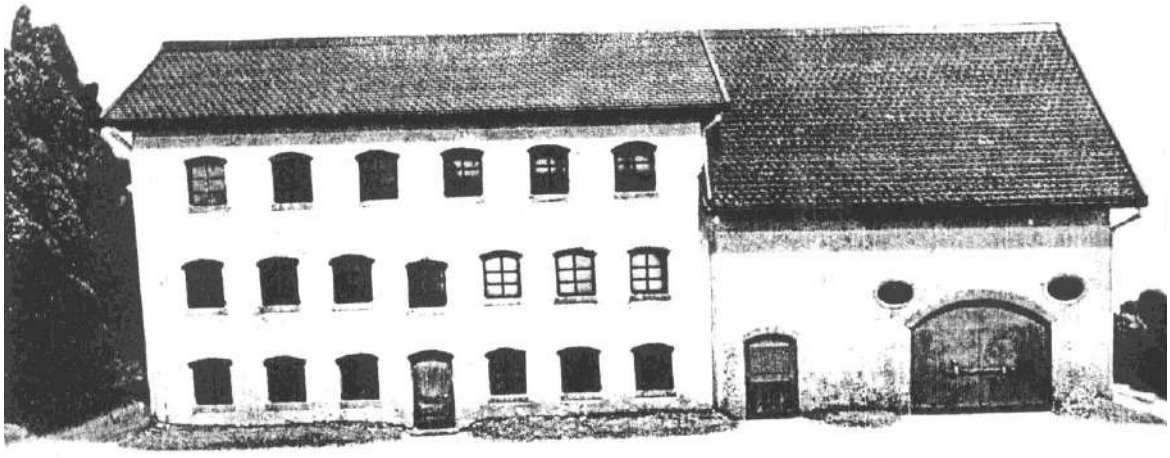
Le ministre Pelletier, d'abord le père, puis le fils, qui a fait ses études de théologie à Halle en Allemagne, partage les idées du docteur Spener. On dit qu'avec les ministres Duvernoy et Fries, ils ont convaincu beaucoup de monde à Montbéliard et dans toute la seigneurie de Blamont, ses villages et ses fermes. Ils ont un très grand nombre de partisans. On dit aussi qu'ils tiennent des réunions secrètes qu'on appelle convents ou conventicules, où on lit la Bible, on prie, on chante beaucoup, on crée de nouveaux cantiques, on dit même que des laïques peuvent présider à ces réunions, on les appelle les Zernoutes, les Nevides, les Montmirails ! Ce sont les noms francisés des villages piétistes ou moraves créés pour recevoir des paysans déracinés ou des artisans évangélistes (Hernnhut, Neuwied en Allemagne, Montmirail, créé par Zinzendorf à Neuchâtel).

Des colporteurs sillonnent le pays, distribuant des traités et des Bibles. Feuillets et livrets religieux sont secrètement et gratuitement semés dans le pays. Les années 1750 à 1770 parlent d'un échange incessant entre Montbéliard et les instituts évangéliques de Montmirail (CH) et Beuggen (Bâle)

Ces établissements où on parle français et allemand, sont en même temps orphelinats, écoles d'apprentissage, institut biblique, lieux de conférence.

Les relations des Amstutz nous disent qu'ils étaient familiers de ces lieux.

En 1773 la jeune Catherine Amstutz épouse Frédéric Japy. Les Japy sont aussi de la seigneurie de Blamont (Pierrefontaine-Beaucourt). Frédéric a 24 ans. Il vient de faire trois années d'apprentissage au Locle chez les horlogers Abraham Perrelet et Jeanneret, dont il rachète les inventions horlogères. Son père Jacques est le maire de Beaucourt. Sa mère, Marie Fainot est née au moulin de Seloncourt, dit moulin de Berne. Frédéric et Catherine aménagent à la Grange-la-Dame leur atelier d'horlogerie. Ils ont des apprentis. Trois de leurs enfants naissent là. Puis le jeune couple fait construire tout en haut de Beaucourt, un bâtiment, qui avec ses baies en demi-cintre et son campanile chevauchant la faîtière, fait penser autant à un bâtiment industriel que religieux. On doit bien vite y ajouter deux ailes. Dans les ailes sont les salles à manger, à l'étage les chambres. Il y a aussi une grange et deux écuries à l'autre extrémité.

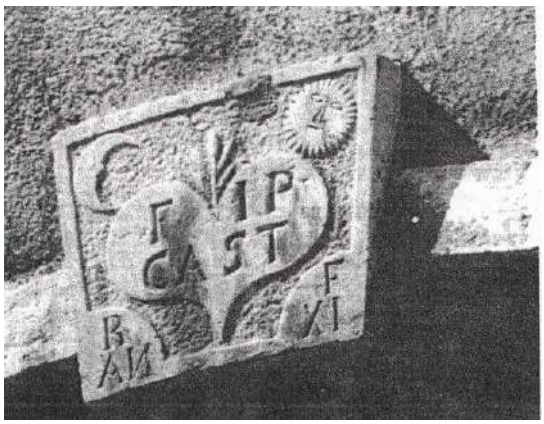


Maquette du premier bâtiment Japy réalisée d'après un état toisé. (ADD E 416, Musée F Japy Beaucourt).

« Il faut, dit Frédéric, que mes ouvriers ne fassent avec moi et les miens, qu'une seule et même famille. Nos ouvriers seront en même temps nos enfants. » On appelle Frédéric le père et Catherine la maman. Chacun prenait place autour de la grande table. Dans la salle des femmes, Catherine lit la Bible et prie avec les femmes. Frédéric, dans la salle des hommes lit la Bible et prie avec les hommes. Ils ont maintenant quatorze enfants, qui participent largement à la marche de la maison, on agrandit l'atelier, on jardine, on cultive, on nourrit tout le monde. C'est un familistère. On essaie de vivre en totale autarcie. Un magasin alimentaire est crée, puis une boulangerie, puis un magasin d'approvisionnement vestimentaire.

Alors, et à vive allure, de nouvelles constructions viennent s'ajouter aux premières. C'est une explosion de manufactures, horlogères et autres. L'Empire Japy est né, nom qui fera le tour de la terre.

Catherine et Frédéric avaient-ils pensé à cela quand ils fondaient leur gentil familistère sur la colline de Beaucourt ? Etait-ce cela dont ils rêvaient ? Pourquoi donc, alors que leur entreprise connaît une croissance fabuleuse, acquièrent-ils ces lieux de retraite et de recueillement que sont le prieuré de Froidefontaine, à quelques kilomètres de là ; et l'Abbaye de Bellelay avec ses bâtiments ses terres, son moulin, sa ferme, sa bibliothèque, pour s'en séparer plus tard ? On ne sait pas, les archives ne le disent pas, mais ce fut. Quand ils marièrent leurs enfants (certains historiens parlent de stratégie matrimoniale), on épouse des gens spirituellement engagés : ils sont fils de pasteurs, pasteurs eux-mêmes ou d'un même milieu évangélique. Deux de leurs filles épousent Jean-Jacques et Charles Peugeot. Ils sont cultivateurs et meuniers dans le village tout proche. Ils reçoivent en dote des brevets d'invention de Frédéric. Plus tard les trois filles de Jacques épouseront les trois fils de Charles. L'empire Peugeot est né.



Clef de cintre de l'une des entrées de la fabrique

Catherine meurt à Beaucourt en 1811, elle a 55 ans. Frédéric la suit quelques mois plus tard. Ils auront transmis d'une manière extraordinaire à leurs enfants et à ceux qu'ils ont côtoyés, les valeurs qui sont les leurs : honnêteté, droiture, foi, amour du travail, amour du prochain, amour pour Dieu. Les familles Japy et Peugeot qui, par le jeu des mariages resteront liées sur plus de sept générations, continueront comme leurs parents, sans ostentation aucune, presque dans l'ombre, à améliorer la vie de leur prochain, à servir Dieu.

N'y a-t-il pas cet exemple extraordinaire de ce directeur d'usine Emile Peugeot qui, en 1870, fonda un asile évangélique avec soins gratuits aux plus pauvres, et créa une société d'évangélisation ? Il n'y eut plus de Princes à Montbéliard, mais il y eut les Japy qui procurèrent, bien si précieux, un travail, et une vie aisée, à des milliers de leurs semblables.

Hélène WIDMER

Sources :

Les registres de l'état civil, les registres paroissiaux, les historiens (Pierre Lamard, Emile Lochard, Etienne Muston, Leon Sahler.)

LES FERMIERS ANABAPTISTES DE BICKENHOLTZ ET ENVIRONS

Bickenholtz était à l'origine le nom d'une forêt située sur le ban de Fleisheim appartenant à Louis de Lorraine. Vers 1630 quelques maisons s'y sont élevées. Obligé, le duc de Lorraine autorisa ses sujets à défricher la forêt et à y bâtir un village du nom de Sainte-Marie. Cette agglomération d'une population de 22 habitants en 1710 était passée à 233 en 1802. Les premiers colons furent des habitants de Fleisheim et de Schalbach. En 1790, on lui enleva le nom de Sainte-Marie pour ne conserver plus que celui de Bickenholtz. Avant la Révolution, il appartenait au bailliage de Lixheim et du point de vue spirituel était une annexe de la paroisse catholique de Fleisheim depuis 1804.

Trois grandes familles anabaptistes se sont succédées à Bickenholtz, la famille Martin, de l'Ancien Régime jusque vers 1815, puis la famille de Chrétien Ruvenacht dont le gendre Guillaume Kremer perpétua jusqu'à nos jours la dynastie.

Martin est un patronyme anabaptiste porté par plusieurs familles dans la région avant la Révolution. Chrétien Martin était cultivateur à Zilling, un frère (?) Jacques vivait aussi à Zilling (1764)[1] et Nicolas Martin était à Bickenholtz à la Révolution. Il était né vers 1734 et avait épousé Jacobée Rogy, originaire de Lorentzen (?). Avant de s'installer à Bickenholtz avec sa nombreuse famille, il avait été en 1773, meunier au moulin de Hangviller (canton de Phalsbourg) puis vers 1778 à Asswiller jusqu'à son départ pour Bickenholtz. Son arrivée est postérieure à 1785 mais sans indication précise, car dans l'acte de mariage du 20 brumaire an V d'Anne Marie Martin avec Jacob Schitz, catholique né à Bickenholtz le 1. 10. 1776, il est indiqué « que dans la religion d'anabaptiste, il n'y avait aucun registre pour former aucun acte authentique public de naissance ». Après une dizaine d'années, ils partirent s'établir à Gosselming où ils furent rejoints par l'aieul Nicolas Martin qui s'y éteignit en 1814.

La famille Martin s'allia avec la famille Sommer de Bischtroff-sur-Sarre, Madeleine et Barbara partirent vivre à Bischtroff[2], Nicolas « le jeune » se maria en 1806 avec Catherine Sommer veuve d'André Esch décédé à Altwiller. Nicolas resta à Bickenholtz jusque vers 1815 après quoi il partit aux Métairies de Saint-Quirin, pour s'installer définitivement à Voellerdingen où il décéda en 1843.

Au recensement de 1809, deux familles résidaient dans la localité, Nicolas « le jeune » avec son épouse et quatre enfants, dont deux du premier lit, et Nicolas, le père, avec un de ses enfants vraisemblablement André qui se maria en 1815 avec Catherine Scherrer à Gosseiming.

L'ère Martin se termina vers 1815 et pendant deux décennies, il n'y eut plus de famille mennonite ; ce n'est que vers 1837 que s'établit Chrétien Ruvenacht avec sa famille. Originaire de Rhodes[3] né à la ferme de Bachats, il avait épousé Anne Reidiger à Bébing en 1813, où il était cultivateur à Rinting avant de partir vers 1820 pour Asswiller.

Il dirigeait une exploitation agricole importante, car au recensement de 1846, il avait à son service six domestiques et une servante non anabaptistes. Plusieurs de ses enfants avaient déjà quitté le foyer familial à cette date. Ainsi Jean avait épousé Barbe Engel en

1 Registre paroissial de Vescheim (57).

2 Madeleine née le 23.03.1773 au moulin de Hangviller, mariée à Christian Sommer le 9 nivrose an 11, Barbara mariée à Joseph Sommer.

3 fils de Jean Ruvenacht, cultivateur et Madeleine Engel.



Ferme anciennement Kremer de Bichenholtz.

1836 et s'était établi à Asswiller, tandis que Anne avait convolé avec Jean Guingrich. Ils partirent pour l'Amérique, mais Anne revint en 1853 pour accoucher « *Anne Reidiger, ménagère, veuve de feu Christian Ruvenacht, domiciliée en cette commune a déclaré que ce jourd'hui (30.07.1853) à deux heures après midi Anne Ruvenacht couturière venue d'Amérique, femme épouse de Jean Giengrich cultivateur domicilié en Amérique est accouchée dans la maison de sa mère* ».

Chrétien Ruvenacht venait de décéder. La ferme resta alors à la charge de son épouse et de ses enfants.

Jacobée, âgée de 27 ans, épousa en 1857 Pierre (Guillaume) Kremer[4], un catholique âgé de 39 ans, qui travaillait à la ferme depuis quelque temps. La mère Anne Reydiger suivit à Lorquin sa fille cadette Barbe qui y épousa en 1860 Christian Abresol, et où elle décéda en 1866. Son corps fut-il ramené à Bickenholtz où son nom est indiqué sur la pierre tombale de son mari ?

Emile Kremer, né en 1863, devint ancien de l'Assemblée de Sarrebourg où il est décédé en 1947.

André Eugène, né en 1865, se maria avec Suzanne Peterschmitt de Doctormuhle, commune de Sélestat. Il décéda à quelques jours d'intervalle de son frère Emile. Il est inhumé dans le cimetière familial avec la plupart de ses enfants[5]. Il avait repris l'exploitation familiale, une ferme de 106 hectares, d'un seul tenant pouvant être exploitée d'une façon très rationnelle.

Alfred Kremer, le petit fils d'André Eugène[6] a vendu la ferme en 1993 pour s'installer à Sarrebourg. Un enracinement de 160 ans de la famille Kremer et de ses ascendants Ruvenacht-Reidiger a pris fin dans ce village qui se meurt ; de plus de 200 habitants en 1800, il est passé à 128 en 1900 pour se réduire en peau de chagrin à 63 habitants au dernier recensement.

La saga des mennonites à Bickenholtz vient de s'achever.

Dans le village voisin de Schalbach, les premières traces de l'établissement de familles anabaptistes ne datent que de la première moitié du XIX^{ème} siècle. Schalbach était un village considérable au début du XIX^{ème} siècle avec près de 900 habitants. Sous l'Ancien Régime, il appartenait à la seigneurie de Fénétrange, bailliage d'Allemagne (en 1710), puis bailliage de Fénétrange, maîtrise de Sarreguemines (1751).

Schalbach est un village multiconfessionnel, luthérien, réformé et catholique, les

4 né le 1818 à Bining , fils de Jean Kremer, et d'Anne-Marie Lang.

5 seules les filles reposent dans ce cimetière, pas les gendres qui étaient d'une autre confession.

6 fils d'Eugène Kremer et de Madeleine Springer, enterrés au cimetière familial.

patronymes sont souvent des noms d'origine suisse qui peuvent prêter à confusion avec les patronymes anabaptistes, tels Schwitzer, Deftwiller, Engel...

Joseph Zehr de Struth, près de La Petite-Pierre s'était installé avec son épouse Anne Verly et leurs enfants vers 1830 comme cultivateur. Ils marièrent en 1831 leur fille Madeleine avec Pierre Schertz de Mittelbronn, puis en 1834, Joseph avec Catherine Kohler de la cense de Neumatte (Rahling).

Ce dernier couple reprit l'exploitation familiale, sept enfants sont nés jusqu'en 1851 et il ne sera plus fait état de cette famille après 1853.

Parallèlement, Valentin Roggy qui avait vendu en 1839 ses biens à Bourscheid s'établit avec sa femme Anne Bechler sur une ferme, il resta secondé par trois de ses enfants qui continuèrent à s'occuper du train de culture après son décès en 1849. Elisabeth se maria en 1852 avec André Bechlerde La Forge (Imling), né à Zilling ; le couple résida au moins cinq ans à Schalbach, puis il réapparaît dans la localité voisine de Fleisheim vers 1865,composant alors une famille de six personnes.

André Roggy se maria en 1853 avec Madeleine Rouvenach, domiciliée à Bickenholtz, une nièce de Chrétien Rouvenach. Après la naissance de leur premier enfant, ils quittèrent la commune.

Fleisheim ne semble pas avoir été une terre d'accueil pour les anabaptistes. En effet, Fleisheim est un village de l'ancien bailliage de Lixheim d'une population d'environ 250 habitants vers 1840, sans aucun habitat dispersé, ne favorisant nullement l'installation de familles anabaptistes. Une seule famille avait précédé André Bechler, Ulrich Salzmann né à Munichhoff et son épouse Madeleine Kropp. Sans enfants, ils avaient adopté Catherine Schertz née à Fleisheim le 26.11.1845, fille de Catherine Schertz. Ulrich Salzmann partit à Buhl dans les années dix huit cent cinquante, où il décéda en 1862, à l'âge de 78 ans.



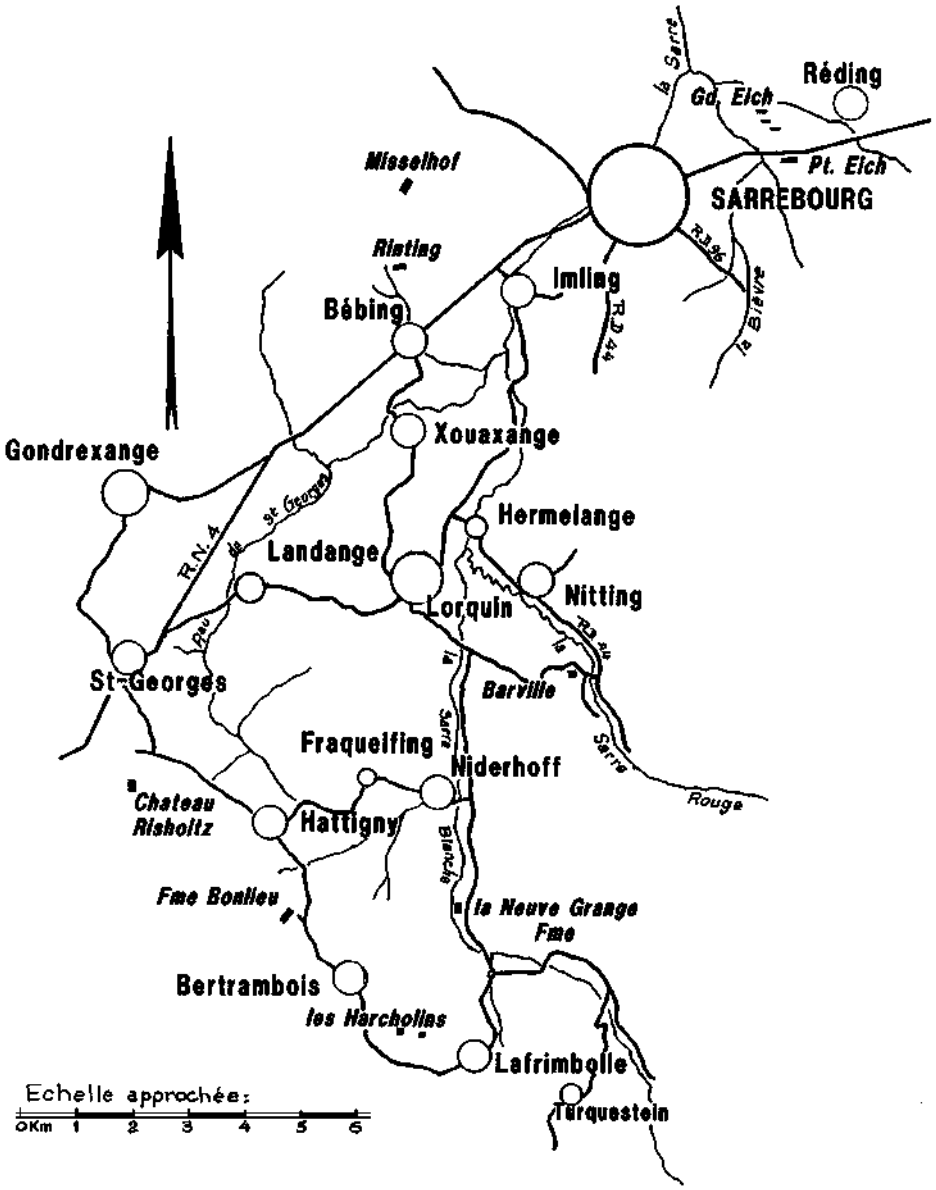
Cimetière et vue arrière de la ferme.

Christine KOFFEL, Manuel KLOTZ et Jean-Claude KOFFEL

BIBLIOGRAPHIE

- M. WOLFF, W. ENNINGER
  Lieux d'inhumation mennonite dans l'Est de la France, tome III, 1995,
  Document imprimé par l'Université d'Essen, Allemagne.
- Das Reichsland Elsass-Lothringen, Strasbourg, Heitz, 1901-1903
- H. LEPAGE
  Le département de la Meurthe, Statistique historique et administrative, Nancy, Pfeiffer, 1843

- Archives départementales de la Meurthe et Moselle,
  série 6 M Archives départementales de la Meurthe et Moselle, V80
- Etat civil de Bickenholtz
- Etat civil de Fleisheim
- Etat civil de Schalbach J.C. KOFFEL et C. KOFFEL
  Les anabaptistes dans l'ancienne seigneurie de Bourscheid,
  Souvenance anabaptiste, 1992, 11, 61-68
- J.C. KOFFEL et C. KOFFEL
  Dans un village proche de Bourscheid, Zilling,
  Souvenance Anabaptiste, 1992, 11, 69-70



LES MEUNIERS ANABAPTISTES DE NIDERHOFF

Niderhoff est un village du canton de Lorquin à 15km au sud de Sarrebourg. Il faisait partie sous l'Ancien Régime de la juridiction et généralité de Vic, subdélégation de Sarrebourg. Au début du XIX^{ème} siècle, la population de 415 habitants s'accroît fortement pour passer à 600 en 1822, puis à 681 en 1841.

Deux cours d'eau passent sur le territoire de la commune, à savoir la Sarre blanche et le ruisseau de Niderhoff. Ce dernier, après avoir pris sa source à la ferme de Bonlieu, traverse le territoire de Hattigny, de Fraquelfing pour se jeter dans la Sarre Blanche sur le ban de Niderhoff après un cours d'environ 5 km. Deux moulins, celui de Niderhoff et de la Neuve-Grange y étaient implantés.

Le moulin de Niderhoff a été pratiquement occupé pendant tout le XIX^{ème} siècle, jusqu'à son arrêt, par des anabaptistes. Au début du XIX^{ème} siècle, vers 1807 les familles Oyer ont pris possession du moulin. Le père, Jean Oyer, âgé d'environ 60 ans, était le chef d'une famille de 5 personnes au recensement de 1809. Ses deux fils, Joseph né vers 1774 et Jacob né vers 1776, étaient également meuniers. Ils n'étaient mariés que depuis peu, ils avaient perdu tous les deux un enfant à quelques jours d'intervalle, sûrement suite à une maladie contagieuse infantile. Ils ne formaient chacun qu'une famille de 3 personnes en 1809. La présence du cadet Jacques est attestée jusqu'en 1823 où il est témoin au remariage de son frère Joseph avec Madeleine Lidwiller de Repaix[1]. Son dernier enfant était né en 1815[2].

Son frère Joseph perdit son épouse Catherine Schrack en 1823, un mois après la naissance de leur fille Catherine. Elle lui avait donné 7 enfants à Niderhoff. Sa seconde épouse, plus jeune de vingt ans que lui, lui donna encore quatre enfants jusqu'en 1830. Après cette date, le nom Oyer disparaît des tablettes de l'état civil de Niderhoff.

D'où étaient-ils venus et où sont-ils allés ? Le père n'est pas décédé à Niderhoff, la mère morte en 1820 était originaire du Haut-Rhin.

Le recensement de 1841 ne fait figurer qu'un seul anabaptiste. Était-ce Joseph Fongond de Labroque qui a épousé en 1844 Barbe Lidwiller à Repaix ? Leurs descendants ont occupé le moulin jusqu'à la cessation de son activité à la fin du XIX^{ème} siècle ou au début du XX^{ème} siècle. Après l'arrêt de l'activité meunière, le moulin a encore servi au concassage de grains.

Joseph Fongond, ancien de l'assemblée de Repaix, décéda en 1895 aux Métairies-de-Saint-Quirin, suivi peu après par son épouse dans la tombe. Son gendre et neveu Christophe Mozimann le seconda dès 1872. Ce dernier en raison de l'arrêt du moulin se reconvertit à l'agriculture, tel que le relate son acte de décès en 1909. Cependant à la naissance de son dernier enfant, Pierre en 1896, il exerçait encore son métier de meunier.

Pour autant la famille Mozimann est encore présente jusqu'à la Première Guerre mondiale à Niderhoff.

D'autres anabaptistes, dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, ont exploité le moulin de la Neuve-Grange. Ce site de la Neuve-Grange faisait partie sous l'Ancien Régime de l'Abbaye de Haute-Seille et dépendait de la paroisse de Bertrambois. Depuis la Révolution, ce moulin se trouve sur le site de la commune de Niderhoff.

---

1 née le 12 germinal an IX à Kerprich-au-Bois, fille de Jean Lidwiller et de Françoise Serre (Zehr).

2 Anne née le 31.08.1815 de Suzanne Charst (Schertz ?).



La Neuve Grange.

Le premier meunier anabaptiste que nous y avons trouvé est Joseph Vercler (Wirkler) qui avait épousé en 1862 Marie Verly, la fille d'un fermier de Lafrimbolle. Un seul enfant leur naît à la Neuve-Grange en 1863 et nous restons sans nouvelles ultérieures de cette famille. Pierre Salzmann, époux d'Anne Rickely, meunier à Lafrimbolle, décède à la Neuve-Grange en 1867, toutefois son épouse donne encore naissance à un fils posthume à Niderhoff.

Leur fils Joseph, époux de Madeleine Revenaque (Rouvenach), est meunier à la Neuve-Grange en 1875 jusqu'au mariage de sa fille Madeleine en 1893 avec Michel Mozimann de Bourg-Bruche qui prend le relais.

La cessation d'activité du moulin n'est pas connue, mais Michel Mozimann exerçait encore son métier à la naissance du dernier fils Henri en 1901.

Nous ne connaissons pas la destinée de ces couples à l'exception de Madeleine Salzmann, épouse de Michel Mozimann décédée en 1944 à Niderhoff.

Par ailleurs, Jean Dubois[3] qui avait épousé en 1874 Marie Augster à Turquestein était meunier à Niderhoff à cette date, à la Neuve-Grange (?). Leur fille Elisabeth a épousé en 1898 David Zehr de Métairies Saînt-Quirin où s'est éteint le cultivateur Jean Dubois en 1901. Nous savons que le père de Marie Augster, Valentin (Wallendin Augstî) avait émigré vers 1855 en Amérique après le décès de son épouse Marie Lehmann, en compagnie d'autres anabaptistes. Il est décédé en 1872 dans le comté de Livingston.

Quant à Pierre, le frère de Jean, garçon meunier à Niderhoff, il est décédé en 1872 à Fraquelfing.

Niderhoff qui ne formait qu'une seule agglomération sans écarts était peu propice à l'établissement d'anabaptistes.

Le tisserand Christian Kopferschmidt et son épouse Madeleine Springer s'y étaient établis entre 1827 et 1830[4].

---

3 fils de Joseph Dubois décédé à Diane Capelle en 1850 et d'Elisabeth Brachpiller.

4 à Landange en 1846 et à Xouaxange en 1864.

Auparavant, Jean Rouvenach, manœuvre, époux de Catherine Guerratte (Guehrard) vécut une dizaine d'années à Niderhoff. Le couple venait de Hattigny où son père Christian s'était éteint à l'âge de 70 ans en 1809[5]. Il partit ensuite pour Angomont, puis les Harcholins de Lafrimbolle où il décéda[6]. Jean était né à Chazelles vers 1769 et son épouse à Holving en Moselle à la même époque.

Christine KOFFEL et Manuel KLOTZ
et Jean-Claude KOFFEL



Le moulin de Niderhoff.

5 originaire de Lageviller (Moselle), veuf de Marie Schwenty (Schöntel).

6 l'acte de décès de l'état civil de Lafrimbolle indique qu'il était natif d'Angomont.

ADDENDUM:

Jean Rouvenach s'était mis en ménage avec une catholique Catherine Guerhard née et baptisée le 2 juillet 1770 à Val Holving. Leur projet de mariage à l'âge de 53 ans en 1823 leur a causé beaucoup de soucis administratifs. Il a fallu fournir leurs extraits de naissance, ceux des enfants et les actes de décès de leurs parents. Ils sont tous conservés dans l'état civil d'Angomont (ADMM 2E17/2).

Quelques faits particuliers ont retenu notre attention. Ils ne se sont mariés que l'année suivant le décès de la mère de Catherine, Anne-Marie Fischer (18.01.1822) alors que le père était déjà décédé (15.01.1820). L'acte de décès de Christian Revenaque père de Jean à Niderhoff en 1809 est attesté par Joseph Oyer "*minier âgé de trente ans et de Jacob Oyer vingt neuf ans, minier, tous deux résidant à Nidrehoff qui ont déclarés être présents à la mort du déffunt*". S'y rajoutent les actes de naissances des enfants nés hors mariage à Niderhoff et à Risholtz, commune de Hattigny. Le plus surprenant est l'attestation de Michel Mozimann, cultivateur à Chazelles qui atteste que Jean Rouvenach est né dans sa maison le 9 mars 1769 et qu'il a constaté le décès de Marguerite Schwendy, mère de Jean le 3 mai 1779 à Chazelles.

Michel Mozimann né vers 1765 ne s'est marié que vers 1790 et n'était guère plus âgé que Jean Rouvenach qui serait né dans la maison que Michel Mozimann habitait en 1823. Or il a vécu à la Charmille à Saint-Quirin au début de la Révolution.

"*Le nommé Michel Mozimann cultivateur dans la commune de Chazelle pour ce qui concerne les enfants nés de son mariage, de même que ceux nés par des étrangers logeant, passant chez lui et ses domestiques et même de ses manoeuvres, étant tous de la secte et religion des annebatiste, auquel l'on ne se servait pas encore de registre de l'état civil.*

L'an dix sept cent soixante neuf le 9 mars est né dans la commune de Chazelle au domicile de Sieur Michel Mozimann, annebatiste, cultivateur au dit lieu le nommé Jean Rouvenach, fils de Christian Rouvenach manœuvre au dit lieu et de Marguerite Schevendy".

Attestation en date du 18 septembre 1823

LES MENNONITES DANS LA LITTERATURE REGIONALE

Depuis 1982, année de la parution de son premier numéro, " souvenance " a publié à plusieurs reprises des articles de presse anciens ou des extraits de récits de voyageurs du siècle dernier mentionnant les mennonites.

Dans ce contexte, nous proposons une nouvelle fois à nos lecteurs quelques pages tirées d'un alsatique intitulé " Bunte Bilder aus dem Elsass " publié en 1959 aux éditions Sutter de Woerth (Bas-Rhin), maison qui n'existe plus de nos jours.

Nous savons que certains d'entre vous, plus particulièrement au courant, les connaissent, sans que pour autant leur reproduction dans notre annuaire tombe dans le domaine de l'inutile.

Leur auteur est Robert REDSLOB (1882-1962), notable protestant, juriste de profession et président du Club Vosgien de 1935 à sa mort. Il a publié de nombreux ouvrages sur des sujets fort variés, à la fois en allemand, en français et en dialecte. Leur liste impressionnante figure dans le numéro 30 du Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne, page 3115.

Le texte ci-après est intitulé " Nach Hunspach und zu den Mennoniten ". Nous n'en reproduisons que les passages qui concernent directement les " frères ".

Claude Jérôme.

ZU DEN MENNONITEN

Wir fahren durch das schmucke Riedseltz und erreichen bald ein großes Einzelgehöft, den Schoofbusch. Es ist ein zusammenhängendes Gut von 60 Hektar. Die gleiche Familie ist da seit 250 Jahren verankert. Es herrscht hier ein patriarchalisches Ehepaar. 10 Söhne und 6 Töchter. Der Erzvater Jakob hatte nur 12 Kinder, aber von mehreren Frauen.

Mit einer solchen Familie fällt es nicht schwer, 60 Hektar zu bewirtschaften. Aber heute sind viele Kinder fort, und der Ackerbau wird mit Maschinen betrieben. Ein Muster von einer Landwirtschaft. Da staunt man allenthalben. Von einem Rittergut möchte man reden. Und das Wohnhaus ist nicht ein Schloessel, wie man gerne bei uns sagt, sondern ein Schloss. Es hat Züge des Trianon von Versailles.

Wir sind hier bei Mennoniten. Der Besitzer des Hofes ist Aeltester der in dieser Gegend angesiedelten Gemeinschaft. Der Gottesdienst wird abwechselnd in dem einen oder andern Bauernhofe gefeiert. Es gibt keinen beamteten Pfarrer. Die Gemeinde erwählt einige Prediger unter den Ackersleuten. «Sie kriege-n-e Ruf.» Auch kann ein jeder das Wort ergreifen, der eine Eingebung hat. Die kirchlichen Akte, Taufe, Ehe, Nachtmahl und Begräbnis werden im Kreise der Gemeinschaft durch Laien vollzogen.

Aber, sagt der Aelteste, in einem heiteren Wortspiel: «Die Prädigte werde net aus'm Aermel gschittelt, das wäärde ä r m 1 i c h e Prädigte».

Man findet unter den Mennoniten brüderlichen Geist und stete Bereitschaft zu brüderlicher Hilfe. So kommen Gaben von den Mennoniten in Amerika nach dem Elsass.

Bekanntlich verwerfen die Mennoniten die Taufe der Kinder. Die Taufe wird denen zuteil, welche sie voller Gläubigkeit, aus Ueberzeugung begehren. «Die nun, welche sein Wort annahmen, liessen sich taufen».

Es herrscht bei den Mennoniten eine von einem edlen Familiengeist getragene, in-

nige Verbundenheit. Vorbild sind die apostolischen Gemeinden der ersten Jahrhunderte. Wie geschrieben steht: «Seid insgesamt gleichgesinnet, mitleidig, die Brüder liebend, barmherzig, sanftmütig, demütig».

Die Bewegung hat 1525 ihren Anfang in Zürich genommen und hat sich, trotz grausamer Verfolgungen, nach allen Himmelsrichtungen verbreitet.

Sie entlehnt ihren Namen dem Holländer Menno Simons, der schon in den Anfängen der Gemeinschaft seinen Genossen ein hochgesinnter und mutiger Führer war.

Auf Grund der Verfolgungen wanderte die Mehrzahl der Mennoniten nach Amerika aus. Die ersten Scharen folgten einer Einladung des Quäkers William Penn, und noch heute ist die Gemeinschaft in Pennsylvanien stark vertreten, namentlich durch den so eigentümlichen Bauernstand der «Amish». Noch heute ist dort in ländlichen Kreisen, die pfälzische Mundart, mit englisch-amerikanischen Worten vermischt, die Umgangssprache. Man nennt sie Pennsylvanisch-Deutsch. Sie wird von unsern Elsässer Mennoniten gut verstanden, wenn die Glaubensgenossen zu religiösen Versammlungen herüber kommen.

Auf dem durch das Andenken an den Siebziger Krieg berühmten Geisberg liegt ein Weiler von Mennoniten. Da steht ein den Zusammenkünften geweihtes Haus mit der Jahreszahl 1711. Hier kommt man einmal im Jahr aus vielen Ländern zusammen.

1945 sind die amerikanischen Mennoniten herüber gefahren, um diese, damals verheerte, Kolonie wieder aufzubauen.

Von den Ruinen des 1909 mit unbeschreiblicher, tief erschütternder Begeisterung unseres elsässischen Volkes eingeweihten Denkmals auf dem Geisberg hat man einen herrlichen Blick auf Weissenburg, das Lautertal und die das Landschaftsbild einrahmenden Berge.

Robert REDSLOB

DER BÄRBELSTEINERHOF UND DIE WIEDERTÄUFER

Ein fast vergessenes Stück Erlenbacher Geschichte

In den Kirchenbüchern des 18. Jhs. der katholischen Pfarrei Niederschlettenbach finden sich immer wieder Hinweise auf „Wiedertäufer, wohnhaft auf Bärbelstein (auch „Barbelstein“ oder „Berbelstein“). Von etwa 70 Personen, die durch Beurkundungen von Geburten, Heiraten oder Sterbefällen zwischen 1720 und 1790 - die Kirchenbücher sind leider lückenhaft - als zumindest zeitweise „wohnhaft auf Bärbelstein“ festgehalten sind, lassen sich 38 eindeutig als „Wiedertäufer“ feststellen, bei den übrigen liegt die Zugehörigkeit zu dieser religiösen Gemeinschaft, nach der einschlägigen Literatur zu urteilen (meist haben die Wiedertäufer-Pächter auf ihren Höfen auch nur Angehörige ihrer Gemeinschaft als Arbeitskräfte beschäftigt), zumindest nahe. Nachforschungen zeigten dann, daß die Beurkundeten nicht die einzigen Angehörigen der Wiedertäufer auf dem Hofe waren, außerdem der Zeitraum der Anwesenheit von Mitgliedern dieser Gruppe einerseits bis ins 17. Jh. zurückgeht und bis ins 19.Jh. sich erstreckt.

Grund genug also, sowohl die Geschichte des Hofes, wie jene der Wiedertäufer „auf Bärbelstein“ einmal zu beleuchten. Zwar geschieht dies durchaus nicht zum ersten Male. Ludwig Kampfmann hat sich bereits 1938 dieses Themas angenommen und dabei die im Landesarchiv Speyer damals noch zu findenden Dokumente über den Bärbelsteiner Hof, die leider während des 2. Weltkriegs verloren gingen, gründlich aufgearbeitet[1],dabei allerdings nur die dort sich findenden Namen der jeweiligen Pächter angeführt, nicht aber weitere Bewohner. Viele von denen finden sich, wie gesagt, in den noch vorhandenen Pfarrbüchern des 18. Jhs bei den Eintragungen über Heiraten, Geburts- und Sterbefälle, (welche im zugehörigen Pfarramt beurkundet werden mußten). Darüber hinaus finden sich in Veröffentlichungen der im elsässischen Grenzland noch ansässigen Mennoniten interessante Hinweise auch über die Wiedertäufer in der Südpfalz, ganz zu schweigen von der Literatur über die Geschichte der Täuferbewegung vor dem 30jhr.Krieg[2].

DER BÄRBELSTEINER HOF

Noch heute heißt die Gemarkung zwischen der Burg Berwartstein über Erlenbach b. Dahn und dem kleinen Erlenbächlein - im Bann des Dörfchens Erlenbach - das „Hoffeld“, einzige Erinnerung an den bis zum Jahre 1841 auf halber Höhe am Burgberg gelegenen, zur Burg gehörenden Wirtschaftshof. Mindestens ein solcher Hof gehörte im Mittelalter zu jeder Burg. Viele von ihnen haben - längst in Privateigentum übergegangen - heute noch Bestand; an andere erinnern Gehwannennamen, wie Burg-, Schloßgut, oder - wie in Erlenbach - das „Hoffeld“.

In erster Linie mußten diese Wirtschaftshöfe die Burgbewohner mit allem Lebensnotwendigen versorgen. Fleisch, auch Wild, Geflügel, die Forellen aus den herrschaftlichen Teichen, Mehl, Milch, Butter und Käse aus der eigenen Produktion, das alles wanderte in die Burgküche und das Getreide in die Vorratslager der Burg. Verwalter wie Gesinde des Hofes gehörten ursprünglich zur „Burgbesatzung.“

Der Bärbelsteiner Hof, der schon in seinem Namen die Zugehörigkeit zur Burg

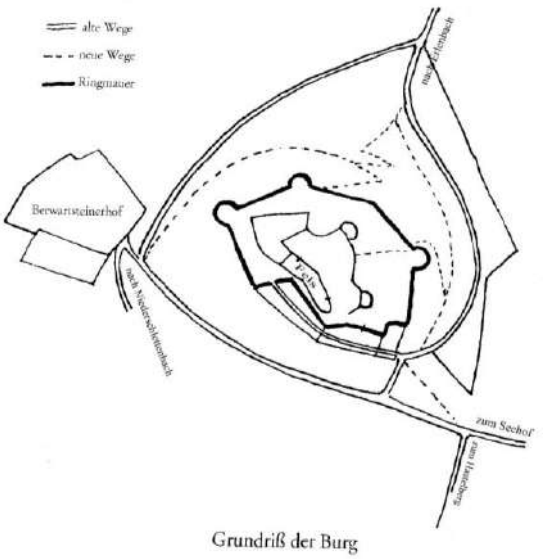
---

1 L.Kampfmann: „Vom Bärbelsteiner Hof“ in : Pirmasenser Gesch.-Blätter, Jahrgg. 13 / 1938 /Bl. 7

2 „Souvenance Anabaptiste - Mennonitisches Gedächtnis“ (Jahreshefte der „Association Francaise d`Histoire Anabaptiste-Mennonite“ Colmar /Elsass Veröffentlichungen von G.F.P.Güss, E. Drumm, Christian Hege, H. Guth, W. Clemenz, O. Schowalter u.a.

Berwartstein - im Volksmund auch Bärbelstein genannt - zu erkennen gibt, war wohl bereits in der Frühzeit der Burg (1. Hälfte des 12. Jhs.), möglicherweise sogar mit ihrer Gründung, entstanden, um diese mit dem Notwendigsten zu versorgen, ein Leben auf der Burg erst zu ermöglichen. Bis zur Mitte des 17. Jhs.sitzen dann wohl vom Burgherren oder dessen Vogt eingesetzte Verwalter, auch Keller geheißen, mit dem entsprechenden Gesinde auf dem Hof. Eine Aufzeichnung aus dem Jahr 1411, den „Knecht-lon“ der Burg betreffend[3] verzeichnet für diese Zeit - neben dem für den Keller und die „wachenden Knechte“ auf der Burg - auch den Lohn für einen Eseler („der auf Eseln Holz, Lebensmittel u. dgl. auf die Felsenburg zu schaffen hatte“), einer Magd, einen Hirten und einen Küchenjungen, die auf der Burg, bzw. auf dem Hof beschäftigt waren.

Als die Burg im Jahre 1591 - offenbar durch Blitzschlag - ausbrannte, führte der damalige Keller Jakob Frey in seinem „Inventar“ auch die Beschäftigten auf: neben dem „Hofmann“ 3 Hirten, 2 Viehmägde, 1 Saumagd und 1 Eseler. Nehmen wir einmal an,



Grundriß der Burg

In ihrem Büchlein: „Der Berwartstein in der Rheinpfalz“ zeigt Eva v. Baginski in einer Skizze die Lage des Hofes

daß neben dem Hofverwalter auch die Hirten - wie für spätere Zeiten nachzuweisen[4]- ebenfalls Familie hatten, so dürften jeweils etwa 15 Personen den Hof bewohnt haben. Bestätigt wird diese Annahme durch einen Eintrag im Personenstandsverzeichnis der Gemeinde Erlenbach um 1813, welcher für den Hof 13 Personen angibt. Dies ist deshalb interessant, weil aus der Zeit des 19. Jhs, um die es uns hier geht, nicht bekannt ist, wieviele Personen unter den jeweiligen mennonitischen Pächtern auf dem Hof lebten.

Auch was die Gebäude des Hofs angeht, sind wir auf die spärlichen Hinweise über bauliche Veränderungen in den Kampfmann noch vorliegenden Pachtverträgen angewiesen. Bei diesen Unterlagen, damals noch im Landesarchiv Speyer, findet sich lediglich noch eine Grundrißzeichnung über das Wohnhaus (wahrscheinlich vom Neubau im Jahre 1785). Da weiter keine Bilder existieren, können wir uns nur eine vage Vorstellung von der Gesamtanlage des Hofes machen.

Die Ära der von der Herrschaft eingesetzten - meist leibeigenen - „Hofmänner“ endet wohl mit dem Jahr 1651: Freiherr Gerhard v. Waldenburg, gen. Schenkherr, hatte das ihm von Kaiser Ferdinand III. als dem Herrn der Kurpfalz - nach der Ächtung des Kurfürsten - übertragene Erblehen über die Herrschaft Berwartstein angetreten und mit Gerhard Löher und Johannes Wistorff einen „Zeitpacht-Vertrag“ für den Hof abgeschlossen.[5]

Zweierlei ist daran höchst bedeutungsvoll: Erstens stehen hier die neuen Nutzer des Hofes dem adeligen Besitzer nicht mehr als leibeigene Untertanen, sondern als Vertragspartner gegenüber, deren Pflichten, aber auch Rechte - zu denen auch die Befreiung von Frondiensten und ähnlichen Abhängigkeiten der sonst Leibeigenen ge-

3 Lehmann J.G. : „Urkundliche Geschichte der Burgen in der bayrischen Pfalz..“ – Kaiserslautern 1857

4 s. Register der Kirchenbücher Niederschlettenbach (1715-1795)

5 L.Kampfmann: „Vom Bärbelsteiner Hof“

hörten - in einer notariellen Übereinkunft klar geregelt und nicht mehr der Willkür des Herren anheim gestellt sind. Zweitens tauchen hier zwei Namen auf, die im Wasgau nicht heimisch waren. Dies stellte zwar in der unsteten Zeit nach dem 30jähr.Krieg, der das Land entvölkert und Ungezählte heimatlos gemacht hatte, keine Besonderheit dar. Doch wäre nicht verwunderlich, wenn unsere beiden Pächter aus der Schweiz gekommen wären, wie viele andere, welche damals in den übervölkerten Gauen der Alpenregion, besonders Tirols und der Schweiz, von den Territorialherren der südeutschen Länder angeworben wurden, um die vom Krieg verwüsteten Güter wieder instand zu setzen und die Felder wieder zu bewirtschaften, was endlich wieder Einnahmen in die leeren Kassen der Herren bringen konnte - oder aber die beiden Pächter waren aus der Schweiz ausgewiesene „Täufer“, wie ihre Nachfolger auf dem Hof, spätestens seit den 80er Jahren des 17. Jhs.

WIEDERTÄUFER - MENNONITEN - AMISCHE

Immer wieder sah sich diese religiöse Bewegung der Reformation, die man aufgrund der von ihnen praktizierten Erwachsenentaufe auch „Wiedertäufer“ nannte, durch ihre z.T. extremen Forderungen (neben der Verweigerung von Eidesleistung und Waffendienst forderte eine ausgesprochen revolutionäre Richtung auch die Abschaffung von „rent und gülth“ an die Herren, ja sogar die Aufhebung aller Obrigkeit, die Zerstörung der Kirchen und gemeinsamen Besitz „aller Ding“)[6] immer wieder stärksten Verfolgungen, sowohl von der katholischen wie der evangelischen Obrigkeit, ausgesetzt, auch die gemäßigten Gruppen, welche, sich auf das Neue Testament berufend, das tägliche Leben nach den Vorstellungen der Bibel zu gestalten suchten: Mittelpunkt des religiösen Lebens wie der Verkündigung ist die - jeweilige - Gemeinde, geführt durch einen Ältesten und z.T. durch strenge Zucht zusammengehalten. Die verschiedene Auslegung dieser „Zuchtmittel“, wie überhaupt die verschiedene Auslegung entsprechender Bibelstellen in der Anwendung für das Leben in der Gemeinde, führten immer wieder zu Spaltungen innerhalb der Bewegung. Nach der Verstrickung in den Bauernaufstand - 1525 - durch Thomas Müntzer und noch mehr nach den Exzessen in der um 1535 durch Johann v. Leiden in Münster errichteten Wiedertäuferherrschaft führten die verstärkten Verfolgungen fast zur Ausrottung der Wiedertäufergemeinden. Der friesische Priester Menno Simons sammelte die noch bestehenden Gemeinden in einer gemäßigteren Richtung, wonach sie sich „Mennoniten“ nannten.

Noch zweimal mußten sich größere Gruppen der Wiedertäufer/Mennoniten auf die Wanderschaft begeben: Nach dem Schweizer Bauernaufstand von 1635 und im Jahre 1712, nach der Ausweisung der „Anabaptisten“ durch Ludwig XIV. aus Frankreich, - damit auch aus dem Gebiet um das elsässische Markirch (Ste-Marie-aux-Mines), wo sich eine große Täuferkolonie angesiedelt hatte. Dort war es 1693 zu einer erneuten Spaltung der Mennoniten durch einen Ältesten aus der Schweiz, Jakob Amman, gekommen. Wieder ging es um „Bann und Meidung“ als Zuchtmittel in den Gemeinden, welche Jakob Amman ganz streng ausgelegt wissen wollte, im Gegensatz zu seinen großzügiger denkenden Glaubensbrüdern im Nordelsaß und in der Pfalz. Bald trennte ein tiefer Graben die „Mennoniten“ von den „Amischen“, die ihre Eigenständigkeit auch nach außen durch die Kleidung (sich als „Häftler“ von den „Knöpflern“ absondernd), sogar durch Haar- und Barttracht dokumentierten.

Jedesmal brachte eine Ausweisung einen Schub von Täufern auch in die Nordvogesen

[6] G.F.P. Güss: „Die kurpfälzische Regierung und das Täufertum.....“ - Stuttgart 1960

und in die Pfalz, deren Ländereien - neben vielen anderen Territorien auch die Besitztümer der Weißenburger Mundat und des mit dem Bistum Speyer vereinigten Stifts Weißenburg - zwar seit dem Ende des 17.Jhs unter französischer Souveränität standen, doch ihre Selbständigkeit weitgehend behalten hatten.

„In einigen Fällen schon um 1660, meist aber zwischen 1690 und 1700, vertrauen zahlreiche Grundherren ihre schönen Güter, besonders zusammenhängende Besitztümer und ausgedehnte Einzelhöfe, den aus der Schweiz gekommenen, im allgemeinen wohlhabenden Wiedertäufern an.... Im Süden (der Pfalz) besetzen ganze Dynastien von Wiedertäufern die Einzelhöfe in der Gegend von Weißenburg."[7] „Für die Gutsbesitzer bringt die Einstellung von Wiedertäufern nur Vorteile. Unaufhörlich betont man ihre Vorzüge als Ackerbauern. Im Unterschied zum Einheimischen, der sich oft mit nur wenig Land begnügt und Boden brach liegen läßt, wirft sich der Wiedertäufer - nüchtern, starrköpfig und auf Gewinn aus - gerade auf die ansehnlichen Flächen, die während langer Jahre vernachlässigt worden und von Gestrüpp überwuchert sind."[8]

Es gehört zur Lebensauffassung der Amischen, daß sie Grund und Boden nicht als Eigentum erwerben, sondern als Hofpächter auf Zeit wirtschaften.... Sie bleiben manchmal nur eine Pachtperiode - 6-9, (öfter allerdings, bei Zufriedenheit des Besitzers, auch 12 u. mehr- d. Verf.) Jahre auf einem Hof, um ihn dann nach Möglichkeit einem Glaubensgenossen zu überlassen.... Fast immer lebten mehrere Familien auf einem Hof zusammen ... Einmal sollte die enge Nachbarschaft verhindern, daß Familien isoliert wurden und ... die Verbindung zur Gemeinde verloren; zum andern galt, aus dem gleichen Grunde, ... ein absolutes Verbot von Heiraten mit Andersgläubigen.... Auf manchen Höfen saßen Familienverbände aus mehreren Generationen mit zahlreichen Kindern... eng zusammen.... Die Großfamilie war natürlich auf einen entsprechend großen Hof angewiesen, wie umgekehrt auch ein großer Hof viele Familienangehörige als Arbeitskräfte beanspruchte. Güter dieser Größe waren meist im Besitz von Landesherren, adligen Familien (und geistlichen Herrschaften ; d. Verf.)[9] Denn merkwürdigerweise waren die amischen Pächter auch bei den katholischen Kirchenbehörden gern gesehene Partner für deren oft umfangreiche Güter.[10]

WIEDERTÄUFER AUF DEM BÄRBELSTEINER HOF

All diese vorgenannten Bedingungen galten in entsprechendem Maße wohl auch für den Bärbelsteiner Hof. Nicht ganz klären läßt sich, wann dort Wiedertäufer Einzug hielten; doch gibt es Hinweise, daß dies schon sehr früh geschah. H. Guth berichtet: „In der pfälzischen Mennonitenfamilie Würtz ist überliefert, daß der 1660 aus der Schweiz ausgewanderte Rudolf Wirtz...auf dem Bärbelsteiner Hof Zuflucht gesucht hat (bevor er sich zum Münchhof b. Hochspeyer durchschlug).[11] Da dieser Ahne der heutigen Mennonitenfamilie Würtz auch schon Wiedertäufer war (und aus dem Grunde vielleicht seine Heimat verlassen musste?), ist doch die Wahrscheinlichkeit naheliegend, daß er bei einem Glaubensgenossen „Zuflucht suchte", (da ja „schon kurz nach dem 30jhr. Krieg Schweizer Mennoniten in die Pfalz einwanderten" [12]).

---

7 J.Vogt: „Wiedertäufer u. ländliche Gemeinden im nördl. Elsaß u. in der Pfalz.." - in „Mennonitische Geschichtsblätter", 41.Jg. 1984, S. 35

8 wie vor, S. 37

9 H.Guth,: „Amische Mennoniten in Deutschland" – Privater Comp.-Druck, Saarbrücken, 1992, S.5 / 6

10 wie vor, S. 9

11 wie vor, S. 11

12 G.F.P. Güss: „Die kurpfälzische Regierung u. das Täufertum" – Stuttgart, 1960, S. 134

Im Jahr 1663 läßt der Freiherr v. Waldenburg ein Inventarium seiner Herrschaft anlegen, darin auch den „Vieh-Hoff, mit allem Begriff...ist wieder erbauet und ein Hoffmann allda...."[13] Näheres ist über diesen „Hofmann" nicht zu erfahren. - Den dann 1687 in die Pacht tretenden Christian Feischer bezeichnet das Pfarrbuch schon eindeutig als „Wiedertäufer". Und von diesem Zeitpunkt an ist der Hof bis mindestens 1816 – fast - ununterbrochen in den Händen von Wiedertäufern bzw. Mennoniten.[14] Die Pächter des Hofs sind - wie schon erwähnt - mindestens seit dem Jahr 1651 - fast - lückenlos belegt. Wer aber wohnte noch auf dem Hof?

Die Register der Kirchenbücher der katholischen Pfarrei Niederschlettenbach - wo die Geburten, Sterbefälle, evt. Taufen, auch der Wiedertäufer, beurkundet werden mußten, dies mindestens bis zur Französischen Revolution - vermitteln uns eine nur vage Antwort auf diese Frage. Dies hat mehrere Gründe: Einmal weisen die noch vorliegenden Pfarrbücher Lücken auf; andrerseits ist nicht klar, inwieweit die auf dem Hof doch recht isoliert wohnenden Wiedertäufer dieser Beurkundungspflicht - die ja auch mit Gebühren verbunden war - nachkamen; und schließlich ist - wie oben schon angedeutet - die Verweildauer der Benannten aus den Einträgen nicht zu entnehmen.Verzeichnet sind folgende (nicht immer als „Wiedertäufer" gekennzeichnete), als zumindest z. Zt. der Beurkundung auf „Bärbelstein" wohnende Personen (fettgedruckt = als Wiedertäufer benannt):

Zeit	**Pächter**	**Zeit**	**Sonstige**	**Bemerkungen**	**Quelle**
1651	Gerhard Löher Johann Wistorff			„Zeitpacht"	Ka
1660	**Rudolf Wirtz**			„Zuflucht" (s.o.!)	
1663	? ? ?			„Hoffmann allda"	Ka
1687	**Christian Feischert**			„Wiedertäufer"	Ka
bis					
1715	**Ulrich Nafziger** **Johann Ehrismann**[15]				Gu
1718	Christian Holly			„Ältester b.d. WT	Ka
		1719	**Schwarzentruber**	z.Zt.Erlenbach	Ki
			Vinzenz	heiratet	„
			Zimmermann Anna		
		1720	**Maurer Johannes**	wohnh. auf Bärbelst.	Ki
			Farni Peter	„ „ „	„
			Farni Christina	Frau d. Joh. Maurer	„
			Holli Jakob		
			Rinckenberger Chist.aus Friburg (Schweiz)		„
			Maurer Anna	Frau d. Rinckenberger	Ki
		1724	Schiffler Conrad	z. Zt. Berbelstein	„
			N.N. Margarethe	„ „ „	„
			Schiffler M.-Kath.(T)	getauft auf Berbelst.	„
		1727	**Stauffer Christian**		„
			Schantz Katharina	Frau d. Stauffer Christ.	„
		1728	**Cünzle Nikolaus**	Sohn d. Ulrich, WT „	
			Ehrismann Barbara	T d.E. Joh.Jak., WT	„
		1734	Krebs Joh.Georg	Sauhirt auf Berbenst.	„
		1738	Hoff Johannes	„ „ „	„
			Hoff Joh. Georg (S)	geb. auf Berbelst. „	
		1739	**Kirchhofer Torstus**	gestorben; Sauhirt „	
			Holli M.-Barbara	Frau d. Kirchh.Torstus	„
		1740	**Nafziger Johannes**		„
			Holle Barbara	Frau d. Nafz. Johannes	„
		1741	**Bircke Johannes** +	innerh.d. Burg begraben „	

[13] LA Speyer, Abt. Berwartstein, Nr 5b

[14] s. L.Kampfmann: „Vom Bärbelsteiner Hof", nach LA Speyer, Abt. Berwartstein, Nr. 5, 5a, 20, 36

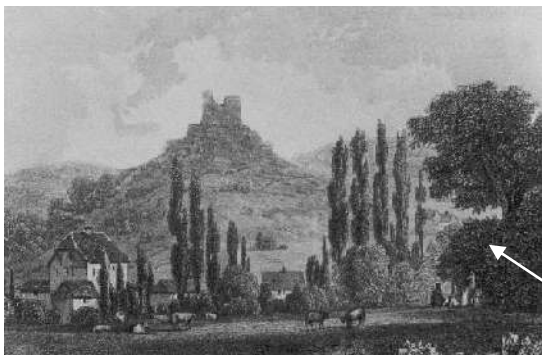
[15] nach H.Guth: „Am. Mennon. in Deutschland" (Der Rothenhof b. Eußerthal wurde 1715 an die oben Benannten verpachtet. „Beide waren vorher Pächter des Bärbelsteiner Hofs b. Erlenbach.")

		1743	**Rinckenberger Joh**.	(„löst 1757 den Schwur“)	„
			Holli Anna	Frau d. Rinckenberger J.	„
		1745	**Ackermann Johann**.+	beim Bärbelstein begr.	„
			Burger Jakob	z.Zt. auf Berbelstein	„
			Bußer Maria-Magd.	Frau d. Burger Jakob	„
		1746	Burger Mar.-Anna	T. d. Burger Jak., get.	„
			Hoffmann Georg	z.Zt. Barbelstein	„
			Hildebrand M-Barb.	Frau d. Hoffmann Gg.	„
			Hoffmann Jakob	S der beiden; get.	„
			N.N. Johannes	Getauft auf Barbelstein	„
			N.N. Elisabeth	ledig; Mutter d. Joh.	„
			Hildebrand Balthasar	Vater d. Johannes	„
1748	**Hans Rinckenberger**				
		1748	Hildebrand Albrecht	luther.	„
			Schwarzwälder M.-Anna	z.Zt. Berbelstein	„
			Hildebrand Kath.-M.	T der beiden	„
		1754	**Rinckenberg NN**	Kd.d.Rickenb.Joh. wiedergetauft	„
		1756	**N.N**.	„Wiedertäufer“	„
			Rinck Barbara	Frau d. N.N.	„
		1757	Bechtler Alb.-Rud.		„
			N.N.	Frau; z.Zt. Berbelst.	„
			Bechtler Jakob	S der beiden getauft	„
		1758	Hildebrand M-Mgd	T d. H. Albrecht getauft	„
			Meister Sebastian	* auf Berbelstein	
				S d. Meister Moritz	„
			Holly Jakob[16]		Gu
		1760	Geretstein Gg. Jak.	Hirt in Berbelstein	Ki
			Straub Susanna	Frau d. Ger. Gg. Jak.	„
			Geretstein M.-Mgd.	getauft auf Bärbelstein	„
		1762	Geretstein Kath	T d. Geretstein Gg. Jak.	„
1763	**Anna Rinckenberger** (Wtw. von Hans) **Thomas Kieffer**				
		1763	Jost Johannes	Schäfer	Ka/Ki
			Heisemröder A.-El. .	Frau d. Jost Johannes	Ki
			Jost Georg	S d. Jost Joh. geb auf Barbelstein	„
		1764	Mühlecker Georg	Sauhirt	„
			Jung Christina	Frau d. Mühlecker Gg.	„
			Mühlecker Anna-M.	T der beid.; geb. auf B.	„
		1765	Schaff(e)ner Nikol.	Schäfer	„
			Mertz Anna-Maria	Frau d. Schaffner Nik.	„
			Schaffner Johannes	S d. beid.; geb. Barb.	„
		1766	Schön Jakob	Hirt	„
			N.N. Anna Maria	Frau d. Schön Jakob	„
			Schön Katharina	T d. beid.; geb. Berb.	„
			Mareth M.-Barbara	* Berbelstein	„
		1769	Hochstätt(l)er A.-M.	konvert.-heir. N. Erlb.	„
1772	**Jakob Hochstetter**				Ka
		1773	Mattmann A.-Maria	stirbt auf Berwartstein	Ki
		1781	**Esch Johannes**		„
			Rohleß Anna Mar.V.	Frau d. Esch Johannes	„
			Esch Johannes	S d. beid.; geb. Berb.	„
1783	**Heern Röleß**				Ka
	Esch Johannes (Johann Maurer)			Schwiegersohn d. Röleß	„ „
		1783	Weisgerber Joh.Gg.	Schäfer auf Berb.	Ki
			Schlif(?)ter M.Sal.	Frau d. Weisgerber Gg.	„
			Weisgerber M. Magd.	T d. beid., geb. Berb.	„
		1784	**KiefferTobias**		„
			Luffin Susanna	Frau d. Kieffer Tob.	„
			Kieffer A-Barb.	getauft auf Bärbelstein	„

16 H.Guth, S. 13:“Zu den Mühlhofer Mennoniten gehörten....seit 1759 (auch) Jakob Holly.der vom Berbelsteiner Hof zugezogen war.“

DER HOF IN DER „FRANZOSENZEIT“

Johannes Esch, seit etwa 1786 alleiniger Pächter des Hofs, fand sich dann bei der Französischen Revolution, die auch sehr schnell im Grenzgebiet zu Frankreich die alte Ordnung ins Wanken brachte - wie alle Wiedertäuferpächter - auf der Verliererseite im Kampf um Freiheit und Gleichheit. Im doppelten Sinne war der auf sein Eigenleben bedachte Wiedertäufer den „armen Leuten“, wie man ehemals die leibeigenen Bauern nannte, zum Feind geworden: als „Ketzer“, wie als reicher „Mann des Grundbesitzers“. Denn „für eine ländliche Gemeinde war das Vorhandensein eines Großpächters.... die Nachbarschaft eines Einzelhofs...eine Quelle von Unannehmlichkeiten. Meist schien der wohlhabende Pächter als Privilegierter, ... riß Ländereien und nötige Weiderechte an sich und entging ... den Lasten von Steuern und Frondiensten. Eifersüchtig wachten die Gutseigentümer über diese Vorrechte ihrer Pächter, die ihnen wesentliche Pachtgelder einbrachten.“[17] Die öffentliche Meinung warf dem Pächter vor, Haupthindernis bei der Bildung von Kleingrundbesitz zu sein, lastete ihm die Schwierigkeiten jener Gemeinden an, die an Landnot litten.[18] Da kann man gut verstehen, daß die Dörfler 1789 ... Rache nehmen wollten, die revolutionären Ereignisse als günstige Gelegenheit betrachteten, die „Gleichmacherei“ durchzuführen,[19] auch in der Herrschaft Berwartstein. Die Bauern von Erlenbach und Lauterschwan rotteten sich zusammen, setzten den herrschaftlichen Schultheiß ab, ... sprachen herrschaftliche Ländereien und Wälder als gemeindliches Eigentum an, verweigerten Zehnt und pflichtige Abgaben an die Herrschaft, versagten den Hofleuten die Schafweide auf ihrer Gemarkung, schlugen Holz in den herrschaftlichen Wäldern usw. usw....Esch bezifferte 1790 seinen Verlust für entgangene Erträge auf 1006 Gulden[20] - und gibt „nach 1792”[21] den Hof auf. Verworren und (noch) undurchsichtig bleiben die Nachrichten vom Hof für die Zeit bis 1805. Nach den Dahner Notariatsakten geht das Hofgut samt der Burgruine im Jahre 1805 von den waldenburgischen Erben an die verschwägerten Familien Dahm und Stephan aus Erlenbach über, die sich jedoch offenbar nicht in der Lage sehen, die Landwirtschaft selbst fortzuführen[22]. Außerdem sind die Besitzverhältnisse völlig ungeklärt. Dazu sind einige Erläuterungen notwendig.



DER BERWARTSTEIN

Auf dem Stich eines unbekannten Malers des 19. Jhs. In derr Mitte rechts, zwischen den Bäumen, sind Gebäude erkennbar, bei denen es sich, der Lage nach trotz der symbolischen Überhöhung des Burgberges offenbar um den Berbelsteiner Hof handelt. – (Privatbesitz O.Stöbener)



Ausschnitt aus obigem Stich

Nach dem Einmarsch der französischen Revolutionstruppen werden – wie schon vorher im französischen Mutterland – die geistlichen und adeligen Herrschaftsgüter zugunsten „der Nation“ konfisziert und später – meist in kleine Lose parzelliert – öffentlich versteigert. Daß auch die Güter der Herrschaft Berwartstein beschlagnahmt waren, ergibt sich aus den Verträgen der Erbin, Freifrau Maria Magdalena v. Waldenburg,

---

17 J.Vogt, S.34

18 wie vor, S. 43

19 wie vor, S. 46

20 Kampfmann: „Vom Bärbelsteiner Hof“

21 wie vor

22 wie vor



Die wiederhergestellte Burg um 1930 in der Berwartstein in der Rheinpfalz von Eva V Baginski.

geborene v. Esch. Als Universalerbin nach dem Tode ihres Mannes, des letzten Waldenburgers (der 1793, mitten in den Wirren der Revolution, verschieden war) versuchte sie mit allen Mitteln, ihre Besitztümer zu halten. Obwohl ihre Güter inzwischen von der Revolutionsregierung beschlagnahmt waren, trug sie zunächst dem Kurfürsten von der Pfalz alle Rechte auf ihre gesamten Allodialgüter gegen eine jährliche und lebenslange Rente an. Doch dieser schied spätestens nach dem Frieden von Lunéville (1801), in dem die linksrheinischen Lande Frankreich zugeschlagen wurden, als Interessent aus. Dadurch durchaus nicht entmutigt, unterbreitete sie nun dem „Rate Dahm in Mannheim“[23] die gleiche Übereinkunft, ohne ihn vom Vertrag mit dem Kurfürsten in Kenntnis zu setzen und immer noch unter der Versicherung, ihre Güter gehörten noch ihr.[24] Dahm und sein Schwager Stephan sollten, falls sie die Aufhebung der Beschlagnahme erreichten, gegen eine jährliche Rente alles in Besitz nehmen dürfen„was sie wiedererlangen würden“[25]. Dahms Blauäugigkeit sollte ihm zum Verhängnis werden: Als er nach endlosen Prozessen mit dem Land Bayern, dem die Pfalz nach dem Sturz Napoleons zugesprochen wurde, 1837(!) endlich einen Vergleich erreichte, war er fast zu einem armen Mann geworden. In diesem Vergleich wurde er Besitzer von Berwartstein und Kleinfrankreich (mit dem Hof), doch ohne die zur früheren Herrschaft gehörenden Waldungen, für die ihm das Königreich Bayern allerdings einen Ausgleich zahlte.

Da die Aufhebung der Beschlagnahme erst mit dem Ende Napoleons erreicht wurde, das ganze Besitztum andererseits von den

23 Offensichtlich handelte es sich um den damaligen Bürgermeister von Erlenbach, Franz-Josef Dahm, der in anderen Verlautbarungen auch schon einmal als „Konsul“ firmiert. Er war offenbar vor den Revolutionstruppen emigriert ins Rechtsrheinische.

24 Theodor Hoffmann: „DerBerwartstein in der Pfalz“ – Ludwigshafen/Rh. 1897 - S. 38

25 wie vor



Burg Berwartstein 1996 in Pfälzisches Burgenlexikon I S 167

Erben Dahms 1843 geschlossen veräußert werden konnte, scheint der Hof einer Versteigerung durch die Revolutionsregierung entgangen zu sein. Vielleicht wirkten hier noch die Einsprüche des Freiherrn v. Waldenburg beim „Conseil souverain“ in Colmar nach? Denn andere Besitzungen der Waldenburger in der ihnen ebenfalls gehörenden Herrschaft Grafendahn wurden ab 1795 in Dahn versteigert.[26]

Nun, Näheres erfahren wir durch im LA Speyer noch vorliegende Dokumente[27], Briefe, in denen sich Dahm bei Unterpräfekt und Präfekt des Departements Niederrhein um Wiedereinsetzung in „seine Güter“ bemüht. Zu unserem Erstaunen beruft er sich darin auf einen schon im August 1790 in Koblenz mit dem Freiherrn von Waldenburg abgeschlossenen Vertrag, der ihm den Besitz des Berbelsteiner Hofs – nach Ablauf der noch mit Johann Esch bis 1796 geltenden Pacht – gegen eine jährliche Rente und eine feste Kaufsumme zusichert. Auch das Rätsel um den „Rat Dahm in Mannheim“ findet in den Schreiben seine Auflösung: Dahm war vor den Revolutionstruppen – wie andere „Herren“ – geflohen, war also „Emigrant“ und konnte erst nach seiner Amnestie wieder zurückkehren. Bis zum Ende des Jahres 1804 mußte er um seine Rechte streiten. Und in der Begründung des Präfekten auf das Recht der Wiedererlangung und Nutznießung der von Dahm reklamierten Güter offenbart sich dann auch Näheres über das Schicksal des Hofs in den Wirren der Revolution: „...da seine Güter zu keinem Zeitpunkt veräußert waren, sondern nur verpachtet zugunsten der Republik während der Abwesenheit des Antragstellers.“[28] Ob der Sohn des Johannes Esch, Johannes Esch jr., wohl als Pächter unter der französischen Verwaltung wieder auf den Hof zurückkehrte? Zwar liegt kein Pachtvertrag vor, doch der Zeitpunkt seines Auftauchens in den Erlenbacher Akten könnte damit übereinstimmen. (s.u.)

[26] s. bei Buchheit,C.H.: „Säkularisation u. Enteignung der Güter geistlicher u. weltlicher Fürsten in der französ. Revolution im linksrhein. Bayern“ – Speyer 1933 - S. 271

[27] LA-SP - Departement Bas-Rhin – G 8, Nr. 25 (fol. 1-8)

[28] wie vor

Wie dem auch immer gewesen sein mag: Auch in den Wirren der Revolutionsjahre und während der unklaren Besitzverhältnisse in der „Franzosenzeit“ wurde auf dem Hof gelebt, geheiratet, geboren, gestorben – und offenbar auch gearbeitet, was die Erlenbacher Familienstandsbücher und z. T noch die Niederschlettenbacher Kirchenbücher eindeutig belegen. Und wieder sind es Wiedertäufer, die sich auf dem Hof niederlassen, wieder ein Johannes Esch mit seiner Familie. Nach Otto Schowalter (s.u.) handelt es sich dabei um den Sohn des letzten Pächters, der – wahrscheinlich – mit dem Vater den Hof verlassen hatte und nun wiedergekehrt war. Interessanterweise weisen ihn die Akten aber als „Forstmann auf dem Hof“ aus, was auf ein Darniederliegen des landwirtschaftlichen Betriebes hinweisen könnte.

Der auf dem Kaplaneihof b. Bad Bergzabren wohnende Otto Schowalter (s.o.) fand nun allerdings bei Familienforschungen heraus, daß um 1810 bis 1816 auf dem Hof ein Ulrich Lehmann (Wiedertäufer) wohnte. Lehmann wird in diesen Akten als „Cultivateur“ bezeichnet. Ob er, wie O. Schowalter meint, als Pächter fungierte, ist aus den Akten nicht ersichtlich. Die neuen „Besitzer“ Dahm/Stephan, nicht in der Lage, das Hofgut selbst zu bewirtschaften, hatten allerdings, allen Besitzstreitigkeiten und Prozessen zum Trotz, im „Zweibrücker Intelligenzblatt“ den Hof im Jahre 1809 zur Pacht ausgeschrieben[29]. Es ist also durchaus möglich, daß Ulrich Lehmann im darauffolgenden Jahr als Pächter eingezogen war.

Nicht bekannt ist, wie das Leben auf dem Hof nach 1816 sich darbot. Durch Beurkundungen in den Standesamtsakten von Erlenbach sind Bewohner jedenfalls noch bis zum Jahr 1840 nachzuweisen:

1795	**Esch N.N**.	geb auf Bärbelstein	Erl
1798	**Esch Johannes**	Forstmann auf d. Hof	„
	Heftin(?) Veronika	Frau d. Esch Joh.(?)	„
1800	**Esch Katharina**	geb. auf Bärbelstein	„
1806	Marschal Franz-Jos.	+ Barbelst.; 6 Jhr. alt	Ki
1810 bis 1816	**Lehmann Ulrich**	Cultivateur	Erl
1819	Semar Franz-Jos.	* Bärbelstein	Ki
	Semar Nikolaus	Vater d. Frz.-Jos	„
	Maurer Margaretha	Mutter d. Frz.-Jos	„
1820	Semar Barbara	T; * Bärbelstein	„
1821	Semar Peter	S : * Barbelstein	„
1823	Semar Magdalena	T ; getauft Bärbelstein	„
1825	Semar Jakob	S d.SemarNik.-„Kolonist“ u.d. Weber Margarethe	„
1829	Kunz Barbara	* Barbelstein	„
	(T d. Kunz Joh.,led. u. d.Simon Barbara, led).		„
1827	Einhorn M. Eva +	Frau d. Hartung Georg	„
1828	Hartung Georg +	beide Barbelstein	„
1836	Semar Friedrich	* Bärbelst.; T d. Semar Nik., led., aus Contwig u. Ki d. Schmitt Barb.,led.,akath	
????	Semar Katharina	* Barbelstein - T d. Semar Nikol. u. d. Staßel Maria	„
1840	Kreichgauer Bernh.	Waldhüter; + Berwartst.	„

[29] Kampfmann: „Vom Bärbelsteiner Hof“

VOM ENDE DES BÄRBELSTEINER HOFS

Ein neuer „Lehner“scheint sich nicht gefunden zu haben und zu verkaufen war der Hof zunächst aufgrund des Besitzstreites mit dem Land Bayern auch nicht. Und als um 1840 die Familien Dahm und Stephan endlich in den Stand versetzt wurden, über das Anwesen verfügen zu können, wollte sich auch kein Käufer einstellen. So wurde im Jahre 1842 der gesamte Besitz – der Hof mit Feldern und Wiesen, Wohn- und Ökonomiegebäuden, der Ruine Berwartstein und dem Turm Kleinfrankreich - zur Versteigerung ausgeschrieben und 1843 von den Erben der Dahm und Stephan - das Hofgut auf Abriß - in Einzellosen öffentlich versteigert.[30]

Schon lange vor der Revolution allerdings war die Isolation der Wiedertäufer auf dem Hof, wie auch ihr striktes religiöses Eigenleben löcherig geworden. Unvermeidliche Annäherungen im wirtschaftlichen Alltag, Furcht vor Benachteiligungen, wohl auch der Druck durch die örtlichen Geistlichen, zwangen zu Konzessionen. Immer wieder lesen wir in den Beurkundungen von Kindertaufen auch auf dem Hof; 1757 „löst (ein Wiedertäufer) den Schwur“; Heiraten mit Andersgläubigen (nachdem die Braut konvertiert hatte) sind vermerkt.

Bemerkenswert wenige Sterbefälle zeigen die Pfarrbücher auf, zwei nur vor 1790, beide „beim Bärbelstein“, bzw. „innerhalb der Burg“ begraben. Dies wird verständlich, wenn man bedenkt, daß die Wiedertäufer bei den christlichen Kirchen als „Ketzer“ galten und als solche lange Zeit auf den „christlichen“ Friedhöfen nicht bestattet werden durften, weshalb sie sich dann wohl auch die gebührenpflichtige Beurkundung ersparten und ihre Toten auf eigenen Begräbnisplätzen beisetzten.. Die o.a. Beurkundungen belegen, daß auch der Bärbelsteiner Hof, wie viele andere Wiedertäuferhöfe, seinen eigenen Begräbnisplatz hatte, sehr wahrscheinlich innerhalb der ehemaligen Burgmauer.

Werner KUHN

Abkürzung:

LA/SP	= Landesarchiv Speyer
Ki	= Register d. Kirchenbücher der kath. Pfarrei Niederschlettenbach
Erl	= Standesamtl. Urkunden d. Gemeinde Erlenbach
NAD	= Dahner Notariatsakten
Ka	= L.Kampfmann
S	= Sohn
T	= Tochter
*	= geboren
+	= verstorben

[30] LA Speyer, NAD, Nr 3, 555

RECENSIONS

Les Mennonites et l'agriculture dans le Pays de Montbéliard (Doubs) au XIX^{ème} siècle.

Par Mathieu Kalyntschuk, Mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, Sous la direction de Jean-Luc Mayaud, Université Lumière Lyon 2, Sept. 2000, 140 pages.

L'histoire mennonite du Pays de Montbéliard s'est enrichie d'une étude sur l'agriculture mennonite au XIX^{ème} siècle.

Expulsés de Suisse et d'Alsace pour des raisons religieuses, les Anabaptistes sont arrivés au Pays de Montbéliard au début du XVIII^{ème} siècle. Ils sont reçus par le prince Léopold-Eberhard qui les emploie comme ouvriers agricoles et leur confie ses terres en fermage. Après des débuts très difficiles, ils ont su améliorer leur situation matérielle, sont devenus fermiers et par la suite agriculteurs-propriétaires. Leur savoir-faire n'a pas seulement contribué à augmenter leur bien-être, mais leur exemple, en tant qu'agriculteurs modèles, a fait leur réputation sur une longue période.

Ceci se savait déjà par les témoignages et attestations des préfets et sous-préfets.

Le mérite de Mathieu Kalyntschuk est d'avoir recherché les preuves en fouillant les archives, en comparant les résultats agricoles avec ceux des « autochtones ». L'excellence agricole mennonite est flagrante, reconnue sans contestation. L'Almanach Anabaptiste qui paraît dans la région dès 1812 en est la confirmation.

Pour le Pays de Montbéliard, nous trouvons principalement les familles Graber et Lugbull. Par un travail persévérant et tenace qui s'étend sur plusieurs générations, nous voyons leurs efforts aboutir par la reconnaissance officielle en 1889 de la race bovine de Montbéliard.

Pourquoi cette réussite du cultivateur mennonite ? Pourquoi le Mennonite est-il cultivateur ? Quels sont les rapports entre la profession et la religion ? Ces questions sont soulevées par le technicien agricole. Il faudrait la réponse du théologien qui lui parlerait de la fidélité de Dieu, de la mise en pratique des commandements et de la bénédiction que Dieu donne en retour.

Malgré quelques petites erreurs qui auraient pu être évitées en faisant relire le texte par un historien mennonite, comme par exemple celle de situer la ferme de Jacques Klopfenstein à Rougemont et non à Belfort, le mémoire de M. Kalyntschuk apporte un complément précieux à l'histoire des Mennonites du Pays de Montbéliard et nous voulons l'en remercier.

Ernest HEGE

L'intégration des anabaptistes-mennonites dans la population du Territoire de Belfort du milieu du 19ème siècle aux années 1930.

Par Csaba SCHOLLE, Mémoire de Maîtrise d'histoire contemporaine, sous la direction de Madame M.C. Vitoux, Université de Haute-Alsace, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département d'Histoire 1998 - 2000, 200 pages.

On a beaucoup parlé et écrit sur l'arrivée des Anabaptistes dans le Pays de Montbéliard vers le début du XVIIIème siècle, par contre, presque rien n'a été publié quant à l'arrivée des Anabaptistes vers la même période dans le Territoire de Belfort. La situation n'était pas du tout la même. Alors qu'à Montbéliard la population était luthérienne, gagnée à la Réforme, la population du Territoire était en totalité catholique. Cela n'a pas empêché que les Anabaptistes, malgré le décret d'expulsion de Louis XIV de 1712, ont reçu des autorisations de séjour et aussi des fermes à louer.

En ce temps, ce n'était pas sans inquiéter les autorités de l'église qui craignaient les ravages de ce que l'on appelait « la peste anabaptiste ». La crainte était sans fondement, après un siècle, l'anabaptiste était connu comme un citoyen tranquille et discret, travailleur honnête et consciencieux. La Révolution Française avait aussi laissé des traces.

L'intégration de ces étrangers pouvait commencer, c'est le sujet du Mémoire de Csaba Schollé. Il couvre principalement la période de 1830 à 1930 et il est présenté en trois chapitres :

1 *Des origines de l'anabaptisme pacifique à l'implantation des mennonites dans l'actuel Territoire de Belfort au milieu du XIXème siècle.*

2 *Du milieu du XIXème siècle aux années 1890 : d'un mode de vie amish à une normalisation progressive.*

3 *De la fin du XIXème siècle aux années 1930 : les anabaptistes-mennonites du Teritoire de Belfort s'enracinent profondément dans la société globale malgré la persistance de certaines particularités.*

Un grand document annexe de 290 pages contient principalement l'examen des recensements des mennonites dans chaque commune du Territoire avec des cartes à l'appui.

Ce travail énorme couvre la période de 1836 à 1936 et permet de suivre les mouvements de la plupart des familles pendant un siècle. Il donne des informations sur la composition des familles, on apprend, par exemple que les familles n'étaient pas toujours aussi nombreuses que l'on a tendance à affirmer. On apprend aussi à connaître un certain nombre d'exploitations agricoles, avec une liste des médaillés du Mérite Agricole et comment certains se sont engagés dans la vie politique.

C'est la première fois qu'une étude aussi détaillée sur l'intégration des mennonites dans leur milieu a été faite. Il est vrai que le Territoire de Belfort, petit Département, se prêtait plus facilement à ce travail. En tout cas, merci à Csaba Schollé qui met à notre disposition son énorme travail dont on ne peut assez souligner l'honnêteté et la rigueur.

Ernest HEGE

NOTES DE LECTURE

Est Républicain,

mardi 13 juin 2000.

Ce Lundi de Pentecôte, l'Association Française d'Histoire Anabaptiste Mennonite française a tenu son assemblée générale dans les locaux de la communauté mennonite de Toul, au Temple, rue du Ménin. C'était l'occasion de présenter, aux soixante-dix membres ou sympathisants réunis, une plaque de cuivre ayant servi à l'illustration d'un martyrologe rédigé au XVIII^{ème} siècle.

Les martyrologes, très en vogue cette époque, dans les milieux anabaptistes-mennonites, ne sont pas à proprement parler des hagiographies semblables au récit traditionnel de vies des saints. Ce martyrologe commence avec le martyre de Jean-Baptiste, puis siècle après siècle, chronologiquement, il raconte les supplices endurés par ces chrétiens voués à la mort, à cause de leur foi, par les autorités païennes. A partir des V^{ème} et VI^{ème} siècles, c'est l'Eglise officielle qui torture et fait mourir ceux qu'on appelle les « *hérétiques* ». Le martyrologe cite les lettres de ces victimes de l'intolérance et leurs témoignages de foi appuyés sur d'abondantes citations de la Bible, et ce jusqu'en 1671.

160 familles

Les deux martyrologes présentés au Temple à Toul, ont été publiés en 1780 grâce à une souscription des anabaptistes mennonites et en particulier ceux de Lorraine nombreux à cette époque dans la région de Toul, puisqu'on y comptait jusqu'à 160 familles installées dans les fermes, les tuileries ou les moulins de la région. Les 104 Plaques de cuivres qui avaient servi à l'illustration de ces ouvrages avaient disparu, et en 1930, un mennonite américain en retrouve, quelques dizaines chez un particulier.

Après quelques péripéties financières, l'AFHAM, en 1988, acquiert une de ces plaques vénérables, de 12 cm x 15 environ pour la somme de 16 000 FF. Elle représente un martyr, nommé Ducinius, sauvagement torturé, en 1308, en Italie du Nord.

Après un exposé sur l'histoire de la communauté mennonite actuelle implantée dans la région de Toul depuis les années 1800, une partie des soixante-dix personnes présentes ont eu le privilège de découvrir la ville et la riche histoire de Toul avec un guide expérimenté, M. Frédéric Steinbach.

Dernières Nouvelles d'Alsace

vendredi 22 septembre 2000

Les mennonites ne sont pas une secte, mais une variété de protestants.

A la découverte, des mennonites

Le cimetière mennonite de Salm, dans la vallée de la Bruche, a délivré ses secrets, lors d'une visite organisée par l'association cultuelle des anabaptistes. En dépit du mauvais temps, une quarantaine de personnes sont venus s'ouvrir à l'histoire de cette culture protestante méconnue.

Perdu dans la vallée de la Bruche, blotti dans un coin de forêt, le petit cimetière mennonite de Salm attend de la visite. Situé sur ce qui est aujourd'hui une propriété privée, il s'ouvrait exceptionnellement ce dimanche. Et malgré le vent et la pluie, une quarantaine de personnes s'étaient déplacées pour en savoir plus sur cette communauté cultuelle.

D'entrée de jeu, Louise et André Nussbaumer, responsables de la communauté, répondent aux questions des touristes ou habitants du hameau. Ils sont suivis par l'historienne qui guide les visiteurs au cimetière et leur raconte la très «remuante» histoire des Mennonites.

Les anabaptistes

Celle-ci débute en Suisse, au XVI^{ème} siècle, dans la mouvance de la Réforme. Des intellectuels Zurichois remettent en cause le système hiérarchique de l'église catholique, pour ne s'appuyer que sur les textes des Evangiles.

Mais, à la différence des autres protestants, ils prônent une église de volontaires, constituant une communauté forte. Ils rejettent donc le baptême systématique des nourrissons, obligatoire à cette époque, estimant que l'engagement des chrétiens dans la foi n'est réalisable que sur la base d'une décision prise en connaissance de cause.

En fait, on ne naît pas anabaptiste (littéralement, "re-baptiseur" ou "Taüfer" en dialecte alsacien), on le devient. Obligés de fuir leur ville d'origine, ces citadins s'installent dans les campagnes du canton de Berne où ils deviennent des paysans.

A Salm, au XVIII^{ème} siècle

La branche mennonite des anabaptistes voit le jour en 1536, quand Menno Simmons, prêtre hollandais, se convertit puis devient leur chef de file. Au gré de l'histoire, cette communauté s'éparpille dans la vallée du Rhin, en Allemagne, en France, en Autriche, en Hollande et jusqu'en Moravie.

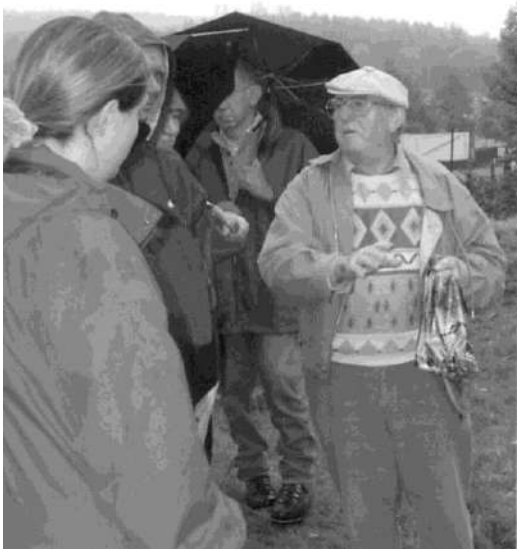
Une communauté s'établit ainsi dès le XVIII^{ème} siècle à Salm et y trouve la protection et la bienveillance du prince catholique qui leur loue ses terres. Objets de méfiance pour les autres habitants, ces nouveaux venus qui parlent une langue différente (le Bernois) et ne viennent jamais à la messe, sont rapidement jalousés. Ne baptisant pas leurs enfants et ne fréquentant pas l'église, ils échappent en effet à l'état civil et donc aux impôts.

Objecteurs de conscience

A la Révolution, les cahiers de doléances établis par les habitants de la principauté de Salm font état de demandes répétées d'exclure les Mennonites. Demandes jamais exaucées. Quelques années plus tard, l'armée de la République lève ses troupes et prévoit d'enrôler les Alsaciens. Mennonites y compris.

Ces derniers envoient alors une délégation pour expliquer au Comité de Salut Public, à Paris, que leur religion leur interdit le port d'armes. Saint-Just, Robespierre touchés par la sincérité de leur discours et par leur caractère "doux" et "simples" leur donnent satisfaction. Les Mennonites deviennent alors les premiers objecteurs de conscience de la République. Privilège qui leur sera retiré par Napoléon.

On apprend encore à Salm qu'avant le XIX^{ème} siècle, les morts étaient inhumés sur leurs terres, raison pour laquelle les cimetières mennonites sont rares. Sur les tombes, seule une stèle marque l'emplacement du corps du défunt, pas de croix, mais un cœur gravé dans la pierre, au-dessus des noms et des dates.



André Nussbaumer explique aux visiteurs.

« Variété de protestants »

Pour conclure ce dense exposé historique et culturel, l'animatrice rappela non sans humour, que les mennonites ne constituent pas une secte, mais tout au plus « *une variété de protestants* ». Il est vrai que leur proche parenté avec les célèbres et sévères Amish, les assimile souvent à une communauté renfermée sur elle-même, hors du monde et du temps, aux règles moyenâgeuses. Mais contrairement à leurs cousins d'Amérique, les mennonites rencontrés à Salm s'habillent comme tout le monde et sont ouverts à la société. A.T.

OUVRAGES ET FASCICULES DISPONIBLES

☐	Souvenance Anabaptiste : Annuaire de l'association	100 F	15,24 €
	Anciens N° disponibles - l'unité :	50 F	7,62 €
	La série N°1 à N° 19	600 F	91,47 €
	Index des N° 1 à 10 :	75 F	11,43 €
☐	Les Assemblées Anabaptistes Mennonites de France. Jean Séguy	440 F	67,08 €
☐	L'Anabaptisme dans la Vallée du Rhin de 1525 - 1750 (Catalogue d'exposition B.N.U. Strasbourg 1984)	50 F	7,62 €
☐	Recherche historique sur les anabaptistes de la Principauté de Montbéliard d'Alsace et du Territoire de Belfort. Mathiot et Boigeol. Relié	Epuisé	
☐	Anabaptistes et Mennonites. Une bibliographie française. Claude Baecher	40 F	6,10 €
	Pour étudiants prix	25 F	3,81 €
☐	Registre de l'Assemblée de Belfort 1729 - 1843 texte original plus transcription synoptique en allemand	500 F	76,22 €
☐	Les Mennonites de Harraucourt. Michèle Wolff - Werner Enninger	20 F	3,05 €
☐	Assemblée mennonite du Geisberg : journée du souvenir 1981	30 F	4,57 €
☐	Lieux d'inhumation mennonites dans l'Est de la France Michèle Wolff - Werner Enninger. Tome I, II et III. Le tome	50 F	7,62 €
☐	Les Amish. Frits Planque	20 F	3,05 €
☐	Les Amish. Origine et particularismes Actes du Colloque amish 1993. AFHAM .	125 F	19,06 €
☐	Les Amish. (Journal d'un voyage). Anne Licour	90 F	13,72 €
☐	Les Amish. Etude historique et sociologique. Marie-Thérèze Lassabe-Bernard	380 F	57,93 €
☐	**Nouveau !** L'Enigme Amish. Jacques Légeret	150 F	22,87 €
☐	**Nouveau !** America's Amish Country II. Doyle Yoder, Leslie A. Kelly	230 F	35,11 €
☐	Cassette Vidéo VHS/PAL : L'Enigme Amish	165 F	25,15 €
☐	Catéchismes. « Confession de Foi des Chrétiens sans défenses ». Editions de 1771 et de 1862. Réédition. Le volume	125 F	19,06 €
☐	Christologie Anabaptiste. Pilgram Marpeck et l'humanité du Christ. N. Blough	129 F	19,67 €
☐	Jésus-Christ aux marges de la réforme. Neal Blough et collaborateurs .	180 F	27,44 €
☐	Qui sont les Mennonites ? J. C. Wenger	40 F	6,10 €
☐	Ce que croient les Mennonites. Pierre Widmer	15 F	2,29 €
☐	Contes anabaptistes. Jean-Baptiste Muller	37 F	5,64 €
☐	Konrad Grebel. Kritiker des frommen Scheins. Hans-Jürgen Goertz .	82 F	12,50 €
☐	En Dieu mon appuy. L'histoire des confessions chrétiennes au Pays de Montbéliard	50 F	7,62 €
☐	Mennonitisches Lexikon (Nachdruck) 1913 - 1967 Christian Neff und Christian Hege		
	Le volume	385 F	58,69 €
	Les 4 volumes	1 540 F	234,77 €

Commande et paiement :

Jean Hege
9, rue du Château
Geisberg
F-67160 Wissembourg
☎ et 🖷 : 03 88 54 37 71
E-mail : hege.jean@wanadoo.fr

Frais de port et d'emballage en sus